This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX K2RH U

PF+ 247.13

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

IN MEMORY OF

FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM

CLASS OF 1914

SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY

WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918

TIFFANY & CO.

JOURNAL LITTÉRAIRE

DÉDIÉ

AU ROI,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'ACADÉMICIENS.

VOLUME XV.

Janvier & Février.

Fructus enim ingenii & virtutis omnisque præstantiæ tum maximus accipitur, quum in proximum quemque confertur.

Cic. de Amic. §. 19.

À BERLIN.

Chez G. J. DECKER, Imprimeur du Roi.

1775.

PF 247.13

HARVARD COLLEGE LIBRARY
INGRAHAM FUND
Sept 15, 1927

Je dis librement mon advis de toutes choſes. Ce que j'en opine, c'eſt auſſi pour déclarer la meſure de ma veue, non celle des choſes.

Mont. Eſſ. Livr. II. Chap. 10.

Æquum eſt enim meminiſſe, & me, qui diſſeram, hominem eſſe, & vos, qui judicetis.

CIC.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

VOLUME XV.

DU THÉATRE, OU NOUVEL ESSAI SUR L'ART DRAMATIQUE, &c.

TROISIEME EXTRAIT. (*)

Chapitre 20, 21, 22, & 23. Le principal objet du premier de ces quatre chapitres, eſt de nous prouver que

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XII. de ce Journal, pag. 296 & ſuivantes; & le ſecond extrait dans le Volume XIV. pag. 35 & ſuivantes.

le poëte dramatique doit travailler pour le peuple; que c'eſt le peuple ſur-tout qu'il doit avoir en vue. Pour cela, l'Auteur ſoutient qu'il eſt impoſſible d'atteindre à la gloire ſans l'approbation du peuple; que l'ignorance ſeule peut avancer qu'un drame parfait ne peut être à la portée du peuple; que le peuple ſent vivement; que les vérités intéreſſantes, les maximes juſtes, les tableaux naïfs & touchants ne manquent pas d'émouvoir tous les cœurs; que c'eſt avec raiſon que *Platon* a dit que *tout homme répond bien quand il eſt bien interrogé;* qu'en effet le parterre a ſouvent plus d'eſprit que le poëte; que chez les anciens celui-ci s'emparoit de la morale du peuple pour la lui rendre plus palpable; que le ſublime de la poéſie ſeroit de rendre le plaiſir avantageux, & de procurer à peu de frais à la claſſe médiocrement riche des ſpectacles innocents & récréatifs qui poliroient ſes mœurs, diminueroient ſes peines, empêcheroient les ſentiments de vertu de s'éteindre dans ſon cœur, &

ren-

rendroient, peut-être, de jour en jour la ſociété plus douce, plus tranquille, & plus heureuſe; que pour répondre à toute objection, il n'y a qu'à dire avec *Gravina* que *quand même la voix du peuple ne ſeroit pas la juſte meſure des choſes, ſon dégoût au moins ſeroit un caractere de leur foibleſſe;* que c'eſt là ce qui aſſure à *Shakeſpear* une couronne immortelle; que ſi le tact du peuple eſt neuf, il n'eſt point émouſſé; que mille expériences devroient enfin apprendre aux gens de lettres que ce peuple eſt leur maître & quelquefois leur juge; que s'il eſt des poëmes auxquels le peuple n'entende rien, on peut hardiment avancer que ces poëmes ne valent rien; que le poëte & le roi, comme dit encore *Gravina*, perdent leur couronne quand ils dédaignent le peuple avec orgueil; que l'on a grand tort, ſi l'on croit le théatre utile, d'en interdire l'entrée au peuple, pour renvoyer cette nombreuſe portion de citoyens entendre ſur les boulevards des pieces licentieuſes où triomphent le

vice & la groſſiéreté; que le pauvre a plus beſoin qu'un autre de pleurer & de s'attendrir; & qu'un plus grand concours de ſpectateurs ne ſerviroit pas peu à étendre les idées du poëte, & les talents de l'acteur.

Le Chapitre ſuivant eſt conſacré à nous faire connoître quelles doivent être les idées, & les ſentiments du poëte: il ne doit reſpirer dès l'enfance, nous dit-on, que dans les bras de la ſimplicité, des mœurs, & de la vertu: il ne doit ſe nourrir que d'idées ſaines; il doit les méditer dans ſon cœur & s'identifier avec elles. Qu'il ait ſur-tout une haute idée de la nature humaine; qu'il en reconnoiſſe l'excellence, & la reſpecte au fond de ſon ame: qu'il ſache que l'homme eſt né bon. S'il croyoit ne parler qu'à des cœurs endurcis, il devroit briſer ſa plume, & juger ſon art infructueux. Qu'il outre plutôt la grandeur de l'homme que de le rabaiſſer. L'humanité ſera gravée dans ſon cœur: car ſans elle point de génie. Qu'il ſache, avant d'écrire un

ſeul

ſeul mot, que tout ſyſtême politique doit être poſé ſur le droit naturel; que le droit naturel eſt le droit de l'homme à ſon plus grand bonheur poſſible; que ſi le droit naturel eſt léſé, aucune loi ſociale n'exiſte plus: car jamais un homme n'a fait de convention avec un autre, qu'à raiſon d'une jouiſſance mutuelle: toute autre convention eſt abſurde. En politique, il n'y a rien à bâtir; il ne s'agit que de balayer les opérations vicieuſes du menſonge: les loix de la ſociété n'ont point changé les loix de la nature; elles en ſont la perfection: l'erreur n'eſt jamais utile. La vérité dite une bonne fois laiſſe une impreſſion profonde; elle creuſe, pour ainſi dire, un canal où la raiſon humaine circule avec une majeſté libre: les loix ou les coutumes ne doivent pas être inflexibles; tout prouve la néceſſité d'une réformation périodique: ces loix qu'on veut rendre éternelles tandis que tout change autour d'elles, ſont comme le ſucre qui, de béchique & ami du ſang qu'il étoit, acquiert

avec les années une qualité arsénicale qui le change en poison: les orages civils sont le garant de la santé du peuple: la haine pour le despotisme doit s'étendre jusqu'à ceux qui ne sentent pas que ce système est le renversement total des droits de l'homme: voilà les principaux axiomes qui, selon notre Auteur, doivent former la base de la doctrine du poëte. Il faut de plus que le poëte aime la gloire; que son ame pleine d'élévation dédaigne la fortune; qu'il juge les hommes en homme & non en tyran; & qu'il croye à la vertu.

L'apologie de l'homme fait la matiere du Chapitre 22. On y prouve que l'homme a les passions bonnes, & que ce n'est pas toujours son intérêt particulier qui le domine; qu'il tend vers ses semblables autant de fois peut-être qu'il se replie sur lui-même. Qui est-ce qui ne connoît pas l'empire de la sympathie, le charme de la bienfaisance, &c. Ce sont ces sentiments, c'est la pitié, la compassion que le poëte doit réveiller

dans

dans l'ame des ſpectateurs. Mais pour y réuſſir, il faut qu'il ne ſoit retenu par aucun de ces préjugés qui retarderoient ſa marche. Ce ſont ces préjugés que l'on réfute ou du moins que l'on prétend réfuter dans le Chapitre 23.

La premiere opinion que l'on range parmi les préjugés funeſtes aux progrès de l'art, c'eſt celle qui faiſoit penſer que l'amour devoit être le premier mobile de tous les drames: mais ce premier préjugé a peu à peu cédé à la raiſon, qui tôt ou tard devient la loi ſuprême & univerſelle. Le ſecond préjugé que l'on attaque, c'eſt la regle théatrale, qui veut que dans chaque piece le vice ſoit puni, & la vertu triomphante: on ſe fonde pour détruire cette regle, ſur ce que le contraire arrive dans le monde; ſur ce que pour faire une impreſſion profonde, il faut une imitation entiere & fidele. *L'innocence à genoux tendant la gorge au crime*, voilà, comme dit *Voltaire*, ce que l'on voit ſur tous les points de ce globe. Pourquoi donc mentir, tan-

dis que la vérité nous écraſe de tout ſon poids? Pourquoi accoutumer la multitude à croire le contraire de ce qui eſt? Un troiſieme préjugé, c'eſt la loi qui aſſervit les pieces de théatre, & ſur-tout les tragédies, à cinq actes; ce qui a fait dire à un homme d'eſprit *que l'on coupoit une piece de théatre comme un habit.*

Le quatrieme préjugé eſt énoncé dans ces mots de Mr. *Marmontel, toute piece doit flatter le préjugé national;* comme ſi le préjugé national tenoit toujours à la ſplendeur réelle & à la félicité de la nation; comme ſi jamais il ne bleſſoit la juſtice! Le poëte qui flatteroit ſa nation au moment où elle ſeroit avilie, ſeroit un lâche corrupteur: il manqueroit au droit naturel; il tromperoit tout un peuple, il profaneroit l'inſtrument de la félicité publique.

Chapitres 24, & 25. Il s'agit ici de nos plus célebres poétiques, & de *Racine.*

Ariſto-

Ariſtote n'ajoûte aucune idée aux idées d'*Euripide* & de *Sophocle:* il a recommandé l'unité d'action, déjà miſe en exécution avant qu'il l'eût preſcrite: il a inſiſté ſur la néceſſité de l'action, précepte nouveau qu'il n'a point développé. Le reſte eſt une nomenclature ſeche, des diſtinctions ſubtiles, des idées communes. Le précepteur d'*Alexandre* n'étoit pas dans le point de vue néceſſaire pour donner de bonnes regles ſur la tragédie, & en indiquer l'effet principal: il avoit flatté ſon diſciple; & ſon génie trembloit ſous la main qui avoit égorgé *Callisthene, Parménion,* & *Clitus.* „La poétique d'*Horace* me ſem„ble encore inférieure à celle d'*Ariſtote.* „Ce n'eſt qu'une épître... où des maximes „iſolées partent ſans liaiſons & ſans mé„thode... Les flûtes, les chœurs, la ci„thare ayant diſparu, ainſi que le haut „cothurne & les masques, la poétique „des anciens ne peut guéres nous conve„nir: c'eſt comme ſi on étudioit, pour „l'aſſaut d'une ville, quelles étoient les

„forces du belier & de la baliſte, au lieu „de combiner l'art de pointer géométri- „quement une belle batterie de canons....

„*Vida* a de la méthode, de l'art, de „la ſoupleſſe, une certaine fécondité; il „fait aimer la poéſie; il en parle avec „tranſport.... Il n'a point les coups de „burin d'*Horace*, parce qu'il n'avoit pas „ſon génie: mais il eſt plus clair, plus „varié, plus inſtructif, plus touchant...,

„L'art poétique de *Boileau* contient „des vers admirables, qui ne peuvent „ſortir de la mémoire: jamais le bon „ſens ne s'eſt expliqué avec plus de pré- „ciſion, de force, & de clarté: mais ce „bon ſens n'eſt que vulgaire. Les vues „de *Boileau* ſont juſtes, mais étroites..., „Précepteur froid,„ il donne l'art du ri- meur, plutôt que celui du poëte.

„Les anciens légiſlateurs du parnaſſe „m'ont tous paru au deſſous de leur ſu- „jet (*)... Je trouve un plus grand nom- „bre

(*) C'eſt que le génie ne s'enſeigne pas. On peut montrer le moyen d'éviter les fautes; mais on ne

„bre d'idées justes, neuves, fécondes, „vraies, philosophiques dans la poéti„que de Mr. *Diderot*, & dans celle de „Mr. *Marmontel* (*)....

„On a pour *Racine* une admiration „excessive & qui va jusqu'à l'exclusion.... „J'avoue que jamais écrivain n'a poussé „plus loin la douce harmonie du vers, „l'enchantement du langage, la préci„sion heureuse, & le fini de l'élocution... „Mais ses beautés appartiennent princi„palement à notre idiôme (**); elles ne „peuvent s'en détacher.... Il n'est pas „peintre comme *Corneille:* „ il n'en a point la variété, la profondeur, la gran-

 deur,

ne peut pas montrer celui de trouver des beautés.

Note d'un des Journalistes.

(*) Permis à l'Auteur de juger ainsi; & permis aux autres de trouver le contraire.

Note d'un des Journalistes.

(**) Cependant on a traduit en Italien quelques tragédies de *Racine*, qui sont bien belles, même dans la traduction.

Note d'un des Journalistes.

deur, l'élévation, la force, la majesté: »il est trop dépendant de son art:... il ne »connoît point la vivacité du dialogue, »& la plénitude de deux caracteres qui se »pressent & se choquent:... lorsqu'il est »sublime,... c'est à l'aide d'*Euripide*, de »*Tacite*, ou de l'Écriture sainte:... il mê»le les mœurs antiques & modernes, & »pour les manquer toutes deux..... Je »fais admirer *Racine;* mais je lui pré»fere *Corneille* & *Voltaire* (*)... Celui»ci est plein d'adresse & d'esprit; il sent »qu'aux yeux de la postérité il ne redou»tera pas le parallele avec *Racine*, & »qu'il pourra fléchir devant *Corneille* »quand le temps aura un peu enlevé de »la fraîcheur du coloris moderne: aussi »a-t-il fait tomber sur l'auteur du *Cid* »toute l'amertume d'une critique minu»tieuse, fine, emportée, & souvent »dure, quoique quelquefois assez juste.

»C'est

(*) Les bons critiques approuveront-ils ce jugement?

Note d'un des Journalistes.

„C'eſt bien dommage que *Corneille* „n'ait pas aſſez ſoigné ſon ſtyle: ſes „plans ſont admirables:„ il vivifie les caracteres, & leur imprime une marche qui ne ſe dément point: il a mille traits de ſituation qui réuniſſent la beauté théatrale & la vérité hiſtorique: jamais il n'abandonne ſa ſcene pour poétiſer.

Chapitre 26. L'Auteur ſoutient que le drame doit être écrit en proſe plutôt qu'en vers. C'eſt le perſonnage lui-même qui parle; lui ſeul doit paroître, & non le poëte: ne lui ſuffit-il pas d'être précis, élégant, & harmonieux? La poéſie réſide-t-elle dans le nombre des ſyllabes, le repos des hémiſtiches, & la rime? La proſe a plus de ſoupleſſe, de ſimplicité, de grace, d'ingénuité que nos vers; elle eſt généralement plus lue; elle peut devenir plus noble & auſſi véhémente que les plus beaux vers: on ſait qu'elle n'eſt pas moins difficile à compoſer. Les bons acteurs mettent tout leur art à faire diſparoître le grelot de cette rime

rime qui fatigueroit bientôt l'auditeur. Ce n'eſt pas le langage des dieux qu'il faut mettre ſur la ſcene; c'eſt celui des hommes, puiſque ce ſont des hommes qui parlent.

Chapitre 27. *Des critiques.* Ce n'eſt qu'une ſortie très-vive, très-injurieuſe contre les journaliſtes: nous dirions bien qu'elle eſt déplacée dans cet ouvrage, ſi les trois quarts des objets que l'on y discute, avoient plus de rapport au titre: nous dirions bien que cette ſortie eſt pleines d'expreſſions *groſſieres & indécentes*, s'il n'y avoit pas une ſorte d'indécence à le dire. Nous obſerverons donc ſeulement que c'eſt une choſe étonnante que le fiel d'une certaine claſſe de ſoi-diſants philoſophes contre les journaux & les journaliſtes. Qu'ils ne les honorent pas de leur approbation, cela ſe conçoit: ces Meſſieurs approuvent ſi difficilement! mais que leur bile s'échauffe dès que le mot de journaliſte ſe préſente; que leur précieuſe tranquillité en ſoit altérée; qu'ils oublient

blient leurs ſermons, leurs maximes, leur morale; qu'ils quittent le ton de légiſlateurs pour prendre le ton des bacchantes; qu'ils deſcendent de leur char de triomphe pour aller ſe confondre, ſe mêler, & s'avilir parmi cette foule d'eſclaves ou de ſoldats qui ſuivent en répétant de vils ſarcaſmes; qu'ils regrêtent les temps où la liberté regnoit parmi les gens de lettres, lors même qu'ils en perſécutent une partie; qu'ils préconiſent avec force le droit que chacun de nous a d'expoſer ſes opinions, dans le même inſtant qu'ils mettent encore plus de chaleur à inſulter aux défenſeurs des opinions qui ne ſont pas les leurs; qu'ils vantent avec enthouſiaſme les charmes de la modération & de la juſtice, tout en déchirant avec fureur ceux qu'ils ne croyent pas devoir aimer; & que de cette ſorte ils deviennent eux-mêmes les vrais originaux des portraits odieux & chargés qu'ils prétendent nous tracer des critiques: voilà une mal-adreſſe inconcevable chez des hommes ſi adroits, &

une

une contradiction ſurprenante chez des hommes ſi conſéquents. S'ils ne faiſoient que ſe louer eux-mêmes ſans pudeur, ſans retenue, & ſans ceſſe, cela n'étonneroit pas: ils ſentent ſi bien leur mérite; & ils ont affaire à un ſiecle qui le ſent ſi peu! Les hommes ſont à leur égards ſi injuſtes, ſi ingrats, ou ſi peu dignes de les entendre, de les ſuivre, & de les apprécier!

Chapitre 28, *à un jeune Poëte* avec ce vers de *Voltaire* pour épigraphe.....

Non, n'imitons perſonne, & ſervons tous d'exemple.

Le lecteur peut y ajouter cette autre épigraphe: *jeune homme, prends & lis!* jamais elle ne ſera mieux placée.

„Toi, qui te ſens une étincelle de gé„nie, qu'as-tu beſoin de l'environner de „poétiques & de daigner les conſulter „tour à tour? —„ Ne croiroit-on pas, d'après ce début, que notre Auteur va brûler la ſienne? Non, il ſe contente de faire brûler les autres, & il continue.... „Obéis à ta fougue; elle en ſait plus que „les

„les regles.... Le ſecret de la compoſi-
„tion eſt en toi, il eſt à toi, ſi tu ſais le
„développer.... On a remarqué que les
„impuiſſants ne ceſſent de faire des rai-
„ſonnements à perte de vue ſur le myſte-
„re de la génération; l'homme bien con-
„ſtitué procrée ſon ſemblable, & ne diſ-
„ſerte point. —„ D'après cette obſer-
vation, on eſpere que l'Auteur ne fe-
ra point de drame, ou qu'il n'en fera
plus. — „Si tu ne peux ſoutenir la
„moindre contradiction; ſi tous tes ſens
„s'enflamment à la vue des détracteurs,
„obéis à ton enthouſiasme; il eſt le ga-
„ge de tes ſuccès. Je te permets des
„tranſports pour *Corneille*, pour *Mo-*
„*liere*, pour *Shakeſpear*, pour *Richard-*
„*ſon:* mais ſi par malheur tu idolâtrois
„*Racine* au point de le préférer a tout
„autre poëte; ſi ému des charmes & de
„la beauté de ſon ſtyle, tu t'imaginois
„qu'il eſt le premier Auteur dramatique;
„lis-le, mais ne compoſe point. Il s'en
„faut de beaucoup que ce qui eſt parfait,
„ſoit toujours grand. Une fois échauf-

„fé,

„fé, trace ton plan avec fierté: ... le deſſi-
„nateur... ſonge à la chaleur, & néglige le
„reſte.... Vous pouvez faire des fautes,
„& malheur à qui n'en fait pas! mais elles
„tiendront à des beautés originales: ne
„faites rien plutôt que de ployer votre
„âme à celle d'autrui.... Chacun crie
„comme des empyriques montés ſur des
„tréteaux.... *Venez à moi.... je ſuis le*
„Racine, *le* Pindare, *le* Boileau *de mon*
„*ſiecle; & mon confrere eſt un* Pradon:
„*c'eſt moi, Meſſieurs, qui ai le vrai goût,*
„*& je m'intitule ſon vengeur & ſon pon-*
„*tife!* — Songez que chaque Auteur ne
„parle que d'après *ſon faire;* qu'il eſt
„égoïſte par eſſence & même à ſon inſu;
„qu'il n'eſtime que les couleurs de ſa pa-
„lette.... D'autres juges non moins faux
„& plus enclins encore à blâmer, ce ſont
„les gens du monde, perſonnages froids,
„ironiques, impuiſſants, attaqués tout
„à la fois du mal d'envie & du mal d'igno-
„rance. Heureuſement, leurs ſottiſes
„expirent au coin de nos cheminées de
„marbre.... Laiſſez remuer toutes ces lan-

„gues

„gues oiſives & féminines: les grands ne „ſavent ſe connoître à rien. Tâchez „d'être ſatisfait de vous-même, & dé„daignant de miſérables épigrammes, „conſolez-vous dans la ſolitude & dans „le charme attaché à de nouveaux pro„jets, des faux jugements que vous au„rez eu le malheur d'entendre dans le „monde.... Si vous avez puiſé vos expreſ„ſions à la cour, dans les académies, „dans les livres, tant pis. Je veux voir „l'expreſſion naïve de l'ame;... je veux „voir la phyſionomie de votre idiôme. Si l'écrivain a enrichi la langue de quelques tours nouveaux, nombreux, rapides; s'il a créé de ces expreſſions que l'on retient; ſi la parole accompagne l'image avec préciſion; ſi ſon ſtyle a tous les mouvements que les idées lui impriment, je ne demande plus s'il eſt châtié, élégant, ou fini; & je laiſſe la „cour & l'académie admirer le ſtyle dé„couſu, froid, & maniéré qui leur eſt „analogue.... Rien de plus gauche, de „plus gêné, de plus lourd, que le ſtyle „de

„de celui qui en veut imiter un autre.... „Laiſſez crier la foule claſſique, & créez „vous un idiôme qui vous appartienne. „Votre drame fait, laiſſez-le repoſer ſix „mois, afin d'attiédir la prédilection pa„ternelle. Le temps vous révélera ce que vous n'avez pu voir au temps de la conception. Mais un ouvrage conçu „avec chaleur n'exige pas de grandes cor„rections.... N'allez point liſant votre ouvrage: livrez-le au public: ne vous bornez pas à un point local; & ne cher„chez point à entendre ces adulateurs „dont la bouche ironique ſemble vous di„re: *Monſieur, nous venons careſſer „votre amour propre, que nous ſavons „exceſſif, & vous louer tout vif....* Quant aux folliculaires, que l'envie ronge & maigrit, faites-vous une loi de ne jamais jeter les yeux ſur leurs feuilles, „qui ſemblables à celles de l'automne, „jauniſſent du jour au lendemain, tom„bent d'elles-mêmes, & ſont foulées „aux pieds.„

Cha-

Chapitre dernier. *Des comédiens...* Meſſieurs les comédiens ordinaires du Roi ne ſeront pas contents de ce chapitre, s'ils le liſent. On les attaque franchement, noblement, & de front: les armes de l'Auteur ſont tranchantes. — Il leur prouve d'abord que la loi qui attache l'infamie à leur profeſſion, eſt une loi ſage & néceſſaire; que ſans celà, tous les jeunes gens qui ont de la ſenſibilité, des talents, du goût, & le deſir de la gloire, prendroient ce parti en entrant dans le monde; ce qui feroit un mal irréparable à la Société; que les actrices, déjà ſi ſéduiſantes d'ailleurs, acheveroient de corrompre les mœurs publiques, ſi elles ajoutoient encore à leurs autres avantages celui d'être eſtimées, accueillies, honorées dans le monde; que c'eſt moins la ſentence d'excommunication que le jugement du public, qui avilit les comédiens; puiſque nous voyons tout le monde ranger dans la même claſſe les nobles acteurs de l'Académie Royale de muſique, Meſſieurs

les

les comédiens françois, & le Pantalon, l'Arlequin, & le Scapin de la comédie Italienne, quoique *Louis* XIV. ait voulu par un édit que les acteurs de l'opéra ne dérogeaſſent point: la voix publique a été plus forte que les édits du roi danſeur. Que chaque acteur ou actrice ayant connu la loi avant d'embraſſer cet état, l'ayant bravée, & par là ayant inſulté à l'opinion & aux mœurs publiques, n'a certainement plus droit de ſe plaindre de la loi; & qu'enfin le gouvernement fait très-bien de ne pas lever cette tache infamante. L'Auteur auroit pu ajouter, 1°. qu'il eſt de la bonne politique de ne pas permettre que les profeſſions les moins néceſſaires ſoient les plus avantageuſes; que c'en ſeroit trop pour des gens qui ne ſervent qu'à déſennuyer les fainéants des grandes villes, de réunir tout à la fois la fortune, la liberté, les plaiſirs, le déſœuvrement, & la conſidération, outre l'avantage de n'expoſer ſa perſonne ou ſa fortune à aucun péril: 2°. que, c'eſt avec raiſon que l'on

l'on craint, que l'on évite, que l'on meſeſtime ceux dont toute l'étude conſiſte à apprendre, à jouer tous les rôles, toutes les vertus, tous les vices; c'eſt à dire, qui apprennent toute leur vie à mentir devant le public.

L'Auteur finit par reprocher aux plus célebres acteurs l'orgueil, la hauteur, la ſuffiſance, l'ignorance, la pareſſe; il leur reproche d'aller tous les étés rétablir lucrativement leur poitrine ſur les théatres de province, de ſe figurer qu'ils ſont la réputation des auteurs, & qu'ils ſont en état de les juger.

„C'eſt ici, s'écrie-t-il, qu'on peut „dire avec l'Abbé *Dubos*, *qu'un peu de „viſion fut de tout temps l'apanage des „gens de théatre*.... un philoſophe a dit „que *parmi les hommes, ce ſont ordinai„rement ceux qui réfléchiſſent le moins, „qui ont le plus le talent de l'imitation;* „& l'expérience a confirmé cette déci„ſion. N'eſt-ce pas le poëte qui crée „le comédien, qui l'inſpire, qui le di„rige, qui le mene & le conduit?... Et

„combien de fois ne maudit-il pas l'in-„ſtrument rebelle? Celui-ci ſacrifie un „couplet pour frapper un ſeul vers: ce-„lui-là... reſſemble à un lutteur échauffé „plutôt qu'à un acteur... Les comédiens, „gens illettrés, ne ſauroient ni s'ha-„biller, ni décorer la ſcene, ſi le poëte „ne venoit à leur ſecours. On les a vus „entichés pendant un ſiecle des plus ridi-„cules coutumes, mettre indiſtinctement „à tout héros un *tonnelet*, & ne ſavoir „pas même la différence qu'il y a entre „le vêtement grec & le vêtement ro-„main.... *Baron*, *Dufreſne*, *La Le Cou-„vreur*, & *Clairon* ſont morts, & les „rôles qu'ils ont joués, reſtent toujours „auſſi beaux, auſſi entiers, auſſi neufs, „auſſi frappants.... Eſt-ce l'acteur qui, „pâle & aliéné de jalouſie, enfonce le „poignard dans le ſein de *Zaïre?* Eh „non! j'ai vu le ſang couler dès que „j'ai entendu ce vers du premier acte:

„Je ne ſuis point jaloux: ſi je l'étois jamais!....

„Com-

„Comme ce vers m'ouvre en perſpective „une cataſtrophe ſanglante & terrible!... „Comédien, ton talent eſt beau, même „fort rare; mais ne défigure pas le poë„te; c'eſt tout ce qu'on demande de toi.

Nous avons achevé de rendre compte de la doctrine contenue dans l'ouvrage dont nous parlons; nous reſervons pour le Journal ſuivant quelques acceſſoires qui méritent attention.

U.

DIE ABDERITEN, Eine ſehr wahrſcheinſige Geſchichte.

C'eſt à dire:

LES ABDÉRITES. Hiſtoire très-vraiſemblable.

TROISIEME EXTRAIT. (*)

14.

Il eſt des gens qu'on ne ſait où placer; on a beau les connoître & les obſerver depuis long-temps; on ne peut découvrir s'ils appartiennent à la claſſe des foibles ou à celle des méchants. A peine ont-ils fait un trait qui ſemble ne pouvoir pas partir d'un homme qui a le ſens commun, qu'ils font une méchanceté

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XII. de ce journal, page 215 & ſuivantes, & le ſecond dans le Volume XIV. page 3 & ſuivantes.

ceté ſi bien concertée qu'il eſt impoſſible de l'attribuer à leur bêtiſe.

„L'hiſtoire ſecrete d'Agra rapporte „que *Schah-Baham* ſe trouva dans ce „cas avec un de ſes Omrahs, On accu„ſoit l'Omrah d'avoir commis des in„juſtices.

„Il ſera pendu, dit *Schah-Baham.*

„Mais, Sire, lui repliqua-t-on, le „pauvre *Kurli* a la tête ſi foible que c'eſt „encore une queſtion à décider s'il ſent „aſſez la différence de la droite & de la „gauche pour ſavoir s'il commet une in„juſtice ou non.

„Dans ce cas, dit *Schah-Baham*, „qu'on le mette aux petites maiſons.

„Cependant, Sire, comme il a le bon „ſens d'éviter un char de foin, & de fai„re place à un pilier prêt à lui fendre la „tête, parce qu'il comprend bien que le „pilier ne lui fera pas place. —

„Il comprend cela! s'écria le Sultan; „par la barbe du Prophete! ne me par„lez plus de lui. Demain on verra s'il „y a Juſtice dans Agra.

„Bien des perſonnes aſſureront pour-
„tant à votre Majeſté, que cet Omrah —
„ſauf ſa bêtiſe qui le rend quelquefois
„méchant — eſt le plus honnête hom-
„me du monde.

„Excuſez, interrompit un des courti-
„ſans préſents, c'eſt tout juſte le con-
„traire. *Kurli* ne doit tout ce qu'il a
„de bon qu'à ſa bêtiſe. Il ſeroit dix
„fois pire qu'il n'eſt, s'il ſavoit com-
„ment s'y prendre.

„Savez-vous bien, mes amis, que tout
„ce que vous dites n'a pas le ſens com-
„mun; repliqua *Schah-Baham.* En-
„tendez-vous s'il vous plait. *Kurli,*
„dit l'un, eſt méchant par ce qu'il eſt
„*bête.* — Non, dit l'autre il eſt bête
„parce qu'il eſt *méchant.* — Vous n'y
„êtes pas, s'écrie le troiſieme; il ſeroit
„plus méchant s'il n'étoit pas *ſi bête.* —
„Qui diable comprend ce galimatias?
„Que quelqu'un me diſe à préſent ce qu'il
„faut que je faſſe de cet homme! Car il
„eſt trop méchant pour les petites mai-
„ſons, ou trop bête pour la potence.

„Voilà

„Voilà préciſément ce que c'eſt, dit „la Sultane *Darejan: Kurli* eſt trop bê„te pour être fort méchant; & cepen„dant *Kurli* ſeroit moins méchant s'il „étoit moins bête. Que le diable em„porte cet homme énigmatique! s'écria „*Schah-Baham.* Nous ſommes ici à „nous rompre la tête pour ſavoir s'il eſt „un âne ou un coquin; & vous verrez „à la fin qu'il eſt l'un & l'autre. Après „y avoir bien penſé, ſavez-vous ce que „je ferai? Je le laiſſerai aller. Sa mé„chanceté balancera ſa bêtiſe: &, *pour„vu qu'il ne ſoit plus Omrah,* il ne fera „pas grand mal par l'une ni par l'autre „de ſes qualités. Le monde eſt grand; „laiſſez-le aller, Itimaddulet; mais au„paravant qu'il vienne remercier la Sul„tane. Il y a trois minutes que je n'au„rois pas donné une ſigue pour ſa tête.

„Pendant long-temps on n'a pu dé„couvrir pourquoi *Schah-Baham* eſt „ſurnommé le *ſage* dans les annales de „l'Indoſtan. Mais après cette déciſion „le probleme eſt réſolu. Les ſept ſages

„de Grece n'auroient pas pu défaire ce „nœud gordien mieux que *Schah-Baham* „ne le trancha.„

Le Conſeiller *Thraſylle* étoit de ces gens dans qui la bêtiſe balance la méchanceté. Il couchoit depuis long-temps en joue le bien de *Démocrite*. D'abord il s'étoit flatté que le Philoſophe ne reviendroit jamais de ſes voyages; & ce retour ayant rompu ſes deſſeins, il regardoit *Démocrite*, comme voleur de ſon bien. Malheureuſement les loix étoient pour le voleur. Enfin Mr. *Thraſylle* imagina de faire mettre ſon bien en tutele.

Il y avoit alors à Abdere des gens qui vivoient du métier de faire paſſer une mauvaiſe action pour bonne. Ils n'employoient que deux artifices: ils changeoient le fait, ou tordoient la loi. Comme cette profeſſion étoit très-lucrative on s'y jetoit en foule, & elle perdit par là de ſon luſtre au point qu'on appelloit *Sycophantes* ceux qui s'en mêloient, par ce qu'ils étoient capables de tout

tout dire pour une figue. Chaque Abdérite avoit ſon ſycophante pour maintenir l'équilibre, & *Thraſylle* s'adreſſa au ſien pour exécuter ſon plan. Ce ſycophante étoit un des plus habiles de la ville: il ne s'appuyoit que ſur des *faits irrécuſables;* mais ſa force conſiſtoit à les raſſembler, & à ne les montrer que dans le clair-obſcur. On en jugera par quelques fragments de ſon diſcours au Sénat d'Abdere.

„Les plus grands, les plus dangereux, „& les plus inſupportables de tous les „fous ſont les fous raiſonneurs. Sans „être moins fous que les autres, ils ca„chent le déſordre de leur tête à la mul„titude peu réfléchie, par la vîteſſe de „leur langue; & on les prend pour ſages „par ce qu'ils extravaguent d'une manie„re plus ſuivie que les fous des petites „maiſons. Un fou non lettré eſt perdu, „auſſitôt qu'il déraiſonne. Mais on voit „tout le contraire à l'égard du fou lettré. „Sa fortune eſt faite, ſa renommée éta„blie d'abord qu'il commence à dire ou

»à écrire des extravagances. Car le »plus grand nombre des hommes, quoi»que intimément convaincus qu'ils n'y »comprennent rien, se défient trop de »leurs propres forces pour s'appercevoir »que ce n'est pas leur faute, ou sont trop »bêtes pour le remarquer, & par consé»quent trop vains pour avouer qu'ils n'ont »rien compris. Plus donc le fou savant »dit d'extravagances, plus les fous bê»tes crient merveille, & plus ils se cas»sent la tête pour trouver du sens dans »ce sublime galimathias. Le premier, »semblable à un danseur de corde animé »par les applaudissements du public, avan»ce des choses toujours plus téméraires »à mesure que l'on claque des mains; les »autres claquent toujours plus fort, pour »voir faire de plus grandes merveilles au »joueur de gobelets lettré; & souvent il »arrive que de cette maniere l'esprit de »vertige d'un seul saisit tout un peuple, »& que, tant que la mode de l'extrava»gance dure, on éleve des autels au mê»me homme, qui dans un autre temps

»au-

»auroit été fourré ſans compliment à »l'hôpital. Heureuſement pour notre »bonne ville d'Abdere, nous n'en ſom»mes pas encore venus là. Nous recon»noiſſons tous unanimément que *Démo»crite* eſt un homme ſingulier, un fan»taſque, un fou. Mais nous nous con»tentons de nous moquer de lui; & voi»là préciſément en quoi nous faiſons mal. »Maintenant nous nous moquons de lui; »mais dans peu nous commencerons à »trouver quelque choſe d'extraordinaire »dans ſa folie. De l'étonnement à l'ad»miration il n'y a qu'un pas, & ſi nous »le faiſons. — Grands Dieux! qui nous »dira quand nous nous arrêterons? *Dé»mocrite* eſt un fantasque, diſons-nous, »& nous rions: mais quelle eſpece de »fantasque eſt-il, ce *Démocrite?* Un »eſprit fort préſomptueux; un railleur »de nos uſages & de nos arrangements »antiques; un batteur de pavé, dont les »occupations ne ſont pas plus utiles à »l'état que s'il ne faiſoit rien; un hom»me qui diſſeque des chats, qui com-

„le langage des oiſeaux, qui cherche la „pierre philoſophale; un nécromancien, un „chaſſeur de papillons, un aſtrologue! — „Et nous pouvons encore douter qu'il „mérite un petite chambre? Que ſeroit-„ce d'Abdere ſi ſa folie devenoit épidé-„mique? Attendrons-nous patiemment „les ſuites d'un ſi grand mal, plutôt que „de ſaiſir l'unique moyen de le prévenir! „Par bonheur les loix nous offrent ce „moyen. Il eſt ſimple; il eſt légal; il „eſt infaillible. Une petite chambre ob-„ſcure, très-ſages Peres, une petite „chambre, & nous ſommes hors de dan-„ger, & *Démocrite* pourra extravaguer „tout à ſon aiſe.

„Mais, diſent ſes amis; — car nous „en ſommes déjà venus au point qu'un „homme, que nous regardons tous com-„me inſenſé, a des amis parmi nous. — „Mais, diſent-ils, où ſont les preuves „que ſa folie eſt au degré que les loix „exigent pour une petite chambre ob-„ſcure? En vérité, ſi après tout ce „que nous ſavons, nous exigeons enco-

„re

„re des preuves, il faudra qu'il prenne „des charbons ardents pour de l'or, & „qu'il cherche le ſoleil en plein jour avec „une lanterne, pour nous convaincre. „N'a-t-il pas ſoutenu que la *Déeſſe d'a-* „mour eſt noire en Éthiopie? N'a-t-il „pas voulu perſuader nos femmes d'aller „nues comme celles des Gymnoſophiſtes? „N'a-t-il pas aſſuré dernièrement en „grande compagnie, que le ſoleil eſt im- „mobile, que la terre tourne trois cent „ſoixante & cinq fois par an autour de „ſon axe dans le zodiaque, & que la cau- „ſe qui nous empêche de tomber dans le „vuide eſt un grand aimant placé au cen- „tre de la terre, & qui nous attire com- „me autant de paillettes de fer, quoique „nous ne ſoyons pas de ce métal? Mais „j'accorde volontiers que tout ceci ne „ſont que des bagatelles. On peut dire „des extravagances & agir ſagement. „Plut à *Latone* que le Philoſophe fut „dans ce cas! Mais (c'eſt avec douleur „que je me vois obligé de le dire) mais „ſes actions ſuppoſent une extravagance

»pouſſée à un tel degré, que tout l'ellé-»bore du monde ne ſuffiroit pas pour pur-»ger la cervelle qui les imagine. Pour »ne pas fatiguer la patience de l'illuſtre »Sénat, je ne citerai que deux exemples »entre mille; en cas qu'on voulût les ré-»voquer en doute, à cauſe de leur peu de »probabilité, on pourra les prouver ju-»ridiquement.»

Ici le ſycophante rapporte les peines que ſe donna *Démocrite* pour ſavoir comment des figues avoient le goût de miel, peines qu'il ſe donna même après que ſa cuiſiniere lui eut dit qu'elle avoit mis les figues dans un pot où il y avoit eu du miel; & l'hiſtoire connue de la diſette d'olives prévue par *Démocrite*, qui, ayant acheté à bon marché tout ce fruit pendant ſon abondance, le revendit au même prix quand il fut rare, ſe contentant de prouver qu'il ne tenoit qu'à lui de s'enrichir s'il le vouloit.

Le fragment ne va pas plus loin. Le Sénat d'Abdere ne jugea pas à propos de condamner *Démocrite* aux petites mai-

ſons

fons sur ces preuves, mais il résolut de consulter un médecin impartial. *Thrasylle*, dans qui, comme on l'a déjà dit, la bêtise équivaloit à méchanceté, fut assez étourdi pour s'écrier qu'il s'en rapporteroit même à *Hippocrate*. On le prend au mot, & on envoye un député au médecin qui se trouvoit alors à Thasos.

Le député, suivant ses ordres, invita *Hippocrate* à se rendre à Abdere pour une affaire de conséquence, sans lui dire laquelle. *Hippocrate* ne comprenoit pas ce mystere; car, disoit-il, „le Sé„nat d'Abdere ne peut guere être attaqué „d'une maladie secrete.„

Il résolut cependant de faire ce voyage, uniquement pour faire connoissance avec notre Philosophe. Quel ne fut donc pas l'étonnement d'*Hippocrate* quand le Sénat lui déclara par la bouche de l'Archonte, qu'on l'avoit fait venir afin de juger si *Démocrite* n'étoit pas assez fou pour être déclaré mort civilement. D'abord le médecin crut qu'on parloit d'un

d'un autre *Démocrite*, mais quand il fut convaincu du contraire, il se dit tout bas; „bon, bon, ne suis-je pas à Abdere? „Comment ai-je pu l'oublier?„

Thrasylle invita le médecin à dîner; il avoit eu soin d'inviter la meilleure compagnie des deux sexes: mais les Dames avoient eu beau se parer; c'étoit inutilement; *Hippocrate* avoit la vue courte, & jugeoit des femmes par leurs discours.

„Qui est cette Dame, qui parle actuel„lement avec cet homme d'esprit? dit„il tout bas à *Thrasylle*. On lui nom„ma l'épouse d'un des matadors de la „république, — J'enrage (dit-il tout „bas) de ne pouvoir oublier cette poiss„sarde de Larisse que j'entendis badiner „dernièrement à ma porte avec un mule„tier Molosse.„

Thrasylle, qui avoit ses vues, régala splendidement l'Esculape, lui offrit du vin exquis & fit venir des danseuses de Milet: mais *Hippocrate* mangeoit peu, bûvoit de l'eau, & avoit vu de

bien

bien meilleures danſeuſes chez *Aſpaſie*. Bref il s'ennuya & ne daigna pas le cacher, ce qui fit dire que ce ſavant manquoit de monde.

Thraſylle diſoit cependant en lui-même; tout homme a ſes foibleſſes quelque ſavant qu'il ſoit. Cet *Hippocrate* a paru ſe ſoucier très-peu des marques d'honneur du Sénat & des plaiſirs que j'ai voulu lui procurer; il aime donc l'argent.

D'abord après dîné, il tire *Hippocrate* à part lui offre une bourſe bien garnie de dariques avec un compliment adapté aux circonſtances, & que le médecin écouta avec une diſtraction qui fut enfin rompue par l'action du conſeiller qui lui remit la bourſe.

„Que voulez-vous que je faſſe de cet„te bourſe? dit *Hippocrate* avec un „phlegme qui mit l'Abdérite hors des „gonds. Probablement vous la deſtinez „à votre maître d'hôtel. — Etes-vous „ſujet à ces diſtractions? Dans ce cas je „vous conſeille d'en parler à votre mé-

„de-

„decin. — Mais vous venez de me faire ſouvenir de la raiſon de mon ſéjour „ici. Je vous en remercie. Je ne peux „m'arrêter long-temps, & il ne faut pas „que je retarde davantage ma viſite à „*Démocrite*. A ces mots, l'Eſculape fit „la révérence & diſparut.„ Jamais le conſeiller n'avoit eu l'air plus ſot.

Il eſt une ſorte d'hommes qui s'appellent *coſmopolites*, & qui forment ſans aucun engagement une ſociété très-unie. Deux coſmopolites ſe rencontrent pour la premiere fois, & ſont auſſi intimément liés que s'ils s'étoient connus depuis long-temps, & pourquoi? parce qu'ils ſont coſmopolites. L'ordre des coſmopolites a encore un grand avantage; c'eſt que celui qui ne l'eſt point, ne peut pas plus paſſer pour l'être, qu'un mauvais violon ne peut paſſer pour excellent.

Démocrite & *Hippocrate* étoient tous deux coſmopolites; auſſi leur entrevue fut plus celle de deux amis qui ſe retrouvent, que celle de deux perſonnes qui ſont

ſont connoiſſance. Ils s'entretinrent jusque bien avant dans la nuit avec tant de chaleur qu'ils oublierent le reſte de l'univers.

Ce ne fut que le lendemain matin que la vue d'Abdere rappella à *Hippocrate*, qui ſe promenoit ſur une colline avec ſon ami, la raiſon de ſon arrivée à Abdere. Il la donna à deviner à *Démocrite* qui ſans beaucoup réfléchir s'écria; „je gage tout au monde qu'ils t'ont fait „venir afin d'ordonner aſſez de ſaignées „& d'ellébore au pauvre *Démocrite* pour „le rendre ſemblable à eux! N'eſt-ce „pas?„ *Hippocrate* l'avoue, mais aſſure ſon ami que les Abdérites ne l'auront pas appellé envain.

„Le temps vint où l'Eſculape devoit „faire ſon rapport au Sénat d'Abdere. „*Hippocrate* s'avança au milieu des Pe„res aſſemblés, & parla avec une élo„quence qui étonna tous les aſſiſtants. „Paix ſoit avec Abdere! Nobles, fide„les, prudents & ſages Meſſieurs & Ab„dérites! Hier je vous louois de votre

„foi-

„ſoin pour la cervelle de votre conci-
„toyen *Démocrite;* & aujourd'hui je
„vous conſeille en ami d'étendre ce ſoin
„ſur toute votre ville & république. La
„ſanté du corps & de l'eſprit eſt le plus
„grand bien que vous puiſſiez procurer à
„vous, à vos enfants, & à vos citoyens, &
„la leur procurer eſt votre premier devoir
„comme ſupérieurs. Quelque court qu'ait
„été mon ſéjour parmi vous, il eſt cepen-
„dant aſſez long pour me convaincre que
„les Abdérites ne ſont pas auſſi ſains qu'il
„ſeroit à ſouhaiter. Je ſuis né à Cos, il
„eſt vrai, & je demeure tantôt à Athe-
„nes, tantôt à Lariſſe, tantôt ailleurs;
„aujourd'hui je ſuis à Abdere, & demain,
„peut-être, ſerai-je ſur le chemin de
„Byzance. Mais je ne ſuis bourgeois ni
„de Cos, ni d'Athenes, ni de Lariſſe,
„ni d'Abdere; je ſuis médecin. Tant
„qu'il y aura des malades ſur la terre,
„c'eſt mon devoir de rendre ſains tous
„ceux que je pourrai. Les malades les
„plus en danger ſont ceux qui ne ſavent
„pas qu'ils ſont malades; & c'eſt, à ce

„que

„que je vois, le cas des Abdérites. Le „mal eſt trop grand pour ma ſcience; „mais voici tout ce que je peux faire „pour en préparer la guériſon. Envoyez „au premier bon vent ſix grands vaiſ„ſeaux à Anticyre. Les Abdérites peu„vent les charger de toutes les marchan„diſes qu'ils voudront; mais à Anticyre „il faut y mettre autant d'ellébore qu'ils „pourront en contenir ſans couler à fond. „On peut auſſi à la vérité avoir de l'el„lébore de Galatie, qui eſt un peu moins „cher, mais celui d'Anticyre eſt le meil„leur. Lorſque ces vaiſſeaux ſeront re„venus, faites aſſembler tout le peuple „dans la grande place; mettez-vous à la „tête avec tous vos prêtres & faites une „proceſſion ſolemnelle à tous les temples „de votre ville, en priant les Dieux d'ac„corder au Sénat & au peuple d'Abdere, „ce que le Sénat & le peuple d'Abdere „n'ont pas. Retournez alors à la gran„de place & partagez toute votre pro„viſion d'ellébore entre vos conci„toyens, aux dépens de l'état; que cha-

„cun

„cun en ait ſept livres, ſans oublier d'en „donner le double à chaque conſeiller, „parce qu'outre le bon ſens dont il a be„ſoin pour lui-même, il lui en faut en„core pour les autres. La portion eſt „grande, je l'avoue; mais les maladies „enracinées ſont opiniâtres, & ne peu„vent ſe guérir que par l'uſage conſtant „des remedes. Quand vous aurez pris „ce remede préparatoire, comme je viens „de vous le preſcrire, je vous remets „entre les mains d'un autre médecin; „car, je vous l'ai déjà dit, le mal des „Abdérites eſt trop grand pour ma capa„cité. Je ne connois à cinquante lieues „à la ronde d'Abdere qu'un ſeul homme „qui puiſſe vous guérir radicalement, ſi „vous voulez vous ſoumettre patiemment „à ſes remedes. Cet homme s'appelle „*Démocrite*, fils de *Damaſippe*. Que „l'idée qu'il eſt né à Abdere ne vous ar„rête pas; il n'eſt pas Abdérite pour ce„là, croyez-moi ſur ma parole; ou ſi „vous ne vous en rapportez pas à moi, „queſtionnez *Apollon* à Delphes. *Dé-*

„*mo-*

„*mocrite* eſt un bon humain, qui ſe fera „un plaiſir de vous rendre ſervice. „Maintenant, Meſſieurs & citoyens d'Ab„dere, je vous recommande vous & vo„tre ville aux Dieux. Ne mépriſez pas „mes conſeils parce que je vous les don„ne gratis; je n'en ai jamais donné de „meilleurs à aucun malade.

„Quand *Hippocrate* eut dit ces mots, „il fit une profonde révérence au Sénat „d'Abdere, & s'en alla.„

La tête de *Méduſe* ne fit pas un effet plus étonnant aux noces d'*Andromede* que le diſcours d'*Hippocrate* au Sénat d'Abdere. Tous ces Meſſieurs étoient pétrifiés, mais pétrifiés de corps & d'ame. Ils regardoient avec un étonnement bête la porte par où l'Eſculape s'en étoit allé. Enfin ils revinrent peu à peu à eux-mêmes. Chacun fit ſes remarques ſur cet événement, & l'Archonte croyant l'honneur de la ville bleſſé, fit chercher *Hippocrate*, mais il ne ſe trouvoit nulle part: enfin on vint dire au Sénat qu'on avoit vu l'étranger monté ſur ſa mule

pren-

prendre tranquillement le chemin de la maiſon de campagne de *Démocrite*.

„Que faire maintenant, Meſſieurs, „dit l'Archonte.

„Oui — ſans doute! — Que fai„re? — Que faire? — voilà l'embar„ras! dirent les conſeillers en ſe regar„dant. Après une longue pauſe, il pa„rut que ces Meſſieurs ne ſavoient que „faire. „

L'Archonte ne pouvoit pas digérer l'affront, mais il craignoit en voulant ſe venger, d'attirer de mauvaiſes affaires à la république de la part du Roi de Macédoine, protecteur d'*Hippocrate*.

Maître *Alene*, qui comme maître juré avoit ſa ſéance au Sénat, trouvoit qu'il ne falloit faire aucune attention au diſcours d'*Hippocrate*. C'eſt un médecin, diſoit-il, & il veut que tout le monde ſoit malade pour le guérir.

Pluſieurs étoient aſſez de cet avis, mais un vieux conſeiller prétendoit qu'il y avoit quelque choſe de caché ſous l'ordon-

donnance de donner quatorze livres d'ellébore à chaque conseiller.

„Quatorze livres d'ellébore à chaque „conseiller! répétoit Maître *Alêne* en „riant de tout son cœur.

„Et à chaque maître juré; ajouta „*Smilax* d'un ton sententieux.

„Excusez, s'écria Maître *Alêne;* il „n'a pas dit un mot des maîtres jurés.

„Mais cela va de soi-même; repli„qua l'autre: conseillers & maîtres ju„rés; maîtres jurés & conseillers: je ne „vois pas pourquoi les maîtres jurés au„roient quelque avantage.

„Quoi! Comment! s'écria Maître „*Alêne* avec emportement. Vous ne „voyez pas les avantages qu'ont les maî„tres jurés sur les conseillers? Messieurs, „vous l'avez entendu. Mr. le Secretaire, „je vous prie de mettre cela au proto„cole.

„Tous les maîtres jurés se leverent en „tumulte.

„Ne l'avois-je pas dit! S'écria le „vieux & hypocondre conseiller; ne

„l'avois-je pas dit qu'il y avoit anguille „ſous roche! Un attentat ſecret contre „l'ariſtocratie — mais ces Meſſieurs ſe „ſont trahis trop tôt.

„Contre l'ariſtocratie! S'écria Maître „*Alêne* encore plus haut; contre quelle „ariſtocratie? De par tous les diables, „Mr. le Conſeiller, depuis quand Abde„re eſt-elle une ariſtocratie? Ne ſom„mes-nous que des maîtres jurés en pein„ture? Ne repréſentons-nous pas le „peuple? N'avons-nous pas ſes droits & „ſes privileges à défendre? — Mr. le „Secretaire, protocolez que je proteſte „contre tout ce qui peut tendre à les dé„truire, & que le corps louable des maî„tres jurés auſſi bien que la commune „d'Abdere. —

„Proteſté! Proteſté! S'écrierent tous „les maîtres jurés.

„Reproteſté! Reproteſté! S'écrierent „les conſeillers.

„Le bruit s'augmentoit. Meſſieurs, „s'écria l'Archonte en charge auſſi haut „qu'il put; Meſſieurs! Quel vertige vous „a ſai-

„a ſaiſis? Penſez, je vous prie, qui „vous êtes & où vous êtes. Que di„ront les herbieres & les poiſſonnieres „qui ſont là bas, ſi elles nous entendent „crier comme des arracheurs de dents?

„Mais la voix de la ſageſſe étoit „étouffée par le vacarme. Perſonne ne „s'entendoit ſoi-même.

„Par bonheur c'étoit depuis un temps „immémorial la coutume de dîner à mi„di juſte à Abdere; & ſuivant un ordre „du Sénat, une eſpece de héraut étoit „obligé de crier chaque heure à la porte „de l'appartement.

„Illuſtres Seigneurs! S'écria le hé„raut avec la voix du *Stentor* d'*Homere*; „*la douzieme heure eſt ſonnée.*

„Silence; le crieur d'heures! — „Qu'a-t-il dit? Midi, Meſſieurs, mi„di! — Déjà midi! — Déjà midi „ſonné! — Il eſt plus que temps.„ Dans ce moment l'idée d'un repas ſuculent rétablit le repos dans l'état d'Abdere.

„Où dînez-vous aujourd'hui? — „Chez *Poliphonte.* — J'y ſuis auſſi „prié. — Je ſuis charmé d'avoir l'hon„neur d'être avec vous. — L'honneur „eſt de mon côté. — Quelle comédie „repréſente-t-on ce ſoir? — L'*An*„*dromede* d'*Euripide.* — C'eſt donc une „tragédie! — Oh ma piece favorite! —. „Et une muſique! Entre nous, le Nomo„phylax a lui-même compoſé quelques „chœurs: vous entendrez des merveil„les. — En tenant ces diſcours agréa„bles, les Peres d'Abdere quitterent le „Sénat en tumulte; mais ce tumulte „étoit paiſible & n'exprimoit que l'impa„tience d'être ailleurs, ce qui n'étonna „pas peu les poiſſonnieres & les herbieres „qui venoient d'entendre retentir les „murs du Sénat de vrais cris Thraces.

„Graces te ſoient rendues, bien-fai„ſant crieur d'heures! Sans ton heureu„ſe médiation, la querelle des conſeil„lers & des maîtres jurés, ſemblable à cel„le d'Achille, quelque ridicule qu'en fût „la cauſe, auroit probablement allumé

„un

„un feu, dont la flamme dévorante auroit „pu désoler & même détruire la républi- „que d'Abdere. Si jamais un Abdérite „a mérité une ſtatue publique, c'eſt cer- „tainement ce crieur d'heures. Il eſt „vrai que le grand ſervice qu'il rendit à „ſa patrie dans cet inſtant, perd tout ſon „mérite par la circonſtance qu'il ne fut „utile que par hazard; car l'honnête „homme en criant machinalement midi „à l'heure preſcrite, ne penſoit à rien „moins qu'au grand mal qu'il détournoit „de deſſus la république. Mais jamais „Abdérite n'avoit été utile à ſa patrie „autrement.

G.

OPUSCULES PHYSIQUES ET CHYMIQUES, PAR MR. LAVOISIER &c.

SECOND EXTRAIT (*).

La seconde partie de cet excellent ouvrage renferme les recherches de l'Auteur sur les matieres dont il nous a donné l'histoire dans la premiere partie.

La plus grande exactitude caractérise les travaux de Mr. *Lavoisier*. Dans le prémier chapitre il rapporte les expériences par lesquelles il s'est assuré de l'existence d'un fluide élastique fixe dans les terres calcaires, & des phénomenes qui résultent de son absence, ou de sa présence.

Il

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XIII. de ce journal, pag. 242 & suivantes.

Il fit une diſſolution de 2 onces 3 gros & 36 grains de craïe en poudre deſſéchée au degré de chaleur du mercure bouillant, dans 6 onces d'acide nitreux dont la peſanteur étoit à celle de l'eau comme 129895 à 100000. Ces proportions étoient celles qu'il falloit pour la ſaturation. Après l'effervescence la diſſolution peſoit une once de moins que la ſomme du poids des matieres employées.

Au moyen d'un appareil de ſon invention, bien préférable à ceux qui ſont connus jusqu'à préſent, Mr. *Lavoiſier* trouve que 4 gros 63 grains de la même craie, diſſoute dans une once & demie du même acide nitreux (qui eſt le terme de la ſaturation) font une effervescence, pendant laquelle il ſe dégage 206 pouces cubiques de matiere élaſtique.

Pour prévenir les erreurs qui pourroient réſulter de l'abſorption de l'air fixe par l'eau, Mr. *Lavoiſier* couvrit toujours la ſurface de l'eau d'une couche d'huile. Sans cette précaution ſes ex-

périences auroient été auſſi incertaines que celles de *Hales*.

Il trouve que la chaux vive peut abſorber 4 onces 4 gros & 53 grains d'eau par livre, & que les phénomenes qui accompagnent l'extinction de la chaux, ſont les mêmes, ſoit qu'elle ſe faſſe dans le plein ou dans le vuide.

Il ſe dégagea 9 pouces cubiques d'air de 3 gros 27 grains de chaux éteinte & ſéchée, diſſoute dans une once & demie d'acide nitreux; cette proportion étoit celle qu'il falloit pour la ſaturation.

En faiſant paſſer par de l'eau de chaux le fluide élaſtique dégagé de la craie au moyen de l'eſprit de vitriol, la chaux ſe précipita avec toutes les propriétés de la terre calcaire.

L'Auteur s'aſſura auſſi que la peſanteur de l'eau de chaux après la précipitation opérée au moyen du fluide élaſtique, étoit égale à celle de l'eau avant qu'elle fût chargée de chaux.

Pour imprégner l'eau de fluide élaſtique, Mr. *Lavoiſier* le fait bouillonner

à travers l'eau qui eſt contenue dans des vaiſſeaux fermés, auxquels il donne de temps en temps de l'air pour empêcher leur rupture. Il trouve que la peſanteur ſpécifique de l'eau diſtillée eſt à celle de l'eau imprégnée de fluide élaſtique, comme 1000332 à 1000000. Cette eau mêlée à l'eau de chaux produit auſſi la précipitation de la chaux.

Par un calcul auquel ces expériences ſervent de baſe & qui ne peut pas s'éloigner beaucoup de la vérité, Mr. *Lavoiſier* trouve que 100 livres de craie contiennent 31 livres 15 onces de fluide élaſtique, 15 livres 7 onces d'eau, & 52 livres 10 onces de ſubſtance alkaline.

Il remarque que la terre calcaire peut être dans trois états différents, ſuivant qu'elle eſt privée ou ſaturée d'air fixe & d'eau.

Il conclut de la chaleur qui accompagne l'extinction de la chaux, qu'elle contient beaucoup de matiere de feu que l'eau ne lui enleve pas entiérement,

puisqu'après avoir été éteinte dans l'eau, la chaux s'échauffe encore avec l'eſprit de nitre.

Il remarque que ce n'eſt pas cette matiere de feu qui donne à la chaux ſes propriétés, puisqu'elle ne les perd pas après avoir été éteinte dans l'eau, qui l'en prive en grande partie; & qu'il ſuffit de rendre d'une maniere quelconque le fluide élaſtique à la chaux, pour la rétablir dans l'état de terre calcaire.

Dans toutes ces expériences Mr. *Lavoiſier* à toujours fait uſage de la craie; mais il remarque que toutes les terres calcaires qu'il a employées, ont produit les mêmes effets, & qu'il n'y avoit de différence que du plus au moins.

Dans le ſecond chapitre, l'Auteur prouve l'exiſtence d'un fluide élaſtique fixé dans les alkalis fixes & volatils; & indique la maniere de les en dépouiller.

Il mêla 6 onces d'acide nitreux avec 10 onces 6 gros & 63 grains d'eau, dans laquelle il avoit préalablement diſſous 6 onces 2 gros 15 grains & $\frac{1}{4}$ de criſtaux de

de soude. Ces proportions sont nécessaires pour la saturation. Après l'effervescence, le poids du mélange avoit diminué de 1 once 16½ grains.

1 once 26⅜ grains de cristaux de soude, dissouts dans 2 onces d'eau mêlés à 1 once d'acide nitreux, produisirent une effervescence, pendant laquelle il se dégagea 135 pouces cubiques de fluide élastique.

Par un calcul fondé sur ces expériences, Mr. *Lavoisier* trouve que 100 livres de soude contiennent 63 livres 10 onces d'eau; 15 livres & 15 onces de fluide élastique; & 20 livres 7 onces de substance alkaline.

L'Auteur fit une lessive de 14 onces d'eau distillée & de 2 onces de soude en cristaux; il y ajouta successivement 3 onces de chaux éteinte & desséchée à un degré de chaleur égal à celui du mercure bouillant.

Il observa qu'à mesure qu'il ajoutoit plus de chaux, la pesanteur spécifique de la liqueur diminuoit, & après y avoir

ajouté les 3 onces, la pesanteur spécifique de la liqueur étoit à celle de l'eau distillée, comme 1000000 à 1041093, & l'addition d'une plus grande quantité de chaux ne la diminua pas d'avantage; donc il faut trois parties de chaux contre deux de soude, pour la rendre aussi caustique qu'elle peut l'être.

Cette expérience qui paroît favorable aux système de *Black*, n'est pas inexplicable aux partisans de l'*acidum pingue*. Les expériences suivantes décident cependant en faveur de l'air fixe.

Mr. *Lavoisier* trouve que la chaux qui passe par une solution alkaline, augmente de poids d'environ $\frac{1}{4}$; ce qui prouve que la chaux, en rendant les alkalis caustiques, leur enleve quelque chose avec quoi elle s'unit, & qui en augmente le poids.

Il ajouta de la chaux à une lessive alkaline, mais pas en assez grande quantité pour la rendre tout à fait caustique; ensuite il sépara la lessive de la chaux, & satura l'une & l'autre d'acide nitreux:

ayant

ayant receuilli le fluide élaſtique qui s'en dégagea, il trouva que l'alkali qui, s'il n'avoit pas paſſé par la chaux, auroit fourni 135 pouces cubiques d'air, en donnoit ſeulement 64, & que la chaux qui, ſi elle n'avoit pas paſſé par une leſſive alkaline, n'en auroit fourni que 6 pouces, en donnoit 80; la ſomme de cet air dégagé de la chaux & de la leſſive revient, à 3 pouces cubiques près, à la quantité qu'en contenoit la leſſive alkakaline & la chaux, avant d'avoir été mêlées enſemble.

En changeant les proportions de la chaux à l'alkali, le réſultat fut le même. L'air tiré de la chaux joint à celui qu'on tiroit de l'alkali, ſoit fixe, ſoit volatil, étoit toujours, à fort peu de choſe près, égal en quantité à celui que contenoient la chaux & l'alkali avant d'être joints enſemble. Plus on ajoutoit de chaux, plus elle contenoit de fluide élaſtique, & moins en contenoit l'alkali; & lorſqu'on ajoutoit aſſez de chaux pour rendre le mêlange entiérement cauſtique, la leſſi-

ve ne contenoit point de fluide élaſtique.

Ces expériences ſont, on ne peut pas plus favorables au ſyſtême de Mr. *Black*; & elles prouvent, que la chaux rend effectivement les alkalis cauſtiques, en les privant du fluide élaſtique avec lequel elle a une plus grande affinité.

Une diſſolution de 2 onces 6 gros & 36 grains d'alkali volatil concret, dans 6 onces d'acide nitreux, ce qui eſt la proportion néceſſaire pour la ſaturation, perdit pendant l'effervescence 1 once 2 gros & 48 grains de ſon poids.

Une once & demie d'acide nitreux ſaturé d'alkali volatil concret, ce qui en exige 5 gros 48 grains, produiſit 270½ pouces cubiques de fluide élaſtique.

L'Auteur ajouta 2 onces & demie de chaux à une leſſive d'alkali volatil concret, dont la peſanteur ſpécifique étoit à celle de l'eau diſtillée comme 1037440 à 1000000; cette addition diminua la peſanteur ſpécifique de maniere

niere quelle étoit à celle de l'eau diſtillée comme 990790 à 1000000.

Ce terme étoit celui où l'alkali volatil étoit privé de tout fluide élaſtique.

Mr. *Lavoiſier* rendit à une leſſive alkaline cauſtique la propriété de faire effervescence avec les acides en y faiſant bouillonner du fluide élaſtique; elle reprit ſa peſanteur ſpécifique, s'adoucit, & acquit la propriété de précipiter la terre calcaire diſſoute dans l'eſprit de nitre. Cette expérience réuſſit également avec une leſſive d'alkali volatil cauſtique.

Dans le troiſieme chapitre l'Auteur s'occupe de la précipitation de la terre calcaire diſſoute dans l'acide nitreux, par les alkalis fixes & volatils, cauſtiques, & non cauſtiques. Il trouva qu'en précipitant une diſſolution de chaux éteinte dans l'acide nitreux par les alkalis non cauſtiques, cette chaux précipitée augmentoit de poids, & avoit toutes les propriétés des terres calcaires. La même précipitation faite au moyen des alka-

kalis caustiques présenta des phénomenes bien différents; car la matiere précipitée n'avoit que très-peu augmenté de poids, & avoit toutes les propriétés de la chaux.

Le quatrieme chapitre traite de la combinaison du fluide élastique, de la terre calcaire, & des alkalis avec les substances métalliques par précipitation.

Mr. *Lavoisier* ne rapporte qu'une petite partie des expériences qu'il a faites à ce sujet, & réserve les autres à un mémoire particulier. Elles le portent à croire, que le fluide élastique, contenu dans les terres calcaires & dans les alkalis, peut s'unir par la précipitation à la plûpart des substances métalliques, & que c'est ce qui leur ôte l'éclat, les fait augmenter de pesanteur, & les réduit à l'état de chaux.

Il trouva en précipitant une solution de fer & de mercure dans l'acide nitreux par de la craie & de la chaux, que le précipité pesoit considérablement plus que le métal avant sa dissolution, & que l'aug-

l'augmentation du poids étoit plus grande, lorsqu'il précipitoit le métal par une terre. Ces phénomenes étoient plus sensibles à mesure que la terre contenoit plus de fluide élastique.

L'Auteur attribue l'augmentation de poids, produite en précipitant le métal avec de la chaux, à la portion de fluide élastique que le feu n'est pas en état d'en chasser.

Cette augmentation de poids fut plus considérable dans la dissolution du mercure, que dans celle du fer.

Dans le cinquieme chapitre Mr. *Lavoisier* prouve l'existence d'un fluide élastique fixé dans les chaux métalliques.

Les expériences précédentes jointes à ce que la calcination des métaux ne peut se faire sans le concours de l'air; à ce qu'elle est d'autant plus prompte que le métal offre plus de surface à l'air; à l'effervescence qu'on remarque dans la réduction des métaux, & qui a lieu au moment où la substance métallique passe de l'état de chaux à celui de métal, en-

engagent l'Auteur à croire que c'eſt à l'air de l'athmoſphere ou à quelque fluide élaſtique qu'il contient, que ſont dûs les phénomenes de la calcination des métaux. Les expériences ſuivantes mettent cette idée de l'Auteur hors de tout doute.

Il trouva que les chaux métalliques contiennent du fluide élaſtique qui reprend ſon élaſticité lorsqu'on réduit la chaux en métal. Il commença par réduire du minium mêlé avec de la pouſſiere de charbon; il le mit dans une cloche de verre renverſée dans de l'eau, dont la ſurface étoit couverte d'huile, & opéra la réduction au moyen du grand verre ardent de *Tſchirnhauſen*.

Il ſe dégaga une quantité conſidérable de fluide élaſtique; mais l'appareil de cette expérience pouvant rendre le réſultat ſuſpect, Mr. *Lavoiſier* en inventa un autre, qui ne pouvoit laiſſer aucun doute ſur la réalité de la production de l'air.

Au

Au moyen de ce nouvel appareil il réduisit 6 onces de minium, auquel il avoit ajouté 6 gros de poudre de charbon; le poids du tout diminua, par la réduction, de 6 gros 6 grains; & la quantité de fluide élastique dégagé se trouva être de 560 pouces cubiques.

L'Auteur s'assura par plusieurs autres expériences, que le fluide élastique qui s'étoit dégagé de la réduction du minium, ne provenoit pas du charbon.

Mr. *Hales* a trouvé que le minium seul ne donne que très-peu d'air; donc il faut que ce soit à sa combinaison avec le charbon, ou à l'acte de la réduction que soit due la quantité de fluide élastique qui s'en dégage.

Mr. *Lavoisier* hazarde ici une conjecture & s'exprime dans les termes suivants: „s'il étoit permis de se livrer aux „conjectures, je dirois que quelques ex„périences qui ne sont pas assez complet„tes pour pouvoir être soumises aux „yeux du public, me portent à croire „que tout fluide élastique résulte de la „com-

„combinaiſon d'un corps quelconque, ſo„lide ou fluide, avec un principe inflam„mable, ou, peut-être, même avec la „matiere du feu pur, & que c'eſt de cet„te combinaiſon que dépend l'état d'é„laſticité. J'ajouterois que la ſubſtance „fixée dans les chaux métalliques & qui „en augmente le poids, ne ſeroit pas, à „proprement parler, dans cette hypothe„ſe un fluide élaſtique, mais la partie „fixe d'un fluide élaſtique, qui a été dé„pouillé de ſon principe inflammable. „Le charbon alors, ainſi que toute ſub„ſtance charbonneuſe employée dans les „réductions, auroit pour objet de rendre „au fluide élaſtique fixé, le phlogiſtique, „la matiere du feu, & de lui reſtituer „en même temps l'élaſticité qui en dé„pend.„

L'Auteur remarque que ce ſentiment n'eſt peut-être pas entiérement oppoſé à celui de *Stahl;* le charbon pouvant avoir deux uſages, celui de rendre au métal le phlogiſtique, & celui de rendre au fluide élaſtique fixé dans la chaux mé-

métallique le principe auquel il doit ſon élaſticité.

Dans le chapitre ſixieme Mr. *Lavoiſier* fait voir, que lorſqu'un métal eſt réduit à l'état de chaux, il y a une abſorption de fluide élaſtique.

Il calcina au moyen d'un verre ardent du plomb, de l'étain, & un alliage de plomb & d'étain, dans des vaſes de verre plongés dans le mercure, ou dans de l'eau dont la ſurface étoit couverte d'une couche d'huile. Il calcina auſſi du fer par la voye humide, & mit dans une quantité déterminée d'air, de la limaille de fer humectée d'eau.

Il trouva toujours que la calcination au moyen du verre ardent ne ſe faiſoit que très-difficilement dans de l'air renfermé, & qu'elle avoit des bornes au delà desquelles elle devenoit impoſſible; que pendant la calcination, le volume d'air dans lequel elle ſe faiſoit, diminuoit, & que cette diminution étoit à peu près proportionelle à l'augmentation du poids du métal.

Mr.

Mr. *Lavoiſier* regarde donc comme prouvé, qu'il ſe fixe & s'unit aux métaux, pendant leur calcination, un fluide élaſtique qui en augmente le poids; l'impoſſibilité de pouſſer la calcination dans le même air au delà de certaines bornes le porte à croire, que tout l'air que nous reſpirons n'eſt pas propre à s'unir aux métaux & à ſe fixer.

Il conclut que la calcination des métaux ne peut avoir lieu dans des vaiſſeaux exactement fermés, & que, ſi elle s'y faiſoit, du moins ne devroit-il pas y avoir d'augmentation de poids.

Mrs. *Darcet* & *Rouelle* s'occupent d'expériences ſur la calcination des métaux dans des vaiſſeaux fermés. Leurs découvertes répandront ſans doute bien de la lumiere ſur cette matiere.

Mr. *Lavoiſier* n'avoit pas encore connoiſſance des travaux de Mr. *Prieſtley* lorsqu'il fit ces expériences. Il ne put pouſſer la diminution d'un volume d'air par la calcination au delà de $\frac{1}{6}$, & Mr. *Prieſt-*

Prieſtley dit avoir diminué de cette maniere un volume d'air de $\frac{1}{5}$.

Après avoir montré l'exiſtence d'un fluide élaſtique dans différents corps, Mr. *Lavoiſier* s'occupe dans le chapitre ſeptieme de ſes propriétés.

Il mit différents animaux dans du fluide élaſtique dégagé de la craie par l'acide vitriolique & de la réduction du minium; ils y moururent ſur le champ.

L'Auteur attribue cette mort prompte des animaux dans le fluide élaſtique, à ce qu'en entrant dans les poumons des animaux, dont les parois ſont toujours humectées, il eſt ſubitement abſorbé & fixé, & que ne pouvant enfler les poumons autant qu'il le faut, leur jeu néceſſaire à la vie eſt ſuſpendu.

Mr. *Lavoiſier* compare les poumons des animaux qui ſont dans le fluide élaſtique à un ſoufflet dont les parois intérieures ſeroient humectées, & dont on voudroit entretenir le jeu par un fluide élaſtique fixable.

L'Au-

L'Auteur donne encore dans ce Chapitre la deſcription de différents appareils néceſſaires pour obtenir le fluide élaſtique pur; pour le conſerver pendant long-temps en bouteilles; pour le faire paſſer d'un vaſe dans l'autre; & pour le faire bouillonner à travers différentes liqueurs, & le raſſembler enſuite pour l'examiner.

Une bougie allumée plongée dans le fluide élaſtique tiré de la craie & du minium par ſa réduction, s'éteignit dans l'inſtant, & un charbon ardent qui y fut mis, devint noir ſur le champ.

Mr. *Lavoiſier* fit bouillonner 188 pouces cubiques de fluide élaſtique, tiré de la craie au moyen de l'acide vitriolique, dans 7 livres & demie d'eau de chaux: la chaux ſe précipita avec toutes les propriétés de la craie; & il y eut 119 pouces cubiques de fluide élaſtique abſorbé.

Il mit un moineau dans la partie du fluide élaſtique, qui n'avoit pas été abſorbé pendant l'expérience précédente; dans le premier inſtant il ne parut pas être fort incommodé; dans une demi-minute

la

la reſpiration devint difficile, & au bout d'une minute, il tomba de côté preſque ſans mouvement; en étant tiré alors, & expoſé à un courant d'air libre, il revint entiérement à lui dans l'eſpace d'une minute. Une bougie allumée plongée dans ce réſidu de fluide élaſtique s'éteignit dans l'inſtant.

Mr. *Lavoiſier* fit paſſer 135 pouces cubiques d'un mêlange de 560 pouces cubiques de fluide élaſtique & de 80 pouces cubiques d'air commun au travers de quatre bouteilles, dont chacune contenoit 2 livres 10 onces d'eau de chaux; il y eut une abſorption de 69 pouces cubiques.

Il mit un rat dans cet air qui avoit paſſé par l'eau de chaux. Au premier inſtant il demeura aſſez tranquille, mais au bout de trois ou quatre minutes, il tomba dans un eſpece d'aſſoupiſſement, & ſembloit être mort; il ſe remit cependant parfaitement à l'air libre.

Une bougie plongée dans cet air s'éteignit dans l'inſtant. Dans la vue de

répéter l'expérience du Comte de *Saluce*, l'Auteur expoſa pendant cinq heures de ſuite du fluide élaſtique dégagé de la craie par l'acide vitriolique, à un froid artificiel de 15 degrés du Thermometre de *Réaumur* au deſſous du terme de la congélation; il l'examina enſuite, & ne le trouva changé en rien.

Mr. *Lavoiſier* conclut de ces expériences qu'il y a un rapport parfait entre l'air qui ſe dégage des effervescences, & celui qui ſe dégage du minium par ſa calcination; que ces fluides ſont compoſés d'une partie fixable & d'une autre bien plus difficile à fixer, & qui paroît beaucoup s'approcher de la nature de l'air commun; que c'eſt la partie fixable qui eſt nuiſible aux animaux, puisque la qualité malfaiſante du fluide élaſtique diminue à meſure qu'il en eſt plus privé; que la partie fixable eſt en plus grande quantité dans le fluide élaſtique dégagé de la craie que dans celui qui ſe dégage des réductions métalliques.

Tou-

Toutes ces expériences ne paroiſſent pas ſuffiſantes à Mr. *Lavoiſier*, pour déterminer ſi le fluide élaſtique eſt eſſentiellement différent de l'air ou non.

Dans le huitieme chapitre l'Auteur rapporte quelques expériences ſur l'eau imprégnée de fluide élaſtique.

Dans le deſſein de déterminer les dégrés d'affinité du fluide élaſtique avec les métaux & les acides, Mr. *Lavoiſier* verſa de l'eau imprégnée de fluide élaſtique dans des verres qui contenoient des diſſolutions de fer, de cuivre, & de zinc dans l'acide nitreux, & d'or dans l'eau régale; mais il ne ſe fit aucune précipitation.

Une diſſolution d'argent dans l'acide nitreux prit un œil un peu louche, ce qui pourroit faire ſoupçonner que la craie contient de l'acide marin qui s'en dégage avec le fluide élaſtique, mais toujours doit-il s'y trouver en très-petite quantité.

Ces expériences prouvent que les ſubſtances métalliques ont plus d'affinité avec les acides minéraux qu'avec le fluide élaſtique fixable.

L'eau imprégnée de fluide élaſtique, ne change que très-peu & presque imperceptiblement la couleur du ſirop de violettes.

Si après avoir fait précipiter de l'eau de chaux par le fluide élaſtique, on continue à l'y faire bouillonner, elle s'en charge & redisſout la chaux, ce que l'on doit attribuer à la propriété qu'a l'eau aérée de diſſoudre la pierre calcaire.

L'eau imprégnée de fluide élaſtique, & ſaturée de chaux de plomb, étant verſée ſur des diſſolutions de fer, de cuivre, & d'argent dans l'acide nitreux, ne produiſit aucune précipitation; il n'y eut que la diſſolution d'argent qui prit un petit œil louche.

Cette eau précipite la diſſolution du fer, du cuivre, & du zinc par l'acide vitriolique, de même que les diſſolutions de

de plomb, & de mercure, par l'acide nitreux.

Les alkalis fixes & volatils, cauſtiques & non cauſtiques, occaſionnent tous dans cette eau la précipitation de la terre alkaline ſous la forme de craie. Cette eau ne donne qu'une très-légere couleur verdâtre au ſirop de violettes.

Ces expériences réuſſiſſent également, ſoit qu'on employe le fluide élaſtique dégagé des effervescences, ſoit qu'on employe des diſſolutions métalliques.

Le chapitre neuvieme contient pluſieurs expériences ſur la combuſtion du phoſphore dans une quantité déterminée d'air.

Mr. *Lavoiſier* trouve que la combuſtion du phoſphore dans le même air a des bornes, & qu'on ne peut en brûler environ que 6 à 7 grains, dans 109 pouces cubiques d'air; que cet air diminue par là d'environ $\frac{1}{5}$ de ſon volume; & que le poids de l'acide phoſphorique augmente en raiſon de la dimi-

nution de l'air. Il s'assure par des expériences fort ingénieuses que l'augmentation du poids de l'acide phosphorique n'est pas due à l'humidité qui peut se trouver dans l'air, & de laquelle cet acide s'empare avec avidité. L'on ne peut donc l'attribuer qu'à l'absorption de la partie fixable de l'air commun. Mr. *Lavoisier* prouve encore cette vérité par une autre expérience que les bornes d'un journal ne nous permettent pas de rapporter.

L'Auteur ne put enflammer le soufre ni le phosphore dans le vuide; & ni la poudre à canon, ni un mêlange de parties égales de nitre & de soufre ne detonnerent dans le vuide.

L'air dans lequel on a brûlé du phosphore n'est pas nuisible aux animaux, mais la flamme ne peut y subsister. La même chose a lieu dans un mêlange de fluide élastique dégagé des effervescences, & de $\frac{2}{3}$ d'air commun dans lequel on a brûlé du phosphore.

A la

A la fin de ce volume se trouve un extrait des regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, qui contient un abrégé fort court de l'ouvrage de Mr. *Lavoiſier*.

VIE D'APOLLONIUS DE TYANE PAR PHILOSTRATE; &c.

SECOND EXTRAIT. (*)

Pour donner quelque idée du ſecond Tome de cet ouvrage nous allons encore rapporter quelques paſſages des éclairciſſements de *Charles Blount*, puiſque l'ouvrage n'eſt gueres de nature à permettre quelque ſorte d'analyſe que ce ſoit.

„*Calchas* étoit Grec, fils de *Theſtor*; „c'eſt pourquoi les Poëtes l'appellent „*Theſtorides*. C'étoit un devin ſage & „expérimenté, qui par ſes conſeils ſe „rendit utile aux Grecs dans leur expé-„di-

(*) Voyez le premier dans le Volume XIV. de ce Journal pag. 240 & ſuivantes.

»dition contre les Troyens. Pendant »que la flotte Grecque étoit retenue en »Aulide par les vents contraires qu'oc»casionnoit, selon la fable, l'indigna»tion de *Diane*, il enseigna à *Agamem»non* le moyen d'appaiser cette Déesse. »Par la prédiction dont nous venons de »parler, il avertit les Grecs que le siege »de Troye dureroit dix ans: ensuite il »montra qu'on pouvoit arrêter la peste »qui ravageoit l'armée, en appaisant la »colere d'*Apollon*, & il déclara que le »moyen d'appaiser ce Dieu étoit de ren»voyer *Hyppodamie* à son pere *Crisès* »qui étoit un des Prêtres d'*Apollon*, à »qui *Agamemnon* l'avoit ravie pour se »venger d'*Achille*. On dit que *Calchas* »mourut de chagrin d'avoir été vaincu »par *Mopse* dans son propre métier de »devin. Après la prise de Troye, *Cal»chas* alloit avec *Amphiloque* à Colo»phon, ville de la Grece, pour visiter »le temple d'*Apollon*. Chemin faisant »*Calchas* rencontra *Mopse*, fameux Au»gure, qui lui dit,

Sauriez-vous sur le champ déterminer le nombre
Des fruits de ce Figuier qui nous prête son ombre? (*)

»*Calchas* se tut ne sachant que répon-»dre; mais *Mopse* sans hésiter continua,

Leur nombre est de dix-mille; il n'en faut pas exclure,
Un de plus qui s'y trouve; un muid est leur mesure.
Le tout se trouva tel que Mopse l'avoit dit;
Et le pauvre Calchas en mourut de dépit (**),

(*Hésiode.*)

Au

(*) Οὐθμεμ' ἔχω κατὰ θύμον ἐρίνεος ὅσσας βλάνθας
Οὗτος ἔχει μικρὸς περὶ ἐὼν ἔπποις ὅ'ἀν ἀριθμὸν.

(**) Μύριοί εἰσιν ἀριθμὸν ἀτὰρ μετρὸν γε μεθίμνῳ
Εἴς δε περισσεύει, τὸν ἀπέλθεμεν οὐκ δύναται
Ὡς φάτο, καὶ σοφὸν ἀριθμὸς ἐείδετο μέτρει.
Καὶ τότε δὴ Κάλχαντ' ὕπνος θανάσοιο κάλυψεν.

Je ne trouve ces vers dans aucun des trois ouvrages connus d'*Hésiode*; mais je les trouve cités & attribués à *Hésiode* dans la Mythologie de *Noël* le Comte (Lib. IV. Cap. 10.)

Notes du TRADUCTEUR.

„Au ſujet de *Calchas* voyez *Homere* Illiad. „Liv. I. *Virgile* Æneid. Liv. I. *Héſiode*, „& *Noël* le Comte Mythol....

„Les Hiſtoriens ne s'accordent pas ſur „l'origine de *Sémiramis*. Car *Reinec-* „*cius* (Syntagm. Heroic. pag. 47.) pré- „tend qu'elle étoit fille de *Sem* (*). Mais „*Diodore* de Sicile écrit qu'elle étoit na- „tive d'Aſcalon ville de Syrie; & nous „conte (Liv. III. Ch. 2.) cette fable au „ſujet de ſon origine. Il y a dans la Sy- „rie une ville nommée Aſcalon, & peu „loin de cette ville eſt un grand lac, pro- „fond & abondant en poiſſons, près du- „quel eſt le temple d'une célebre Déeſſe; „les Syriens l'appellent *Derceto*; elle a „le viſage de femme & le corps de poiſ-

„ſon.

(*) Et que par conſéquent elle étoit parente de *Ninus*, que le même Auteur croit être *Aſſur*, de la famille de *Sem*. Les raiſons ſur leſquelles il ſe fonde pour penſer que *Sémiramis* étoit de la famille de *Sem*, ſont que le nom de *Sem* eſt renfermé dans celui de *Sémiramis*, & déguiſé ou alteré dans lui de *Simma*, qui nourrit *Sémiramis*.

Note du TRADUCTEUR.

»ſon. Voici la cauſe que les habitants »en débitent. *Vénus* offenſée par la »Déeſſe *Derceto*, la fit tomber amou»reuſe d'un beau jeune homme du nom»bre des Sacrificateurs. *Derceto* en eut »une fille; enſuite honteuſe de ſon mal»heur, elle fit mourir le pere, & ex»poſa l'enfant dans un déſert pierreux. »Cependant la mere ſe reprochant ce qui »s'étoit paſſé, ſe jeta dans le lac où el»le fut changée en poiſſon. C'eſt pour»quoi les Aſſyriens s'abſtiennent encore »aujourd'hui de manger des poiſſons »qu'ils adorent comme des Dieux. Des »colombes en grand nombre faiſoient »leurs nids où cette petite fille avoit été »expoſée; & par une deſtinée particulie»re, elles la ſauverent & nourrirent. »Elles la rechaufferent en entrelaſſant »leurs ailes, & la nourrirent avec du »lait qu'elles voloient aux bergers des ca»banes voiſines; & l'enfant étant parve»nu à l'âge d'un an, & ayant beſoin d'u»ne nourriture plus ſolide, les oiſeaux »la nourrirent avec du fromage qu'ils ti»roient

„roient des mêmes cabanes. Les ber-„gers s'apperçurent que les oiſeaux bé-„quetoient ſans ceſſe leurs fromages, & „trouverent bientôt l'enfant que ces ani-„maux élevoient. Ils la prirent, & en-„ſuite à cauſe de ſa rare beauté, ils la „donnerent à *Simma*, à qui le Roi avoit „confié la ſurintendance des bergers de-„cette province. *Simma* n'ayant point „d'enfant, l'éleva ſoigneuſement comme „ſi c'étoit ſa propre fille, & la nomma „*Sémiramis*, du nom des oiſeaux qui l'a-„voient nourrie. Car en langue Syrien-„ne on appelloit ainſi ces oiſeaux, qui „depuis ce temps furent adorés par les „habitants comme autant de Dieux. Voi-„là, dit *Diodore* (*), ce que les fables „racontent de la naiſſance de *Sémiramis*. „Cette fable, comme le remarque *Sabel-„licus*, reſſemble fort aux fables que la-„poſtérité imagina au ſujet de *Cyrus* & „de *Romulus*, pour ne pas parler de

 „l'hiſtoi-

(*) Biblioth. Hiſtor. Liv. II. Chap. 2.
Note du TRADUCTEUR.

»l'hiſtoire vraie & ſacrée de *Moïſe*. *Sé-*
»*miramis* parvenue à l'âge nubile ſurpaſ-
»ſoit en beauté toutes les autres filles;
»elle fut donc aimée de *Ménon* Gouver-
»neur de la Syrie, qui demeuroit chez
»*Simma*, où il étoit allé par ordre du
»Roi s'informer de ſes troupeaux. *Mé-*
»*non* épouſa *Sémiramis*, ſe rendit à Ni-
»nive avec elle, & en eut deux enfants,
»*Japetès* (*) & *Idaſpès*. La beauté &
»les manieres de *Sémiramis* furent ſi
»puiſſantes ſur l'eſprit de *Ménon*, qu'il
»ſe livra entiérement à elle, en ſorte
»qu'il n'entreprenoit rien ſans ſon avis;
»& tout lui réuſſit heureuſement: cepen-
»dant *Ninus* ayant achevé la ville qui
»porta ſon nom, ſe préparoit à marcher
»contre les Bactriens; & ſachant bien
»que cette nation étoit redoutable par le
»nombre & par le courage des ſoldats, &
»par la nature du pays, il fit des recrues
»dans tout ſon empire. *Ménon* alla
»join-

(*) *Diodore dit Hypatès.*
Note du TRADUCTEUR.

»joindre ſon Roi qui faiſoit le ſiege de »Bactra. Mais ne pouvant pas ſouffrir »l'abſence de ſa femme, il envoya cher»cher *Sémiramis*, afin qu'elle lui tint »compagnie à l'armée. *Sémiramis* plus »prudente & plus courageuſe que ne l'eſt »ordinairement ſon ſexe, ſaiſit cette oc»caſion de faire éclater ſon mérite ex»traordinaire, obéit à ſon mari, & en»treprit le voyage, quoiqu'il fût long. »Pour en diminuer les difficultés, elle »prit un habit qui pouvoit convenir aux »deux ſexes. Il la garantiſſoit de la cha»leur de la ſaiſon; & de plus il ne l'in»commodoit point lorſqu'il falloit agir. »Cet habit fut ſi généralement goûté »qu'il fut pendant long-temps le ſeul que »porterent d'abord les Medes, & enſui»te les Perſes, quand ils devinrent maî»tres de l'Aſie. *Sémiramis* arriva au »camp; obſerva la ſituation du ſiege & »l'emplacement de la ville, & s'apper»çut que les Bactriens, occupés à défen»dre les ouvrages extérieurs attaqués par »les Aſſyriens, négligeoient la citadelle,

»qu'ils

„qu'ils croyoient imprenable parce qu'el-
„le étoit naturellement forte & d'un ac-
„cès difficile. *Sémiramis* choisit un dé-
„tachement d'hommes accoutumés à
„grimper sur les montagnes les plus roi-
„des & à gravir contre les rochers les
„plus escarpés, & montant avec beau-
„coup de peine par des chemins étroits
„& difficiles, s'empara d'une partie de
„la forteresse. Alors, elle donna le
„signal aux siens qui attaquoient les rem-
„parts. Les assiégés furent si effrayés
„de cet événement, qu'ils vuiderent la
„place, & abandonnerent la défense de
„la ville. Ainsi la ville fut prise. Le
„Roi admira le courage héroïque de *Sé-*
„*miramis* & fut épris de sa beauté. Il
„requit son mari de la lui céder. *Mé-*
„*non* refusa; le Roi le ménaça de lui fai-
„re crever les yeux; & *Ménon* épou-
„vanté par les menaces du Roi & pressé
„par son amour s'étrangla de ses propres
„mains. Le Roi épousa *Sémiramis* restée
„veuve, en eut un fils appellé *Ninias*,
„& mourut bientôt après laissant *Sémi-*

„*ra-*

„*ramis* Gouvernante de ſon fils & du „royaume (*). On raconte différem„ment la mort de *Ninus*. Quelques Au„teurs prétendent, avec *Oroſe* & *Réuſ„nerus*, qu'il mourut d'une bleſſure qu'il „avoit reçue dans la guerre contre les „Bactriens. Mais *Diodore* dit que ſe„lon les Hiſtoriens d'Athenes (**) & au„tres, *Sémiramis* ſe fiant au pouvoir de „ſa beauté, pria *Ninus* de vouloir la re„vêtir des habits royaux & la laiſſer gou„verner le royaume avec une autorité „abſolue durant cinq jours. *Ninus* y „conſentit, & *Sémiramis* commença par „mettre à l'épreuve la fidélité & l'obéiſ„ſance de quelques gardes, & enſuite „leur ordonna de mettre en priſon ſon „mari; les gardes obéirent ſur le champ; „& de cette maniere *Sémiramis* s'empara „de

(*) Jusqu'ici *Diodore* Liv. II. Chap. 3. J'ai rapproché du texte la verſion de *Btount*.

(**) C'eſt ainſi que s'exprime *Btount* (Athénians); mais *Diodore* Chap. 9. dit *Athénée* (Ἀθήναιος).

Notes du TRADUCTEUR.

„de l'empire. *Élien* (*) & *Plutarque* (**) „ne différent de ce reçit qu'en quelques „circonſtances. *Diodore* dit que *Sémi-* „*ramis* fit empriſonner *Ninus*; *Élien* & „*Plutarque* diſent qu'elle le fit tuer. „*Diodore* & *Élien* écrivent qu'elle de- „manda cinq jours d'autorité; *Plutarque* „dit qu'elle ne demanda qu'un jour. Voi- „ci ce que *Juſtin* (***) rapporte touchant „le regne de *Sémiramis* après la mort de „ſon mari. *Ninus* étant tué, & ſon „fils *Ninias* trop jeune, *Sémiramis* n'oſa „ni confier un ſi grand empire à un en- „fant, ni gouverner ouvertement elle- „même, parce qu'un ſi grand nombre de „nations puiſſantes qui à peine obéiſſoient „à un homme, ne ſe feroient pas ſou- „miſes aux ordres d'une femme. Elle „ſe donna donc pour le fils de *Ninus*. „La mere & le fils avoient tous deux la „taille

(*) Hiſtoires diverſes Liv VII. Ch. 1.

(**) Dans ſon livre de l'amour (Ερωτικός.)

(***) Lib. I. Cap. 2.

Notes du TRADUCTEUR.

„taille moyenne, la voix douce, le mê-
„me tempérament, les mêmes traits de
„visage, le même port. Elle couvrit
„ses bras & ses cuisses, mit un ornement
„sur sa tête; & afin qu'on ne la soupçon-
„nât pas de cacher quelque chose, elle
„ordonna que tout le monde se vêtit de
„la même maniere. Ainsi elle contrefit
„son sexe & passa pour un jeune homme.
„Ensuite elle se rendit fameuse par la
„grandeur & par la magnificence de ses
„entreprises; & quand elle se crut au
„dessus de l'envie, elle avoua ce qu'elle
„étoit & ce qu'elle avoit feint d'être;
„& par cet aveu ne diminua point la
„dignité de son Gouvernement; au con-
„traire elle augmenta l'admiration du
„peuple étonné qu'une femme eût non
„seulement surpassé en courage toutes
„les autres femmes, mais aussi les hom-
„mes les plus braves. Elle bâtit Baby-
„lone comme nous l'avons dit: elle ne
„se contenta pas de conserver l'empire
„tel qu'elle l'avoit trouvé, mais elle y
„ajouta l'Ethiopie, & porta la guerre
„jus-

»jusqu'aux Indes qui jusqu'alors n'avoient »pas été envahies, & qui dans la ſuite »ne le furent que par *Alexandre* le Grand. »Enfin elle fut tuée par ſon fils qu'elle »ſollicitoit à commettre un inceſte avec »elle. C'eſt ce qu'on lit dans *Juſtin* »(Lib. I.) Elle mourut d'une maniere »plus honorable ſelon *Arrien* (*) & quel»ques autres Auteurs, qui diſent qu'elle »marcha contre les Indiens à la tête de »trois millions de fantaſſins, & de cin»quante mille cavaliers, outre cent mille »chars; qu'elle fut vaincue par *Stanro»bates* ſur les bords de l'Indus, & qu'elle »mourut, ou, ſelon d'autres, fut trans»formée en colombe, qui eſt l'oiſeau de »*Vénus*. Ce changement donna lieu »aux Babyloniens de mettre une colom»be dans leurs drapeaux, & d'adorer *Sé»miramis* ſous cette figure.

Dirai-

(*) Au livre des choſes des Indes, pas loin du commencement. *Arrien* dit ſeulement que *Sémiramis* d'Aſſyrie tenta d'entrer dans les Indes avec une armée; mais que la mort la prévint.

Note du TRADUCTEUR.

Dirai-je qu'au milieu des villes de Syrie,
La colombe voltige avec ſécurité;
Et que des habitants reſpectée & chérie,
Elle a tous les honneurs de la Divinité? (*)
Tibull. Lib. I. Eleg. 7.

„*Sémiramis* imagina les Eunuques; elle fut exceſſivement adonnée à l'amour, „comme le prouvent ſes vues criminelles ſur ſon fils, dont parlent *Juſtin* (**), „*Béroſe* (***), *Diodore* (†), *Plutarque* (††), & *Suidas* (†††). Elle eut „une ambition démeſurée, témoins ſes „conquêtes en Égypte, en Éthiopie, dans „l'Ara-

(*) *Quid referam ut volitet crebras intacta per urbes*
Alba Palæſtino ſancta Columba Syro?
v. 17. 18.

(**) Hiſt. Lib. I. Cap. 2.

(***) Je ne trouve rien dans *Béroſe* qui regarde cet inceſte.

(†) *Diodore* (Liv. II.) parle des débauches de *Sémiramis*, & ne dit rien de l'inceſte.

(††) Je n'ai pas pu trouver l'endroit de *Plutarque* dont il eſt queſtion ici.

(†††) *Suidas*, Article Σεμίραμις ne parle ni de débauches ni d'inceſte.

Notes du TRADUCTEUR.

„l'Arabie, & dans la Bactriane (*Plut.* (*) „*Oroſ.* (**) *Juſtin.* (***) *Diod.* (†)). „Elle fut fort entichée de vaine gloire, „ce qu'on voit par ſes magnifiques bâti„ments; parmi lesquels *Strabon* (*Géog.* „Liv. XVI.) (††) met l'Obéliſque de Ba„bylone, qu'il cite comme le plus re„marquable. Elle fut fort ſujette à l'eſ„prit de vengeance; car il y a des Au„teurs qui diſent qu'elle n'entreprit la „guerre contre *Stanrobates* Roi des In„des, que pour ſe venger de quelques „réflexions piquantes qu'il avoit faites „au

(*) Opuſcul. Harangue de la valeur d'*Alexandre*,
(**) Adverſus Paganos.
(***) Hiſt. Lib. I. Cap. 2.
(†) Biblioth. hiſtor. Liv. II. Chap. 7.
(††) *Strabon* au commencement du Liv. XVI. nomme des élévations de terres (χώματα), des murailles, des fortifications, des aqueducs, des canaux, des chemins, des ponts &c.; & ne dit rien des pyramides, ni des obéliſques. Plus bas il dit ſimplement que le tombeau de *Bélus* étoit une pyramide quarrée, faite de briques, haute d'un ſtade, & dont chaque côté étoit auſſi d'un ſtade.

Notes du TRADUCTEUR.

„au sujet de son penchant à l'amour. „Enfin elle fut fort expéditive, comme „le prouve le fait rapporté par Valere „Maxime (Lib. IX. Cap. 3.) (*); c'est „qu'ayant appris pendant qu'elle faisoit „sa toilette, que Babylone s'étoit révol„tée, elle courut avec les cheveux épars, „mit d'abord le siege à la ville, & la „soumit entiérement avant d'achever de „se coëffer. Elle régna quarante-deux „ans. (*Béros. Diod. Plut.* & *Suidas.*)...

„*Titus-Livius* (**) dict vray que le „langage des hommes nourris sous la „Royauté, est toujours plein de vaisnes „ostentations & faux tesmoignages: chas„cun eslevant indifféremment son Roy à „l'extrême ligne de valeur & grandeur „souveraine (***). *Que tout ce qu'il „foule aux pieds devienne rose* (†). Si „le

(*) No. 4. des externes.
(**) *Tite Live* Liv. 35. Chap. 48. §. 2.
(***) *Mont.* Liv. I. Chap. 3.
(†) *Quidquid calcaverit hic, rosa fiat.*

Notes du TRADUCTEUR.

„le Prince connoît seulement les quatre „points cardinaux des vents, que le moin„dre sujet n'ignore point, on éleve au „ciel son savoir & son habileté à connoî„tre le temps. S'il s'entend à conduire „le moindre bateau sur la riviere la plus „tranquille, on exalte son étonnante ha„bileté dans l'art de la navigation; il y „a pourtant des milliers de matelots qui „en savent plus que lui. S'il s'apperçoit „qu'un violon n'est pas bien accordé, on „crie qu'il est grand musicien. S'il sait „se tenir sur un cheval qui va au pas, „c'est un excellent écuyer. Et s'il est „en état de distinguer une enseigne de „cabaret d'un célebre tableau peint par „un des meilleurs maîtres d'Italie, c'est „un grand connoisseur en peinture. Ain„si les Princes sont trompés par les in„dignes esclaves qui les entourent, & „qui ne souffrent point que la vérité par„vienne jusqu'à eux. Ces scélérats ai„ment ce que le Souverain aime, ils font „ce qu'il fait, quelque bas & honteux „qu'il soit. Chacun des suivants d'*A-*

„*lexan-*

„*Iexandre* portoit comme luy, la tête „à coſté. Et les flatteurs de *Dionyſius* „s'entre-heurtoient en ſa préſence, pouſ„ſoient & verſoient ce qui ſe rencon„troit à leurs pieds, pour dire, qu'ils „avoient la vue auſſi courte que lui.... „J'en ai veu la ſurdité en affectation. Et „parce que le maiſtre hayſſoit ſa femme, „*Plutarque* a veu les courtiſans répudier „les leurs qu'ils aimoient.... (*) Les „flatteurs de *Mithridates*, d'autant que „leur maiſtre prétendoit à l'honneur de „bon médecin, luy portoient à inciſer & „à cautériſer leurs membres (**); ſa„chant bien que quand un Prince s'érige „en médecin, on ne peut lui faire de „plus grand plaiſir que de ſe rendre ſon „malade. *Adrian* l'Empereur ſe déba„tant avec le Philoſophe *Favorinus* de „l'interprétation de quelque mot, *Favo*„*rinus*

(*) Ce fait eſt mal rapporté. Voyez *Plut.* de la différence entre le flatteur & l'ami, Ch. 8.

(**) Mont. Liv. III. Ch. 7.

Notes du TRADUCTEUR.

„*rinus* lui en quitta bientoſt la victoire; „ſes amis ſe plaignant à luy: vous vous „moquez, fit-il, voudriez-vous qu'il „ne fuſt pas plus ſçavant que moy, luy „qui commande à trente légions? *Au-* „*guſte* eſcrivit des vers contre *Aſinius* „*Pollio:* & moy, dit *Pollio,* je me tais; „ce n'eſt pas ſageſſe d'eſcrire à l'envy de „celuy qui peut proſcrire: & avoient „raiſon. Car *Dionyſius* pour ne pou- „voir eſgaller *Philoxenus* en la Poéſie, „& *Platon* en diſcours, condamna l'un „aux carrieres, & envoya vendre l'autre „eſclave en l'isle d'Égine (*). Vois-je „pas que le meſchant, le bon Roy, ce- „luy qu'on hait, celuy qu'on aime, au- „tant en a l'un que l'autre (**). On le „ſuit comme les corbeaux ſuivent les „charognes, non pas pour eux, mais „pour ſoi. Ses courtiſans louoient un „jour *Julian* l'Empereur de faire bonne „juſti-

(*) Mont. Liv. III. Ch. 7.
(**) Mont. Liv. I. Ch. 42.

Notes du TRADUCTEUR.

„juſtice: Je m'enorgueillerois volontiers, „dit-il, de ces louanges, ſi elles ve„noient de perſonnes qui oſaſſent ac„cuſer ou meslouer mes actions contrai„res, quand elles y ſeroient.... (*) Les „flatteurs du grand *Alexandre* luy fai„ſoyent accroire qu'il étoit fils de *Jupi„ter:* un jour eſtant bleſſé, regardant „eſcouler le ſang de ſa playe, qu'en di„tes-vous? fit-il: eſt-ce pas icy un „ſang vermeil, & purement humain! Il „n'eſt pas de la trempe de celuy qu'*Ho„mere* fait eſcouler de la playe des Dieux. „*Hermodorus* le Poëte avoit fait des „vers en l'honneur d'*Antigonus*, où il „l'appelloit fils du Soleil: & luy au con„traire: celuy, dit-il, qui vuide ma „chaiſe percée, ſçait bien qu'il n'en eſt „rien (**). *Séneque* (*Thyeſt.* Act. II. „Scen. 1.) place un des plus grands avan„tages de la ſouveraineté, en ce que les

E 2 „ſu-

(*) *Ammien Marcellin* Lib. XXII. Ch. 11.

(**) Mont. Liv. I. Ch. 42.

Notes du TRADUCTEUR.

»ſujets ſont forcés à ſupporter, à louer »même les plus grandes extravagances »de leur Souverain (*): ſi un Prince eſt »auſſi efféminé que *Sardanapale*, les cour»tiſans applaudiſſent à ſa paſſion déré»glée; ils ambitionnent plus les bonnes »graces de *Cléopatre*, & ſe glorifient »plus de ce qu'elle leur a ſouri, que du »plus grand honneur du monde. Auſſi »un Auteur ingénieux obſerve-t-il que »les viſages des courtiſans ſont toujours »à la mode comme leurs habits; car le »courtiſan qui ne ſait pas changer de »phyſionomie ſuivant l'occaſion, ne ſau-

»roit

(*) — — *Maximum hoc regni bonum eſt,*
Quod facta Domini cogitur populus ſui
Quam ferre tam laudare.
v. 205-207.

Qu'on peut traduire

Il faut que les ſujets ſouffrent leurs Souverains,
En approuvent les faits, en vantent les deſſeins.
De louanges toujours ſe faire offrir l'hommage,
Eſt de la royauté le plus grand avantage.

Note du TRADUCTEUR.

„roit changer de linge quand il convient. „*Sempronius* tua lâchement *Pompée* ſur „le rivage d'Égypte pour captiver la „bienveillance de *Céſar* : il auroit égale„ment tué *Céſar* ſi *Céſar* eût été malheu„reux. Il n'y a ni baſſeſſe ni trahiſon „que ces lâches flatteurs n'entreprennent „pour plaire à leur Prince, dût-elle „perdre le Roi & le Royaume. S'il a „du penchant à la tyrannie, ils la favo„riſent en lui conſeillant de tenir une ar„mée ſur pied, d'opprimer le peuple par „des exactions illégitimes, & de le gou„verner ſans loix : & s'il eſt adonné aux „femmes, ſur le champ ils deviennent „autant de Mercures. Les hommes qui „s'empreſſent le plus à débaraſſer le Prin„ce de tout ſoin & de toute affaire, & „les femmes qui contribuent le plus à ſes „plaiſirs, ſont ſes principaux favoris ; & „malgré les grands maux qui en réſultent „pour les ſujets, ces favoris ſont idolâ„trés par les paraſites ſubalternes ; car „tout jeune courtiſan eſt comme une „plante de houblon, qui doit avoir ſon

»échalas pour la soutenir; de là vient »que quand un grand favori tombe, plu»sieurs autres périssent. On dit que la »baleine marche sous la conduite d'un »petit poisson; il en est de même de la »plupart des Princes, qui, étant moins »instruits de la vérité que les hommes »des autres conditions, sont dans les »affaires les plus importantes, menés »par une maîtresse perfide, ou par un »indigne favori....

»L'opinion la plus commune a été que »la vertu consiste dans la médiocrité; & »un savant François (*) remarque dans »ses conférences philosophiques que la »propriété de tout ce qui est destitué de »raison est d'aller à l'extrêmité. La »pierre va au centre; le feu à la circon»férence; la terre boit autant d'eau qu'il »est possible; les animaux prenent autant »de

(*) Sur une indication aussi vague que celle-ci, je n'ai pas pu reconnoître l'Auteur que *Blount* a en vue.

Note du TRADUCTEUR.

„de nourriture qu'ils peuvent: les arai-„gnées ne ceſſent de faire la toile que „quand elles n'ont plus de matiere; les „roſſignols chantent ſouvent jusqu'à ce „qu'ils crevent; & chaque paſſion aban-„donnée à elle-même monte au plus „haut point; le profond ſavoir dans les „diſcours & dans les écrits touche aux „limites de la folie; & la force des vers „montre la foibleſſe de l'Auteur (*).

L'eſprit eſt un faucon qui vole & prend l'eſſort;
Plus il s'éleve en l'air & plus il diminue,
Tant qu'enfin on le perd totalement de vue.

Prologue de Pſyché.

„C'eſt pourquoi St. Jérome avoit cou-„tume de dire au ſujet de cette eſpece „de livres: *on doit négliger celui qui ne „veut pas être entendu* (**).

(*) Wit, like a Faulcon towring in its flight,
When once it ſoars above its uſual height,
Leſſen till it becomes quite out of ſight.

(**) *Qui non vult intelligi, debet negligi.*

Notes du TRADUCTEUR.

„Peut-on rien imaginer de plus abſur-
„de qu'une mode portée à l'extrêmité?

Vaſte chapeau, jarretiere pendante;
Large cravatte ou bavette fringante;
Et haut-de-chauſſe étroit & découpé (*).

„De là vient que *Dédale* dans la fable en-
„joint à ſon fils *Icare* de ne pas prendre
„ſon vol trop bas, pour ne pas mouiller
„ſes ailes dans les eaux de la mer, & de
„ne pas voler trop haut, pour ne pas
„riſquer que la cire dont elles étoient fai-
„tes, ſe fondît à la chaleur du ſoleil.
„C'eſt la route qu'ont ſuivi tous ceux qui
„ont été heureux. La libéralité, que
„tous les hommes louent, eſt entre l'a-
„varice & la prodigalité: car l'avare eſt
„toujours prêt à recevoir & ne l'eſt ja-
„mais à donner; au contraire le prodi-
„gue eſt prêt à donner & rétif à recevoir.
„Le prodigue à force de faire du bien
„aux

(*) Narrow Trunck Breeches, and the broad-brimm'd Hat,
The dangling Knee-Tye, and the Bibb-cravat.
Note du TRADUCTEUR.

„aux autres, ſe fait du mal à lui-mê-
„me; l'avare ne fait point de bien aux
„autres & encore moins à lui-même.
„Celui qui eſt réglé dans ſa dépenſe,
„mérite ſeul le nom de vertueux, & rend
„ſa libéralité eſtimable. La magnifecn-
„ce eſt par rapport aux grandes dépenſes
„ce que la libéralité eſt par rapport aux
„moindres; ainſi la magnificence eſt un
„milieu entre les deux extrêmes. La
„témérité eſt ſouvent auſſi ſujette aux
„mauvaiſes conſéquences que la poltron-
„nerie; la vraie valeur les prévient tou-
„tes en gardant le milieu. Le déſir ré-
„glé des honneurs a pour extrême le mé-
„pris de l'honneur & l'ambition. La clé-
„mence eſt entre la colère qui s'offenſe
„de tout, & la ſtupidité qui ne s'offenſe
„de rien: la véracité entre la vaine os-
„tentation & la diſſimulation; la bonne
„plaiſanterie entre la bouffonnerie & la
„ruſticité: l'amitié entre la flatterie &
„la haine: la modeſtie entre la timidité
„& l'impudence; la colere entre la ma-
„lice & la négligence. Enfin toutes les

„vertus ont leurs extrêmes; c'eſt pour-
„quoi l'on a dit: la vertu ſe tient au mi-
„lieu (*); & par la même raiſon le ſage
„ne demande ni la richeſſe ni la pauvre-
„té, mais la *médiocrité*, que les anciens
„appelloient d'or pour montrer le cas
„qu'ils en faiſoient. C'eſt ainſi qu'*Apol-*
„*lonius* ne demande ni pauvreté ni ri-
„cheſſes, mais d'avoir peu & de n'avoir
„beſoin de rien. On doit éviter autant
„les gouffres de Charybde que les ro-
„chers de Scylla....

(*) *In medio conſiſtit virtus.* Blount.

T.

DER CAVALIER UND MENSCHENFREUND. &c.

C'eſt à dire:

LE GENTIL-HOMME ET L'AMI DES HOMMES, OU HISTOIRE DU BARON GRANDOM, &c.

SECOND EXTRAIT. (*)

Nous avons laiſſé à la fin du premier extrait, le Baron, la Comteſſe & la jeune D. ſa fille dans une chambre, avec un courier tout hors d'haleine, & qui d'abord ne pouvoit leur parler.

Quand la parole fut revenue à ce dernier, il apprit à ſes auditeurs qu'il étoit envoyé par Mr. D. pour annoncer à ſon

(*) Voyez le premier extrait dans le XIV. Volume de ce journal, page 161 & ſuivantes.

épouſe, que le billet de lotterie dont on a parlé ci-deſſus, avoit tiré le gros lot.

On juge aiſément de l'effet de cette nouvelle ſur les intéreſſés. Après un cri de ſurpriſe & de joye, les Dames tombent dans leur canapé, & le Baron leur fait des compliments.

„Le courier, qui ſans doute n'avoit „guere fréquenté le beau monde, que la „chûte dans le canapé & nos compliments „ennuyoient, & qui croyoit être entié„rement oublié, quoiqu'il méritât bien „quelque attention, vu la bonne nouvel„le qu'il avoit annoncée; ce courier le„va deux ou trois fois ſes groſſes bottes, „en l'air, & les laiſſant retomber peſam„ment à terre fit réſonner ſes éperons de „fer comme dans un tournoi. Chaque „membre paroît avoir reçu ſon départe„ment particulier pour indiquer & ex„primer les paſſions dans le langage pan„tomime. Tout comme les yeux expri„ment l'amour & le contentement, la „haine & la colere; & de même que les „mouvements des bras donnent ſouvent

„du

„du nerf & de l'ame aux paroles dans le „discours; de même aussi la nature pa„roît avoir donné aux pieds l'expression „de l'impatience & de l'inquiétude. „D'abord qu'on voit quelqu'un remuer „les pieds & trépigner, on imagine aussi„tôt que ce quelqu'un est inquiet, que sa „patience est à bout, & qu'il veut s'en „aller. Aussi à peine eûmes nous re„marqué cet abrégé d'impatience dans „notre homme que nous parûmes frappés „tous les trois de l'injustice de notre pro„cédé. Nous allâmes à lui.

„Et quand viendra Mr. D.? Dit la „Comtesse.

„Son dessein étoit d'arriver ici demain „vers midi, à ce qu'il m'a dit.

„A ces paroles notre homme se re„tourna vers la porte; autre marque qu'on „l'arrêtoit trop. Je remarquai de plus „sur son visage une attente que je com„pris d'abord. Rien n'étoit sans doute „plus juste que de lui faire un présent „après la bonne nouvelle qu'il avoit ap„portée, mais on ne pouvoit guere at-

„tendre que la générosité des Dames les „en fit ressouvenir au milieu de l'agréa„ble distraction où elles étoient plongées. „J'essayai de les y amener. Après avoir „fait un signe des yeux, pour indiquer „que j'avois quelque chose à dire, nous „allâmes tous trois à la fenêtre.

„Cet homme voudroit bien s'en re„tourner, à ce que je remarque, leur dis„je: & en même temps je fis résonner „assez fort mon argent. Les Dames „comprirent d'abord ce son harmonieux „qui n'étoit que l'air de mes paroles.

„Mais auparavant il faut lui faire un „présent, dit la Comtesse.

„Rien n'est plus juste, repliqua la jeu„ne D., & si vous le trouvez bon, je vais „lui donner la bourse que j'osai vous of„frir par ignorance.

„La Comtesse sourit d'un air d'appro„bation, ne voulant ni la confusionner „par sa réponse, ni la faire rougir par „un compliment flatteur.

„Quand le courier s'apperçut de no„tre délibération, il eut probablement

„un

„un preſſentiment de ſa concluſion avan-
„tageuſe pour lui. Quand une fois l'hom-
„me eſt dans l'attente de quelque choſe,
„il eſt difficile qu'il ſe paſſe quelqu'action
„relative ſans qu'elle touche cette corde,
„& lui faſſe rendre le ton déſiré. Mais
„lorsqu'il vit tirer une bourſe, il ne dou-
„ta plus de rien, & préciſément à cauſe
„de cela, il crut qu'il étoit temps de
„feindre de ne rien comprendre à tout
„ce qui ſe paſſoit. Eſt-ce orgueil ou
„bien modeſtie? Je ne le déciderai pas;
„mais il eſt ſûr que la plus grande partie
„des hommes avant d'avoir reçu une gra-
„ce ou un préſent dont ils ſont ſûrs,
„prennent un air niais & font ſemblant
„de ne s'y être nullement attendus, afin
„de jouer enſuite l'étonnement & la ſur-
„priſe, quoiqu'ils euſſent eſpéré depuis
„long temps. Notre courier fit donc le
„honteux & l'ébaubi quand il reçut la
„bourſe des mains de l'aimable D. Il
„avançoit & reculoit; il faiſoit la révé-
„rence; tantôt il vouloit lui ſaiſir la
„main, & tantôt le bas de la robe: en-

„fin

„fin il ſe réſolut à prendre la main qu'il „baiſa humblement. Enſuite il courut „en faire autant à la Comteſſe. Il me „prenoit ſans doute auſſi pour une des „cauſes de ſon bonheur; car mon tour „alloit venir, quand je le priai de ſe „tranquilliſer, une pareille politeſſe ne „couvenant qu'envers des Dames. Ceci „arrêta ſa reconnoiſſance au beau milieu „de ſa courſe, & le rendit encore plus „embaraſſé. Car alors il étoit au milieu „de la chambre, tenant ſa bourſe à la „main ſans ſavoir que dire: & plus il „examinoit la peſanteur de cette bourſe „& la ſomme qu'elle contenoit & qui „ſurpaſſoit ſon attente, plus ſa conte„nance témoignoit d'angoiſſe. Enfin „par bonheur il lui vint dans l'eſprit „de faire l'homme occupé, & obligé „de partir inceſſamment. Il demanda „ſi l'on n'avoit rien à marquer à Mr. „D. parce qu'il avoit ordre (de lui „même ſans doute) de retourner d'a„bord.

„Mon

„Mon ami, dirent les Dames, nous „penſions qu'il étoit déjà en chemin, & „devoit arriver demain.

„Le pauvre courier n'avoit pas penſé „à cela: oui mais — mais ſi je le ren„controis?

„Alors dites-lui que nous l'attendons „avec impatience.

„Très-bien, très-bien, Mesdames — „Il fit une révérence &c. &c.

C'étoit le matin & le Baron quitta ces Dames avec promeſſe de revenir après dîné.

En rentrant chez la Comteſſe l'ami des hommes trouve un jeune homme de la plus belle figure avec les Dames. C'étoit Mr. D. qui à force de diligence étois arrivé plutôt qu'on ne l'attendoit.

On imagine ſans peine les compliments, les embraſſades, les remerciments, les offres d'amitié que cauſe cette entrevue. La concluſion de cet entretien eſt que le Baron demeurera chez la Comteſſe avec les deux jeunes époux: l'été à la maiſon de campagne, & l'hiver en ville.

On part pour la campagne: une roue rompue en chemin eſt cauſe d'un entretien aſſez ſingulier ſur le déſordre qui réſulte des différentes juriſdictions. On arrive, & *Grandom* devient à la campagne ſi bon ami du jeune D. que celui-ci lui avoue enfin qu'il porte un faux nom & qu'il eſt d'une des meilleures familles de l'Empire. Cet aveu amene l'hiſtoire de D. & celle de ſon Pere.

La mort de ce dernier laiſſe Mr. D. dans un état ſi triſte qu'il eſt obligé d'accepter un emploi qui ne convenoit nullement avec un nom illuſtre, ce qui le force à prendre le nom de D.

Mon Pere, c'eſt le jeune D. qui parle, s'appelloit le Comte *de Meyenfeld*, & avoit un bien honnête dans le Duché de H. Entraîné par des paſſions vives, il quitta ſes terres pour aller à la cour royale de D. & y chercher quelque charge. Il parvint à être Chambellan, favori du Roi, & enfin Maréchal de la cour.

Il devint amoureux de la Comteſſe R. une des plus aimables femmes de la cour, & vu les circonſtances flatteuſes de ſa fortune, il ne pouvoit pas douter d'être accepté; mais le Comte vouloit être aimé pour lui-même, non pour ſes acceſſoires. Il prit donc le parti de ne ſe confier à perſonne, pas même à la Comteſſe R., & d'examiner avec ſoin ſa façon de penſer.

Ses découvertes furent conformes à ſes deſirs: il ne lui reſtoit qu'à ſavoir ſi la Comteſſe l'aimoit; ce qui n'étoit pas aiſé, vu qu'il vouloit être aimé pour ſa perſonne, non pour ſes honneurs & pour ſon bien.

Cependant la Comteſſe R. jeune & ſenſible n'avoit pu voir un auſſi aimable cavalier ſans l'aimer. Et le hazard qui ſert ſi ſouvent les amants, découvrit au Comte *de Meyenfeld* le penchant de la Comteſſe, mais cette découverte heureuſe fut accompagnée & même occaſionnée par une circonſtance déſagréable, c'étoit l'amour du Roi pour la Comteſſe R.

Deux

Deux amants d'accord ne peuvent guere ſe cacher aux yeux d'un rival, & ſur-tout d'un rival Roi. Celui-ci fit ordonner à la Comteſſe R. par la grande Gouvernante de la cour, de ne pas ſortir de ſon appartement jusqu'à nouvel ordre. Quand à *Meyenfeld*, le Souverain n'oſoit le faire arrêter, ni lui faire défendre la cour ſans quelque prétexte.

Les deux amants ſe douterent bientôt de la cauſe de ce changement, & comme la Comteſſe n'étoit pas obſervée de fort près, elle prit le parti de ſe faire enlever par le Comte. Cette entrepriſe réuſſit, & le Duché de G. reçut nos fugitifs.

Là *Meyenfeld* changea de nom, épouſa ſon amante, & apprit que le Roi l'avoit non ſeulement privé de ſa charge & de ſes appointements, mais qu'encore, ſous de faux prétextes, on avoit confiſqué ſes biens.

La Comteſſe accoucha d'un fils, & mourut en couche; & le Comte ſon époux, après avoir mené une vie triſte & déſolée pen-

pendant dix neuf ans, employés à l'éducation de ſon fils, mourut & me laiſſa ſans biens, & ſans appui.

Le jeune G. ſe préſente au Prince R. ſous ſon nom ſuppoſé, & eſt accepté comme ſecrétaire. Le reſte eſt déjà connu.

A peine le jeune G. eut-il fini ſon hiſtoire qu'on agita la queſtion s'il ne devoit pas reprendre ſon vrai nom, vu qu'il étoit gendre de la Comteſſe C. & que le lot conſidérable qu'il avoit gagné le mettoit en état de ſoutenir ſon rang. On décide qu'oui, & nous n'appellerons plus Mr. & Mad. G. que le Comte & la Comteſſe *de Meyenfeld.*

A l'approche de l'hiver, *Grandom* & ſes amis ſe reſſouviennent qu'ils avoient conclu d'en aller paſſer une partie en ville. Ils choiſiſſent la réſidence du Prince R. dans l'eſpérance que quand il ſauroit que la Comteſſe *de Meyenfeld* eſt ſa fille, il n'auroit plus de rancune contre le Comte, qu'il lui ſeroit même obligé de l'avoir empêché de commettre

un

un inceſte, & que peut-être, il ſe reconcilieroit avec ſon ancienne amante, & honoreroit toute la famille de ſon amitié & de ſa protection. L'ami des hommes ſe charge d'aller à la cour en qualité de médiateur.

On exécute ce projet, & *Grandom* ſe fait préſenter au Prince, qui, ſelon l'uſage, lui fait deux ou trois queſtions, & le quitte après une demi-révérence de tête.

L'ami des hommes ſe voit obligé de faire demander une audience particuliere au Prince, & retourne chez lui.

„A peine étois-je entré, (c'eſt le Ba„ron qui parle) que les deux Comteſſes „accourant à moi me ſaiſirent, l'une par „la manche, l'autre par la boutonniere.

„Eh! bien, que s'eſt-il paſſé - - - „Qu'avez vous dit? Qu'avez vous fait?

„Pour vous répondre franchement, „leur dis-je, vous ſaurez que je me ſuis „ennuyé; que j'ai dit très-peu de cho„ſe, & que je n'ai rien fait du tout.

„A ces

„A ces mos un bras quitta ma man„che, & l'autre ma boutonniere. L'at„tente trompée ſe répandit ſur les con„tenances & ſur les viſages.

„Peu parlé, & rien fait! répétoient„elles.

„Sans doute, repliquai-je. Con„noiſſez-vous ſi peu la cour, & ne ſavez„vous pas que c'eſt comme une fortereſſe „qu'il faut attaquer pluſieurs fois, avant „de parvenir à ſon but?„

Le Baron inſtruit ſes amis de ſon deſſein d'obtenir une audience particuliere du Prince: on l'accable de remerciments, & il ſe prépare à ſon ambaſſade.

Nous croyons devoir remarquer ici que toutes les démarches de *Grandom* à la cour nous paroiſſent une image naive de ce qui s'y paſſe ordinairement, & que cette image eſt préſentée d'une maniere neuve & ſinguliere.

Grandom parle en particulier au Prince; tout s'arrange à ſouhait. Le Prince donne une audience particuliere à la Comteſſe C., à ſes enfants, & au Baron; ſe

ſe réconcilie avec les premiers, fait le Comte *de Meyenfeld* ſon premier miniſtre, & veut donner une charge à l'ami des hommes, qui chérit trop ſa liberté pour l'accepter.

Le Prince avoue qu'il ne peut pas épouſer la Comteſſe C. à cauſe que ſon épouſe, morte depuis quelques années, lui a laiſſé un fils, auquel il ne veut pas faire tort.

Quelque foible que ſoit cette raiſon, il fallut bien s'en contenter, & nos amis vivent quelque temps très-heureux à la cour du Prince.

Le pays étoit chargé d'une dette que les ancêtres du Prince regnant avoient contractée envers un voiſin beaucoup plus puiſſant, & qui pouvoit, en cas de beſoin, ſe faire payer par force. Le Roi de.... (c'étoit ce voiſin) jugea à propos d'envoyer demander le paiement de la dette, vu que depuis vingt ans on n'avoit pas payé les intérêts; & les courtiſants, jaloux du crédit *de Meyenfeld*, ſe ſervirent de cette occaſion pour le perdre.

„Mon-

„Monſieur l'Envoyé avoit déjà été „obligé de prolonger de quinze jours ſa „déſagréable viſite; déjà il commençoit „à menacer, comme étant le plus fort, ſui„vant le droit de la nature & des gens, „lorsqu'un matin j'entendis un grand „bruit dans l'étage inférieur au mien, où „logeoit le Comte *Meyenfeld*. J'avois „juſtement réſolu ce jour là d'égayer „mon eſprit, & de le dorloter; j'é„tois aſſis dans mon fauteuil à l'endroit „le plus agréable de mon appartement, „les odes de l'âge d'or, celles d'Horace „à la main, & je goûtois déjà les doux „effets de ſon ſtyle original, lorsque le „bruit vint frapper mon oreille. D'a„bord je fis comme font les chrétiens „d'aujourd'hui à l'égard de leur conſcien„ce, je laiſſai le bruit aller ſon train, „& je m'attachai d'autant plus à un „plaiſir dont le hazard vouloit me pri„ver. Mais lorsque j'eus entendu des „cris de femme ſe mêler au bruit, comme „le ſon aigu du fiffre au ſon majeſtueux „de l'orgue, je prêtai toute mon atten-

„tion, & je diſtinguai bientôt les voix „des deux Comteſſes, quoique changées „par les pleurs en un ton lamentable & „presque méconnoiſſables. Je ſautai vers „la porte; je voulois voler en bas des eſ„caliers, lorsqu'un des courtiſans ſe pré„ſenta, & m'ordonna de la part du Prince „de me rendre inceſſamment à la cour „pour débattre quelques points avec lui.

„De grand cœur, répondis-je, mais „ordinairement les grands Seigneurs n'at„tendent pas la fin du débat.

„Quand le petit Monſieur vit que je „le prenois ſur un ton ſi léger, il m'aſ„ſura d'un air très-ſérieux que l'affaire „pouvoit avoir les plus mauvaiſes ſuites.

„Mon cher, lui repliquai-je, je „porte toujours avec moi un bijou qu'on „trouve bien rarement parmi les pierre„ries & parmi ceux qui s'en parent; c'eſt „une bonne conſcience. Ce diamant „détourne toutes les attaques de la peur „& de la crainte des mauvaiſes ſuites. „Préſentez-donc mes reſpects au Prince, „& dites-lui, qu'auſſitôt que je ſerai ha„bil-

„billé, j'aurai l'honneur de lui faire ma „cour.„

Pendant que le Baron s'habille, il apprend que deux soldats placés à l'entrée de l'appartement du Comte, empêchent de lui parler. Il veut tenter l'avanture avant d'aller à la cour, mais en vain.

Grandom trouve le Prince fort en colere; celui-ci lui montre une lettre prétendue du Comte *de Meyenfeld* par laquelle il paroît, que *Meyenfeld* n'est venu à la cour du Prince que pour le trahir; qu'il entretient une correspondance secrete avec la cour de L., & que c'est lui qui est cause de la demande du paiement de la dette, ayant feint que les états du Prince dépérissoient de jour en jour, & étoient prêts à être séquestrés.

L'ami des hommes tâche vainement de convaincre le Prince que cette lettre est contrefaite, que ce sont les ennemis du Comte qui sement ces bruits, & qu'il n'a jamais été à la cour de L.; tout ce qu'il y gagne c'est que le Prince l'accuse d'être du complot.

Enfin le Prince déclare ſa volonté, c'eſt que *Meyenfeld* & *Grandom* quittent dès le lendemain ſes états pour n'y jamais rentrer, tandis que les deux Comteſſes reſteront à la cour de R., & logeront au Palais même.

Tout s'exécute ainſi; le grand Maréchal de la cour vient le même jour chercher les Dames, & le lendemain de bonne heure le Comte & le Baron ſont obligés de partir pour la maiſon de campagne, après avoir laiſſé un vieux domeſtique expérimenté & ſûr à R., pour tâcher de remettre leurs lettres aux Comteſſes, & de leur faire parvenir les réponſes.

Après quelque ſéjour à la campagne, le domeſtique leur apporte des lettres, où les Comteſſes preſſent extrêmement *Meyenfeld* & *Grandom* de les délivrer de leur eſclavage. Nos deux amis réfléchiſſent long-temps au moyen de ſatisfaire ces dames, mais ils étoient trop bien connus dans la ville de R. pour pouvoir s'y rendre en cachette & tenter un enlevement. Enfin ils concluent de ſe

rea-

rendre tous deux à la cour du Roi de L. pour tâcher d'y rendre quelque ſervice au Prince relativement à la dette, & prouver par là au Prince de R. l'injuſtice de ſes ſoupçons & de ſa conduite.

Meyenfeld part ſur le champ. Quant à *Grandom* il reſte pour attendre des lettres de la part des Comteſſes & leur faire part de leur deſſein dans ſa réponſe. Les lettres arrivent, & le Baron ſe met en chemin; il eſt attaqué par des voleurs, bleſſé, & laiſſé ſur le grand chemin. Deux Seigneurs Anglois paſſent, le font penſer par un de leurs valets de chambre chirurgien, & le menent à un village qui ſe trouve appartenir à cette Madame de F., à qui l'ami des hommes a ſi bien tiré les vers du nez au commencement de cette hiſtoire. Cette Dame s'étoit retirée à ſa maiſon de campagne, & *Grandom* eſt admis à lui rendre viſite.

Le Baron raconte ſon accident à la Dame, qui lui en témoigne ſon chagrin, en faiſant toutes les ſimagrées de peur

convenables à une Dame de la vieille cour. Elle lui permet de reſter chez elle jusqu'à ce qu'il ait reçu des nouvelles & de l'argent du Comte *Meyenfeld*.

Pendant ſon ſéjour chez Madame de F., *Grandom* lui raconte les avantures de ſes amis, mais il lui cache ſoigneuſement le deſſein qui les mene à la cour de L. Madame de F. qui a encore des correſpondances à la cour de R., parle avec l'ami des hommes de l'embarras où les dettes plongent le Prince, & lui découvre enfin que c'eſt un certain Baron de W., que le Prince regnant a éloigné de la cour à cauſe de ſon mauvais caractere, qui a occaſionné les inſtances du Roi de L. s'étant rendu exprès auprès de lui pour ſe venger.

Le Baron charmé de cette découverte part, après avoir reçu des lettres & de l'argent de *Meyenfeld*, arrive à la cour de L. & va faire des viſites par-tout avec le Comte & Mr. de S., envoyé par le Prince de R. pour tâcher d'accommoder les affaires. Attentif comme il l'eſt

l'eſt au caractere des courtiſans, *Grandom* s'apperçoit d'abord que le premier miniſtre eſt admirateur outré du Duc d'*Aiguillon*. Il profite de cette admiration pour gagner la confiance du miniſtre, qui l'invite à déjeuner pour le lendemain. L'ami des hommes ſe rend à ſon invitation & apprend dans cette viſite que le Roi de L. aime paſſionnément les antiques, & veut faire une ſuperbe collection de ſtatues grecques & romaines. Cette ouverture fournit une idée au Baron; c'eſt de donner une très-belle collection de ſtatues que poſſede le Prince de R. pour paiement de la dette. Dans cette vue il parle de la collection du Prince, la loue beaucoup, & mene le miniſtre au point de le prier de l'aider à conclure ce marché. *Grandom* n'a garde de témoigner ſa joye & quitte le miniſtre.

Pour ne pas arrêter inutilement nos lecteurs, qui ſavent bien que tout roman finit d'ordinaire heureuſement, & qui preſſentent, ſans doute, la concluſion

de celui-ci; nous dirons que le marché se conclut, que par conséquent *Meyenfeld* & *Grandom* sont justifiés & rentrent en grace auprès du Prince de R. *Grandom* promet de reprendre la plume, en cas qu'il lui arrive encore des événements dignes d'être racontés.

Nous avons déjà dit au commencement de notre premier extrait que ce roman nous paroissoit bon & singulier; nous ne nous dédisons pas; mais il nous semble, que l'écrivain s'arrête quelquefois à des puérilités, ce qui arrive ordinairement à ceux qui veulent trop approfondir les sentiments. Une autre remarque que nous ferons & qui regarde bien des ouvrages allemands, c'est que quand on veut citer des phrases françoises d'un ton moqueur, on doit au moins éviter les germanismes; sans cela on donne trop beau jeu à ceux que l'on vouloit railler.

F.

OBSER-

OBSERVATIONS SUR LA PHYSIQUE, SUR L'HISTOIRE NATURELLE, ET SUR LES ARTS, avec des planches en taille-douce, dédiées à Mgr. le Comte d'ARTOIS, par Mr. l'Abbé ROZIER, Chanoine de l'égliſe de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marſeille, de la Société Impériale de Phyſique & de Botanique de Florence, Correſpondant de la Société des Arts de Londres &c. Ancien Directeur de l'École Royale de Médecine vétérinaire de Lyon. A Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe 1774. avec privilege du Roi.

Ce ne ſont pas, il s'en faut de beaucoup, les meilleurs ouvrages qui circulent le mieux, ni qui paſſent le plus vîte chez l'étranger. D'ordinaire la frivolité a la préference; elle coûte moins de peine, & ſe débite à meilleur marché. L'ouvrage que nous annonçons,

paroîtroit être fait tout exprès pour prouver cette vérité, s'il n'y en avoit quelques autres, excellents dans leur genre, qui méritent d'être lus par-tout, & qui le sont à peine dans la ville où on les publie. Parmi les obstacles principaux qui rendent presqu'impossible la circulation des bons ouvrages, & qui s'opposent à la correspondance de province à province, & de royaume à royaume, on peut compter, sans contredit, le haut prix des productions utiles & bien travaillées, & la difficulté de l'expédition. Nous avons déjà dit qu'un ouvrage frivole coûte peu au lecteur, parce qu'il ne coûte guere au rédacteur, ou copiste qui le publie. Un ouvrage de ce genre ne va pas loin; il meurt dans le temps même qui l'a vu naître, &, comme le phénix, il renaît continuellement de ses cendres; il n'en est pas de même du fruit utile des veilles d'un bon auteur, ou de plusieurs auteurs réunis: les œuvres qu'ils offrent au public sont le résultat d'une longue suite d'années

con-

conſacrées à approfondir un ſeul objet: les écrivains eſtimables qui ont le courage de travailler à ſe rendre utiles, & qui ambitionnent la gloire de forcer le public à peſer leurs jours, au lieu qu'on ne fait que compter ceux des rédacteurs dont l'exiſtence n'eſt marquée que par le numero de chacune de leurs feuilles, trouvent des obſtacles infinis à chaque pas. Ce n'eſt qu'à force de perſévérance qu'on leur rend enfin quelque juſtice; & tous les beaux génies n'ont pas le moyen de ſoutenir une longue perſévérance. Le comédien ignorant a plus d'une fois rebuté le meilleur auteur dramatique; le libraire avare ou prévenu a plus d'une fois fait tomber la plume de la main de l'écrivain laborieux & ſolide; & ſi l'aréopage comique, & le corps des libraires n'en viennent pas à bout, les difficultés ſans nombre de l'expédition ne manquent pas de le faire. Nous allons le prouver par une petite remarque hiſtorique ſur la naiſſance des *Obſervations phyſiques* de

Mr. l'Abbé *Rozier*, qui fourniſſent la matiere d'un journal excellent dans le genre qu'il embraſſe. Nous nous diſpenſerons de parler du mérite & des talents reconnus de l'Auteur de ce journal, (car c'en eſt un,) parce que ce qui ne regarde que la circulation d'un ouvrage, dans le point de vue dont il s'agit, n'a aucune relation avec l'Auteur.

Dès le 8 Octobre 1771, Mr. l'Abbé *Rozier* écrivit à un des correſpondants des journaux étrangers en Allemagne qu'il s'étoit chargé du journal dont nous parlons, dans le deſſein, comme s'exprime l'Auteur, de faire connoître en France les ouvrages de l'étranger, plutôt que de donner de la publicité aux ouvrages des auteurs françois. Mr. l'Abbé *Rozier* marquoit, & avec raiſon, à ſon correſpondant, que l'Allemagne eſt le centre de l'hiſtoire naturelle, & que l'étude de cette partie ſi intéreſſante, y eſt aujourd'hui dans la plus grande conſidération. Après cet expoſé il demandoit communication des mémoires de ce

genre

genre qui paroiſſent dans ce pays. Cette invitation étoit trop flatteuſe pour qu'on n'eut pas dû y répondre avec le zele le plus ardent. Mais, comme ſi c'étoit une politique bien fine & bien avantageuſe que de renfermer la lumiere ſous le boiſſeau, aucun de ceux qui ſont les dépoſitaires des tréſors du génie ſcrutateur, & des veilles du phyſicien profond & laborieux, n'a voulu répondre aux vues de Mr. l'Abbé *Rozier*. On a continué en France à ne pas connoître les bonnes productions d'Allemagne, & il n'y a guere que les amuſements des eſprits frivoles de France, qui aient percé avec rapidité dans la république de la littérature Allemande. Il a fallu employer pluſieurs années pour faire comprendre aux éditeurs qu'il eſt de leur intérêt de connoître les bons ouvrages qu'ils n'impriment pas eux-mêmes, & d'être bien au fait de ceux qui ſe publient par la voie de leurs confreres des pays étrangers. Le temps qui a été abſorbé en négociations pour cet objet, a été

perdu pour la circulation de la littérature, & l'excellent *journal ſur la phyſique* eſt encore très-peu connu en Allemagne, tandis qu'il devroit être fort connu partout. Nous allons annoncer avec quelques détails le Tome quatrieme de cette année, qui ne nous eſt parvenu ſi tard avec les autres, qu'à cauſe, comme nous l'avons déjà dit, des difficultés innombrables qui arrêtent la circulation des ouvrages d'un pays à l'autre.

Ce Tome quatrieme des *obſervations ſur la phyſique* &c. in 4to, plus grand format que celui du journal des Savants, en une ſeule colomne, caracteres plus fins que ceux du journal ci-deſſus, 94 pages, avec le titre, la table des matieres, & deux planches contenant 9 figures, renferme neuf articles, ſans les nouvelles littéraires, au nombre de vingt & une. Nous reviendrons ſucceſſivement aux précédents que nous analyſerons en peu de mots & nous aurons lieu de donner le précis des ſuivants. Paſſons au contenu de cette quatrieme partie.

1. *IDÉES*

1. *Idées sur la fécondation des plantes; par Mr. Bonnet de diverſes Académies.*

Il s'agit ici de la découverte du *ſexe des plantes*, lequel n'a pas même été ſoupçonné par *Tournefort*, ce grand reſtaurateur de la Botanique, qui croyoit que *la pouſſiere des étamines* n'étoit qu'un excrément de la plante. L'Auteur indique ici les découvertes de *Grew*, de *Ray*, de *Morland*, de *Camerarius*, de *Geoffroy* qui s'occupa de cet objet après eux, & de *Needham*, qui ſuivit *Geoffroy* dans cette carriere, comme on peut le voir par les *nouvelles découvertes microſcopiques* publiées en 1747. Avant cette époque l'illuſtre *Bernard de Juſſieu* avoit fait les mêmes obſervations; les mémoires de l'Académie les font remonter à l'année 1739. „L'académicien „françois, (*Geoffroy*,) avoit obſervé „avec beaucoup plus d'attention que ſes „devanciers, la véritable nature & les „uſages importants de la pouſſiere des „étamines. Il avoit remarqué, avec

„une

„une agréable ſurpriſe que cette pouſſie-
„re qui, à l'œil, ne ſemble pas différer
„de la pouſſiere que le vent emporte,
„étoit un amas de petits corps très-régu-
„liers, & dont les formes & les propor-
„tions très-variées dans les différentes
„eſpeces, affectoient conſtamment les
„mêmes formes & les mêmes proportions
„dans chaque eſpece; il en étoit de ſphé-
„riques, d'elliptiques, de cylindriques,
„de prismatiques; d'autres reſſembloient
„à des boulets ramés. Les uns étoient
„parfaitement liſſes; d'autres paroiſ-
„ſoient cannelés, chagrinés, ou hériſ-
„ſés de piquants ſemblables à ceux d'un
„marron. *Geoffroy* admit que la pouſ-
„ſiere des étamines étoit la matiere fé-
„condante des plantes, & qu'elle parve-
„noit aux embryons par le miniſtere du
„piſtil. Bientôt ce ſentiment fut adopté
„par les meilleurs phyſiciens. Après
„*Geoffroy* le ſavant *Needham* prouva par
„des expériences bien faites, que chaque
„grain de cette pouſſiere étoit lui-même
„une très-petite boîte qui renfermoit

„dans

„dans une eſpece de vapeur ou de liqueur „prodigieuſement ſubtile, un nombre in„nombrable de grains d'une petiteſſe ex„trême qu'il regarde comme les vrais „agents de la fécondation; mais il ſe „trompa beaucoup ſur la maniere de cet„te fécondation.„

Mr. l'Abbé *Rozier* ſe range du ſentiment du celébre *Duhamel* qui a conjecturé, que chaque grain contenant étoit originairement implanté dans l'intérieur des ſommets par un très-court pédicule, & que ces grains ſe détachoient des ſommets à l'approche de la fécondation. Les grains dont il s'agit, dit notre Auteur, ſont des corps organiſés, qui, comme toutes les parties organiques, doivent prendre dans la plante un certain accroiſſement. „Or l'accroiſſement ſuppoſe „néceſſairement la nutrition; & celle-ci „ſuppoſe elle-même que la partie à nour„rir tient par quelques vaiſſeaux à celle „qui eſt deſtinée à la nourrir.„ Encore deux mots nous verrons, pour la plus grande partie, le ſyſtême qu'adopte Mr. l'Ab-

l'Abbé *Rozier*. „J'irois même plus loin „que notre célébre académicien, dit-il; „& j'admettrois ſur le même principe, „& par une conſéquence néceſſaire, que „les grains contenus ſont auſſi implantés „dans les parois du grain contenant par „un pédicule proportionné à leur extrê„me petiteſſe. Ce ne ſeroit pas même „ici le terme où je m'arrêterois. Je ſe„rois tenté de ſoupçonner que ces grains „contenus, dont la petiteſſe eſt déjà ſi „étonnante, ne ſont encore que des boî„tes plus petites qui renferment d'autres „grains que je nommerois du troiſieme „ordre, & dont le diametre eſt à celui „des grains du ſecond ordre, ce qu'eſt le „diametre de ceux-ci au diametre des „grains du premier ordre. Je conjectu„rerois pareillement que les grains du „troiſieme ordre contiennent une vapeur „d'une ſubtilité aſſortie à leur petiteſſe „& à leurs fonctions. Je dirai plus; je „ne ſais ſi la dégradation des grains con„tenus les uns dans les autres expire à „ceux du troiſieme ordre. Il ſeroit poſ-

„ſible

„ſible qu'elle s'étendît beaucoup plus „loin, & que la ſérie renfermât bien „d'autres ordres ſubordonnés & décroiſ„ſants.„ Nous nous arrêterons ici ſans ſuivre l'Auteur dans les raiſonnements ſur leſquels il appuie l'édifice de ſon ſyſtême, à l'occaſion du quel il renverſe celui du ſavant *Gleditſch* qui appuye ſon ſentiment ſur ce qui ſe paſſe, ſelon lui, dans la génération des animaux, qu'il croit dépendre auſſi dela confuſion ou de la combinaiſon des deux liqueurs prolifiques, opinion qui a été combattue par l'illuſtre *Haller*. Mr. l'Abbé *Rozier* combat encore l'habile Obſervateur de Berlin dont nous venons de parler. „Il ne veut point non plus, dit notre „Auteur, que le fluide ſéminal des pouſ„ſieres ſoit dardé vers l'ovaire par le reſ„ſort des grains qui le contenoient. Il „prétend que ce fluide ſort peu à peu de „l'intérieur des petites boîtes ou véſi„cules, par une infinité de pores dont „la ſurface eſt criblée.„ Notre Journaliſte dit que les grains de la pouſſiére des éta-

étamines ſont de petits corps à reſſort, & que l'action de l'humidité de ces grains déploye leur reſſort, & chaſſe au dehors par une ſorte de projection le fluide fécondant.

On ſent bien que notre deſſein n'eſt, ni ne doit être de dépouiller le journal que nous annonçons, pour faire un extrait de chaque partie qu'il contient; cela nous meneroit bien au delà des bornes preſcrites, nous avons ſeulement voulu, en donnant une notice courte de cet article, faire appercevoir le plan & la marche de notre Auteur, qui réfute en bien des choſes le ſyſtême de Mr. *Bonnet* ſur la fécondation des plantes.

Le ſecond article eſt un *Mémoire de Mr. Jean Arburnoth, Ecuyer Anglois, membre de la Société Royale, & de celle pour l'encouragement des Arts de Londres, ſur les principes & la conſtruction de ſa charrue.* Avec deux grandes planches qui en préſentent le deſſein.

Mr. l'Abbé *Rozier* tranſcrit enſuite *le Rapport fait à l'Académie Royale des*

des Sciences ſur la mort du Sieur *Lemaire*, & ſur celle de ſon épouſe, marchands de modes à l'enſeigne de la *corbeille galante*, rue St. *Honoré*, cauſées par la vapeur du charbon le 3 Août 1774, par Mr. *Portal*, Profeſſeur de médecine &c. Mr. *Portal* n'ayant pu obtenir l'ouverture des cadavres, on ne ſauroit rien dire de bien particulier ſur cet événement. On ſait ſeulement qu'un baigneur qui logeoit au deſſous, avoit, à cinq heures du matin, allumé du charbon dans ſa cheminée, dont le tuyau s'ouvre dans celle du marchand & de la marchande qu'on trouva morts deux heures après avec leur petit chien. Cet accident qui ſe répete fréquemment, ſoit par le charbon, ſoit par les vapeurs des vins nouveaux, ſoit dans l'exploitation des mines, ſoit autrement, a inſpiré à Mr. *Portal* le deſſein de publier les moyens de ſecourir ceux qui peuvent ſe trouver dans le cas. D'abord il examine les altérations qu'on trouve dans les perſonnes qui ſont mortes ſuffoquées;

en-

enſuite il expoſe les recherches qu'il a faites pour découvrir la cauſe qui les produit; enfin il traite des moyens qu'il faut employer pour rappeller à la vie ceux qui ont été ſuffoqués par cette eſpece de vapeur. Cet ouvrage, ou plutôt cette inſtruction, car c'en eſt une, renferme trois chapitres qui rempliſſent onze pages dans le journal de Mr. l'Abbé *Rozier*. Paſſons aux autres articles.

Notion corrigée de Mr. Meyer touchant la formation du verre, pour ſervir d'éclairciſſement à celle du cryſtal & autres pierres tranſparentes, traduit de l'Allemand de Mr. Wiegleb, Apoticaire à Langen-Salza, en Saxe, par Mr. Dreux, Apoticaire de l'hôtel royal des Invalides avec des additions du Traducteur.

Les journaux d'Allemagne ont parlé de cet ouvrage; nous nous contenterons d'obſerver avec un vrai plaiſir, que depuis que le voile des préjugés eſt tombé, les nations s'empreſſent de s'enrichir mutuellement des productions utiles qu'el-

qu'elles empruntent les unes des autres. Il ne manque plus que l'établiſſement d'une circulation ſûre, aiſée, & peu coûteuſe; ce ſeroit le moyen le plus certain & le plus prompt d'augmenter chaque jour la maſſe des connoiſſances humaines qui ne font encore que ſe traîner, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, d'un endroit à l'autre avec une lenteur étonnante.

Cet article eſt ſuivi de deux *lettres* à l'Auteur *ſur la réduction des chaux métalliques;* d'une autre *ſur les variolites de la Durance*, d'une quatrieme *ſur les tourbes du Beauvaiſis & le vitriol qu'on en tire;* après quoi viennent des *réflexions ſur une nouvelle méthode pour extraire en grand l'acide du ſouffre par l'intermede du nitre, ſans incommoder ſes voiſins*, par *Mr. de la Follie, de l'Académie de Rouen.*

Nous voici aux nouvelles littéraires, que nous ne ferons qu'indiquer, comme nous avons fait le reſte. Mr. l'Abbé *Rozier* y rend compte de la ſéance publi-

blique de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du Mecredi 3 Août de cette année, ce qui fournit 9 pages. On voit dans la derniere l'annonce d'un *essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy; par Mr. Coste, médecin de l'hôpital royal & militaire de cette ville.* Celle d'une *Lettre à l'Auteur anonime des deux prétendus extraits* insérés dans le *journal des savants des mois de Novembre & Décembre 1773, publiée contre le plan général & raisonné du monde primitif, analysé & comparé avec le monde moderne & contre les allégories orientales & le fragment de Sanchoniation* &c. par Mr. *Court de Gebelin.* Mr. l'Abbé *Rozier* s'exprime ainsi à l'occasion de cette lettre. „Seroit-ce „trop avancer si l'on disoit que cette ma„niere de répondre & de discuter est un „chef-d'œuvre?„

On y trouve de plus l'annonce d'un ouvrage intitulé *Éclaircissement sur l'invention, la théorie, la construction*

&

& les épreuves des nouvelles machines proposées en France pour la détermination des longitudes en mer pour la mesure du temps, servant de suite à l'*Essai sur l'Horlogerie & au Traité des Horloges marines*; de réponse à un écrit qui a pour titre: *Précis des recherches faites en France pour la détermination des longitudes en mer par la mesure artificielle du temps*, & de réponse à la *suite de ce même précis*, par *Mr. Ferdinand Berthoud, Horloger méchanicien du Roi & de la marine, ayant l'inspection de la construction des Horloges marines, & membre de la Société Royale de Londres.*

Notre journaliste se contente de transcrire ces titres, sans parler des ouvrages qui les portent. Il en fait de même des deux suivants, par où finit ce volume de son journal du mois d'Octobre dernier: *Démonstration de la quadrature définie du cercle par Mr. Louis Dusé de la Frenaye, écuyer, valet de chambre de S. A. S. Msgr. le Duc d'Orleans. Consultation*

ſur la quadrature définie du cercle par Mr. le Rohberghart de Vanſenville, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, 5 pages, à Paris chez Simon, Imprimeur du Parlement.

Les obſervations ſur la phyſique &c. de Mr. l'Abbé *Rozier* qui font l'objet de cette annonce, ont été accueillies comme le méritent les connoiſſances profondes de ce ſavant Académicien. L'Allemagne lui rendra la même juſtice, dès que ſon ouvrage y ſera plus connu.

COMMENTAIRES SUR LES LOIX PAR MR. BLACKSTONE &c.

SECOND EXTRAIT (*).

Nous avons donné dans le premier extrait, l'idée du discours préliminaire qui est à la tête de cet ouvrage; nous avons indiqué les matieres contenues dans les trente chapitres qui rempliſſent la premiere & la ſeconde partie de ce qui en a paru jusqu'ici dans la traduction françoiſe de M. D. G***. Il nous reſte à rendre compte du plan de l'ouvrage, & à en détailler le contenu, autant que cela peut ſe faire dans un eſpace auſſi court que celui où nous nous trou-

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XII. de ce journal, pag. 59 & ſuivantes.

trouvons resserrés par les bornes que nous prescrit la forme de notre journal.

„Les loix d'Angleterre, (dit l'Auteur, „que nous suivrons dans la division de „son ouvrage,) embrassent tant d'objets, „qu'il faut nécessairement, pour en ren„dre la connoissance plus aisée à acquérir, „les distribuer méthodiquement, & les „examiner chacune en particulier, en évi„tant sur-tout de trop multiplier les di„visions, & d'entrer dans des détails „trop minutieux; sans quoi on tombe„roit dans la confusion & de là dans l'ob„scurité.„ On voit que nous suivons la traduction, sans rien changer au style, qui nous paroît susceptible de corrections à bien des égards; mais continuons. „La „loi municipale n'a pour objet que la con„duite des individus; elle leur indique „ce qu'ils doivent faire & ce qu'ils ne „doivent pas faire, en leur montrant ce „qui est juste ou injuste, & ce qui est „permis ou défendu: *Sanctio justa*, a dit „*Cicéron*, & après lui *Bracton*, *jubens „honesta, & prohibens contraria.* Donc „l'ob-

»l'objet principal de la loi d'Angleterre »eſt *le Droit* & *le Tort*; & c'eſt d'après »cela que j'ai formé mon plan & fait mes »diviſions.

»J'examinerai d'abord ce qui eſt droit »& juſte, & par conſéquent ce que la loi »ordonne qui ſoit fait: enſuite ce qui »eſt injuſte, & ce que, par conſéquent, »elle défend de faire. En ſubdiviſant »enſuite le droit & le juſte, j'exami»nerai

»1°. Ce qui concerne la perſonne de »l'homme, & *ce qui* en eſt inſéparable, »& qu'on peut nommer *jura perſonarum*.

»2°. Les objets qui ſont étrangers à »ſa perſonne, mais qu'il peut acquérir, »& que la loi appelle *jus rerum*, ou le »droit des choſes.

»En ſuivant la même méthode pour »l'injuſte, j'examinerai

»1°. Les torts qui ſont une infrac»tion au droit de chacun des individus, »qui les concernent perſonnellement, & »qui ſont les injures civiles.

„2°. Les torts publics, c'eſt à dire „ce qui attaque le droit public, & qui „affecte la communauté, que, pour cela, „on nomme crime ou offenſe.

„Toutes les loix d'Angleterre n'ayant „rapport qu'à ces différents objets, je „diviſerai ces commentaires en quatre „parties.

„Dans la premiere, je traiterai des „droits des gens ou des perſonnes, & des „moyens de les acquérir ou de les per„dre.

„Dans la ſeconde, je parlerai des „droits des choſes & des moyens de les „acquérir ou de les perdre.

„Dans la troiſieme, j'examinerai les „torts privés ou injures civiles, & les „moyens que la loi emploie pour les re„dreſſer.

„Dans la quatrieme enfin, je diſcu„terai les torts publics, ou autrement „dits les crimes & les offenſes, & la ma„niere de les prévenir & de les punir.„

Après cela Mr. *Blackſtone* fait voir que les droits perſonnels, qu'il faut re-

reſpecter pour obéir à la loi, ſont de deux ſortes.

1°. Ceux qui concernent chaque particulier, & qu'on nomme droits ou devoirs civils.

2°. Ce qui lui eſt propre, qu'on nomme communément droits, *jura*.

Tous les deux cependant peuvent être compris dans la même diviſion; car comme tous les devoirs de toutes les Sociétés ſont de nature relative, il doit en réſulter que s'ils ſont dûs par un homme, ou par un certaine quantité d'hommes, ils ſont auſſi également dûs par tous les autres reſpectivement. Mais, l'Auteur penſe qu'il ſera plus aiſé de n'enviſager les droits que comme des devoirs requis, plutôt que comme des droits appartenant particuliérement aux perſonnes. Par exemples le ſerment d'allégeance, ou de fidélité envers le gouvernement, eſt d'uſage ordinaire: conſéquemment il doit être regardé comme un devoir ou une ſoumiſſion de la part du peuple; au lieu que de la part

du magiſtrat, il n'eſt qu'un devoir de protection: en ſorte que c'eſt un devoir réciproque de droit & de protection. L'allégeance eſt donc le droit du magiſtrat, & la protection le droit du peuple.

Suivons encore notre Auteur juſqu'à ce qu'il ait tout à fait développé ſon plan: cette méthode, quoi qu'elle entraine quelques longueurs, eſt la ſeule qui puiſſe nous mettre dans le cas d'être brefs & précis pour ce qui nous reſte à dire.

„La loi diſtingue les perſonnes, qu'elle nomme naturelles, de celles qu'elle nomme artificielles. Les premieres ſont celles que Dieu, ou la nature, a formées; les ſecondes celles que la loi a formées pour la Société & pour le gouvernement, & qu'elle nomme *Corporations*, ou corps politiques.

„Les droits des perſonnes ſont de deux ſortes; *les* (droits) *abſolus* & les (droits) *relatifs*. *Droits* abſolus, parce qu'ils appartiennent en propre à cha-

„que

„que homme en particulier, purement & „ſimplement comme individu ou ſeule „perſonne particuliere. *Droits* relatifs, „parce qu'il les tient de ſa qualité de „membre de la Société, & qu'ils ſont „une ſuite des relations que tous ceux „qui les compoſent ont les uns avec les „autres.

„Dans ce premier chapitre j'exami„nerai tout ce qui a rapport aux droits „abſolus. Les droits abſolus des indivi„dus ſont ceux que les hommes tiennent „de leur état primitif, c'eſt à dire de la „nature, & dont tous les hommes doi„vent jouir, ſoit qu'ils ſoient unis en „Sociétés, ſoit qu'ils ne le ſoient pas. „Les loix municipales qu'ont fait les „hommes, n'ont rien ajoûté ni à la for„ce ni à l'étendue de ces droits; car „l'objet de ces loix n'a été que de régler „la conduite de l'homme conſidéré com„me membre d'une Société, & comme „ayant des relations avec les autres mem„bres de cette Société pour laquelle les „loix ont été établies, puiſqu'elles ne

„regardent que les devoirs réciproques „de tous ceux qui la composent; de sor„te qu'un homme, quelque vicieux, quel„que méchant qu'il soit, n'a rien à re„douter des loix humaines, s'il ne viole „pas les regles de la décence publique & „s'il ne se permet pas des actions qui „puissent nuire aux autres. Mais si, au „contraire, il rend publique sa corrup„tion, telle, par exemple, que son pen„chant à l'ivrognerie, alors ce vice, de„venu public, devient pernicieux à la „Société par le scandale qu'il donne, & „c'est aux loix humaines qu'il appartient „de le corriger, attendu que par la pu„blicité qu'il a donnée à son vice, il a „intéressé la Société à ses effets, de fa„çon qu'il est devenu, pour ainsi dire, „d'une nature différente qu'il n'étoit au„paravant. „

L'Auteur cite plusieurs autres exemples semblables & prouve que les vues principales de la Société sont de maintenir les individus qui la composent, dans la jouissance des droits absolus qu'ils tien-

tiement des loix immuables de la nature, mais qu'ils ne peuvent conſerver ſans l'aſſiſtance des loix établies par le concours unanime de tous les membres de la communauté. La loi commune ne doit & ne peut être conſidérée que comme explicative, & faite pour ſoutenir & maintenir les droits abſolus des individus, qui par eux mêmes ſont ſimples & en petit nombre; mais qui devenus relatifs, ſont auſſi devenus plus nombreux, plus étendus, plus compliqués.

Après cela l'Auteur examine jusqu'où peut s'étendre la puiſſance des loix, dans ce qui concerne les droits abſolus; & jusqu'où en effet elle s'étend préſentement en Angleterre, tant pour leur maintien, que pour la conſervation de ces mêmes droits.

„L'homme, dit-il, eſt un agent li„bre, qui a la faculté de diſtinguer le „bien d'avec le mal, ainſi que le pou„voir de choiſir entre l'un & l'autre; & „c'eſt ce pouvoir dont il jouit, qu'on „nomme la *liberté naturelle*. Cette li-

 „berté,

„berté, qu'il tient de la nature, qu'il „acquiert en naiſſant, & qu'il hérite de „ſes peres, eſt un don que Dieu lui fit, „lorsqu'il le créa. Mais du moment que „l'homme entre en Société avec d'autres „hommes, il remet à la Société, dans „laquelle il eſt admis, une partie de cette „même liberté, pour prix des avantages „qu'il reçoit de ſon admiſſion dans la mê„me Société. Dès ce moment l'homme „contracte l'obligation de ſe conformer „aux loix établies par la communauté; „& cette eſpece de contrainte à laquel„le il ſe ſoumet, lui devient beaucoup „plus utile que la liberté ſauvage dont il „jouiſſoit & dont il ſe dépouille.„ Ce que Mr. *Blackſtone* déduit de ce principe eſt tout en faveur de la liberté civile, qui reſtreint la liberté naturelle, ou le droit abſolu, pour l'avantage de toute la Société; car s'il n'y avoit point de droits relatifs, il faudroit que chacun pût jouir du droit abſolu, & il arriveroit que ni la vie, ni les poſſeſſions, ni l'honneur des citoyens ne ſeroient en ſu-

reté.

reté. Il réſulte de cela que toutes les loix faites pour empêcher les hommes de ſe nuire les uns aux autres, quelque contraires qu'elles paroiſſent à la liberté naturelle, ſervent eſſentiellement à aſſurer & même à fortifier la liberté civile; mais toutes celles, qui ſans motif & ſans cauſe, ſont uniquement établies, ou pour ſervir l'ambition, ou pour ſatisfaire quelques deſirs particuliers, ſont des loix tyranniques, n'importe qu'elles ſoient promulguées par le monarque, par le corps de la nobleſſe, ou même par l'aſſemblée entiere du peuple. Une loi eſt tyrannique, dès le moment qu'elle n'a pas pour objet une utilité réelle, ou qu'elle contraint & prétend régler la conduite des citoyens dans des choſes abſolument indifférentes à la Société. Mr. *Blackſtone* cite à cette occaſion la loi donnée ſous *Edouard* IV, qui défendoit aux ſimples gentilshommes de porter, comme les Lords, des ſouliers ou des bottes dont la pointe eût deux pouces de long. C'étoit une loi tyrannique, parce que, quelque ridicule

que pût paroître alors l'uſage de ces ſouliers pointus obſervé par la petite nobleſſe, il étoit fort indifférent au bien public qu'il fût conſervé ou aboli. Sous *Charles* II. on fit une loi, pour que les morts fuſſent à l'avenir enſevelis dans de la flanelle d'Angleterre. Au premier coup d'œil l'objet de cette loi paroît aſſez peu intéreſſant pour le bien public; & cependant quand on la conſidere avec attention, on trouve qu'elle n'étoit pas contraire à la liberté publique, puiſqu'elle avoit pour motif d'encourager en particulier les fabriques de laine, & le commerce en général dont les intérêts ſont eſſentiellement liés avec toute la nation. C'eſt ainſi, obſerve notre Auteur, que les loix, lorſqu'elles ſont prudemment établies, ne peuvent jamais être deſtructives de la liberté, dont alors elles deviennent même le ſoutien.

Nous nous ſommes aſſez étendus ſur ce qui fait l'objet de l'ouvrage de Mr. *Blackſtone;* nous allons examiner rapidement ce qui fait le contenu de chaque chapitre.

Il

Il s'agit dans le premier chapitre des droits des perſonnes. Les droits abſolus de chaque Anglois, pris dans un ſens politique & extenſif, ſont appellés communément les *libertés*. Fondées ſur la nature & ſur la raiſon, & eſſentiellement liées à la forme du gouvernement, ces libertés ont peu ſouffert des différentes agitations, & des changements qui y ſont arrivés. Ce qui ſoutient les libertés du peuple Anglois, qui ont été attaquées plus d'une fois dans des temps de convulſion, mais qui, l'orage calmé, ont été remiſes dans l'équilibre qui leur eſt propre, ſont premiérement la grande chartre, obtenue l'épée à la main, ſous le regne de *Jean*, & la confirmation qu'en donna enſuite avec quelques changements *Henri* III, fils du roi que nous venons de nommer. Ces documents, qui ſont plutôt, ſelon le Chevalier *Edouard Coke*, une reconnoiſſance authentique des loix fondamentales de l'Angleterre, que des actes de conceſſion, furent enſuite confirmés par le ſtatut dont le titre eſt *confirmatio*

car-

cartarum, qui, ainſi que la grande chartre du Roi *Jean*, & celle de *Henri* III, ont ſervi pour faire la loi commune. Tout jugement contraire à la grande chartre eſt nul de droit; & pour qu'elle ſoit généralement connue, on la lit au peuple dans toutes les paroiſſes des trois royaumes, deux fois par an, & le miniſtre excommunie tous ceux, qui par paroles ou actions, contreviennent à ce qu'elle contient. Suivant le Chevalier *Edouard Coke*, trente-deux ſtatuts ont été donnés pour la corroborer, depuis *Edouard* I. jusqu'à *Henri* IV. Après un long intervalle on a donné *la pétition de Droit*, qui eſt une déclaration authentique du Parlement, confirmée par *Charles* I. lors de ſon avénement au thrône, de toutes les libertés du peuple Anglois, qui depuis ont encore été aſſurées par l'acte *habeas corpus*, paſſé ſous le regne de *Charles* II. Lorsque le Prince d'Orange arriva en Angleterre avec la Princeſſe *Marie*, ſa femme, on leur préſenta le *bil des Droits* qu'ils reçurent,

&

& auquel le Parlement donna force de loi, le 13 Février 1688. Ce bil eſt *terminé* par des *termes* ſi intéreſſants pour les libertés de la nation Angloiſe, que nous croyons devoir les rapporter ici d'après Mr. *Blackſtone*.

Les Anglois y demandent que les droits, & ſur-tout ceux qui ſont antécédens au dit bil, leur ſoient conſervés, comme droits & libertés à eux appartenants indubitablement, & reconnus par le Parlement. Déclarant que tous ces droits & libertés reclamés par le dit bil, ſont vrais, de toute ancienneté, & ſont bien véritablement les droits du peuple de ce royaume. Ces libertés enfin ont été confirmées au commencement de *cette centurie* par l'acte de *Setilement*, qui fut donné pour aſſurer la couronne dans l'illuſtre maiſon de S. M. régnante. Dans cet acte on fait quelques nouvelles additions, pour aſſurer encore mieux, dit Mr. *Blackſtone*, notre religion, nos loix, & nos libertés. On y dit encore que ces droits du peuple Anglois ſont

auſſi

auſſi anciens que lui, & qu'ils ſont tous conformes à l'ancienne doctrine de la loi commune.

Nous avons vu comment ſont aſſurés les droits du peuple Anglois; il eſt temps de voir quels ſont ces droits. Il y en a trois qui ſuppoſent tous les autres.

1) Le droit de la ſureté des perſonnes, dans la jouiſſance perſonnelle, légale, & non interrompue de ſa vie, de ſes meubles, de ſon corps, de ſa ſanté & de ſa réputation.

2) La liberté de pouvoir changer de ſituation & d'habiter dans quelque lieu qu'on veüille choiſir, ſans qu'on puiſſe être arrêté ou empriſonné, à moins que la loi ne l'ait préalablement ordonné.

3) Le droit inhérent à chaque individu Anglois de la propriété de ſes biens, qui conſiſte dans le libre uſage & la libre diſpoſition de ces mêmes biens, ſans qu'on puiſſe jamais être gêné ou contraint que pour la partie ſeulement, & de la maniere que la loi du pays l'a preſcrit.

Dans

Dans tous ces cas & ceux qui y ſont relatifs, aucun homme libre ne peut être jugé que par ſes pairs. Voici ce que ſtatue la loi commune par rapport aux libertés dont nous venons de parler. La jouiſſance de la vie eſt aſſurée par les loix à l'enfant même qui n'eſt pas encore né, & dès le même inſtant qu'il exiſte dans le ventre de ſa mere. De là toute femme eſt déclarée homicide, ſi au moment qu'elle ſe ſent groſſe, elle fait la moindre choſe pour détruire ſon fruit. Il en eſt de même de celui qui la maltraiteroit aſſez pour occaſionner la mort de l'enfant, ſoit avant, ſoit après ſa naiſſance. Un enfant, dès le ventre de ſa mere, eſt réputé né par la loi & il eſt cenſé capable de recevoir des legs; on peut, en ſa faveur, faire des ſubſtitutions, & lui nommer des tuteurs; il peut poſſéder des terres & avoir des revenus pour ſon uſage.

L'homme en ſe dépouillant d'une partie de ſes droits abſolus, ne fait que les confier aux loix qui doivent veiller à la con-

conſervation de ſa vie & de ſes membres. Il rentre dans la jouiſſance de ſes droits abſolus, dans les cas où les loix ne pourroient le protéger, comme lorſqu'il eſt obligé de maltraiter quelqu'un pour ne l'être pas lui-même, ou d'ôter la vie à celui qui le tueroit, s'il ne le prévenoit pas. Cette néceſſité abſolue l'excuſe & le rend innocent; mais il faut pour cela qu'il ait été hors d'état de ſe mettre à l'abri du péril ſous la protection des loix, & qu'il ait pris toutes les meſures preſcrites pour éviter le mal qu'il a été forcé de faire. Il faut donc que les craintes ſoient bien fondées & la détreſſe réelle, pour que l'effet en ſoit juſtifié: *Brackton* s'exprime ainſi ſur ce point: *Non ſuſpicio cujuslibet vani & meticuloſi hominis, ſed talis quæ poſſit cadere in virum conſtantem. Talis enim debet eſſe metus, qui in ſe contineat vitæ periculum, aut corporis cruciatum.* Toutes ces précautions ſont preſcrites, parce qu'avant tout il faut recourir à la loi, pour peu qu'il ſoit poſſible de prévenir

venir le mal ; mais comme la perte de la vie, ou de quelques uns des membres, ne peut se réparer, tout moyen employé pour conserver l'un ou l'autre est légitimé par la loi, qui dit : *ignoscitur ei qui sanguinem suum, qualiter qualiter, redemptum voluerit.*

La loi ne se contente pas de veiller à la conservation des membres & de la vie des hommes, elle veut encore qu'ils puissent en faire usage ; ce qui autorise l'indigent à demander à la partie la plus opulente de la Société les moyens de subsister. C'est pour cela qu'on a formé divers établissements consacrés à soulager les pauvres, & sur-tout à leur assurer la vie en leur assurant de l'occupation. *Constantin* voulut que le trésor public entretint les pauvres, pour empêcher les parens de tuer ou d'*exposer* leurs enfants. On voit dans le code de *Théodose* la même loi ; mais elle ne se trouve pas dans le recueil de *Justinien*. Il n'y a en Angleterre que deux moyens par lesquels les citoyens peuvent perdre la vie,

ou

Tous les Anglois ont droit de se précautionner contre quiconque voudroit tenter de nuire à leur santé ou à leur réputation. S'ils n'avoient pas la jouissance de ces droits, tous les autres leur seroient inutiles.

Après les avantages dont nous venons de parler, celui de la jouissance de la liberté est sans doute le plus précieux. La loi Angloise veille autant à la liberté qu'à la santé des personnes; nous avons déjà touché cet article; nous nous contenterons de rapporter ici un passage de la grande chartre, qui est relatif à cet objet. *Nul homme libre*, y est il dit, *ne peut-être arrêté, ou empriſonné, qu'en vertu d'un jugement de ſes pairs, & par une permiſſion, ou par ordre exprès de la loi.* Tout empriſonnement fait par la force d'une puiſſance arbitraire, est déclaré nul, de même que tous les actes que le priſonnier auroit faits pour procurer ſa délivrance; au lieu que de pareils actes ſont très-valables, lorsqu'il les a faits, étant détenu légale-

ment.

ment. Plus un tel empriſonnement eſt ſecret, plus il eſt contraire à la ſureté publique. On regarde en Angleterre comme une arme très-dangereuſe le pouvoir arbitraire d'arrêter un citoyen : ce pouvoir ne peut avoir lieu, même dans le danger le plus imminent. Il n'y a que peu de cas où l'on pourroit ſuſpendre l'acte d'*habeas corpus*, en ſorte que le Roi pût faire empriſonner ſes ſujets, ſans être obligé d'en dire les motifs. Ce n'étoit qu'en pareil cas que le Sénat de Rome donnoit aux Dictateurs une autorité abſolue : le décret du Sénat qui précédoit la nomination de ce ſuprême magiſtrat étoit énoncé en ces termes : *dent operam conſules, ne quid respublica detrimenti capiat ;* & ce décret étoit nommé, *Senatus conſultum ultimæ neceſſitatis.* On ne tolere dans la Grande-Brétagne les empriſonnements arbitraires que dans les cas les plus urgents. Alors la nation ſe dépouille pour un temps de ſa liberté ; mais elle ne fait cet abandon volontaire, que pour la mieux conſerver. Dans

tout autre cas perſonne ne peut être arrêté qu'après les procédures légales ordonnées par la conſtitution; le priſonnier eſt toujours en droit d'obtenir l'*habeas corpus*, pour que les juges du banc du Roi puiſſent décider ſi l'empriſonnement eſt bon & valable, ſans quoi le geolier ne pourroit retenir le priſonnier.

Un citoyen Anglois peut ſe domicilier dans tel endroit d'Angleterre qu'il le juge à propos, & autant qu'il le trouve bon. Le Roi peut donner le reſcript *ne exeat regnum*, pour empêcher ſes ſujets de ſortir du royaume ſans ſa permiſſion; mais ce n'eſt que pour l'avantage que peut en retirer la communauté; il n'eſt ſur la terre aucune autorité, hors celle du Parlement, qui puiſſe forcer un Anglois de ſortir du royaume, contre ſa volonté, pas même un criminel: car l'exil & la tranſportation ſont des punitions inconnues à la loi commune, excepté quand cette punition eſt infligée ou par le choix du criminel lui-

mê-

même, qui la préfere à une plus rigoureuſe, ou en vertu de quelque acte du Parlement. Cela va ſi loin, qu'en vertu de l'acte *habeas corpus*, aucun ſujet du royaume ne peut être envoyé priſonnier en Irlande, en Écoſſe, à Jerſey, à Garneſey & autres lieux ſitués au delà des mers, où il ne pourroit pas jouir du bénéfice de la loi commune. Le Roi lui-même ne peut, ſous prétexte de récompenſe, envoyer aucun de ſes ſujets, s'il ce n'eſt de ſon gré, hors du royaume pour y remplir un poſte quelconque, pas même pour être ſon repréſentant, ou ſon député en Irlande, parce qu'une pareille marque de faveur pourroit, dans le fond, être un moyen de vengeance.

La propriété des biens eſt tellement établie par la conſtitution, que, hors un jugement légitime porté en vertu de la teneur des loix, aucun homme libre ne peut être privé de ſa poſſeſſion, ni de ſa liberté, ni des franchiſes de ſa coutume. Pluſieurs ſtatuts donnés depuis la grande chartre diſent auſſi préciſément,

que les biens d'un homme libre ne pourront être saisis, ni mis dans la main du Roi, & que faire le contraire seroit agir scandaleusement, contre l'esprit de la grande chartre & l'intention de la loi du pays. Ils ajoutent encore, que personne ne pourra être privé de son héritage, ni expulsé de ses biens, si auparavant on ne l'a pas sommé de comparoître devant le tribunal de justice pour y être jugé par la loi. Cela va si loin, que les droits de propriété des Anglois ne peuvent être violés, même lorsqu'il s'agit de l'intérêt public. S'il s'agissoit, par exemple, dit notre Commentateur, de la construction d'un nouveau chemin, & qu'il fallût le tracer à travers les terres d'un particulier, il faudroit que le Roi demandât auparavant le consentement du propriétaire. En vain prétendroit-on que le bien particulier doit céder au bien public; cette maxime paroîtroit trop dangereuse, pour qu'on souffrît qu'un particulier, & un tribunal même, pût juger de ce qui convient, ou ne convient pas au bien général.

ral. D'ailleurs rien n'intereſſe tant le public que la conſervation des droits de chaque individu en particulier. La puiſſance législatrice peut ſeule obliger un particulier à aquieſcer, contre ſon gré, à ce qu'exige le bien général, mais ce n'eſt jamais en le dépouillant arbitrairement de ſa propriété; ce qu'elle lui ôte, lui eſt rendu par l'indemnité de ce qu'elle lui accorde; alors le public eſt réputé un individu qui fait un échange avec un autre individu, & la puiſſance législatrice ne ſe permet jamais cet acte d'autorité, qu'avec la plus grande circonſpection. Comme on pourroit dépouiller le citoyen ſous prétexte des néceſſités publiques, la loi d'Angleterre porte qu'*aucun Anglois n'eſt obligé de payer aucune taxe, ni d'agir que de ſon conſentement, ou de celui de ſon repréſentant, même pour la défence de l'état & le maintien du gouvernement.* Le ſtatut 28 d'*Edouard* I, Chap. 5 & 6, porte que le Roi n'établira, ni ne levera aucune aide ni taxe, que du commun con-

ſentement de tous les habitants du royaume. La requête préſentée à *Charles* I. nommée *ſuppreſſion des droits*, a mis fin aux emprunts forcés & aux dons gratuits extorqués, qui avoient été perçus par pluſieurs Princes contre l'eſprit de la loi. Le ſtatut de *Guillaume* & *Marie* vient encore à l'appui de cela, & dit au Ch. 2, qu'il eſt expreſſément ordonné, qu'on regardera comme illégale toute levée d'argent faite pour l'uſage de la couronne, en vertu de la prérogative royale, qui ſeroit à longs termes, ſans avoir été préalablement accordée par le Parlement.

Les droits abſolus des Anglois ſont appuyés par des droits qu'on peut nommer auxiliaires ou ſubordonnés; tels ſont la conſtitution, le pouvoir & les privileges du Parlement; les prérogatives du Roi limitées à des bornes fixes qu'on ne ſauroit paſſer ſans le conſentement du peuple; le droit naturel à chaque Anglois de pouvoir s'adreſſer aux cours de juſtice, pour demander le redreſſement des injures ou offenſes qu'il peut

peut eſſuyer. Le Roi étant l'organe de la grande chartre, eſt toujours cenſé être préſent dans tous les tribunaux, & y répéter ſans ceſſe ces paroles de la dite chartre: *Nulli vendemus, nulli negabimus aut differemus rectum vel juſtitiam*, de ſorte qu'il eſt impoſſible qu'un Anglois ſoit hors d'état de ſe faire rendre juſtice des torts qui lui auroient été faits *in bonis, terris, vel perſona.* La loi, outre cela eſt ſi claire, ſi ſtable, & ſi préciſe qu'il n'eſt pas au pouvoir du juge de prononcer arbitrairement. Il y a des loix qui défendent de donner, ſous le grand ou petit ſceau, aucun ordre qui ſoit contraire ou préjudiciable à la loi. Les mêmes ſtatuts ordonnent aux juges de ne pas obéir à de tels commandements. La forme même de la loi ne peut être alterée que par le Parlement, qui doit regarder cette forme comme le rempart de la loi. Dans le cas où le cours de la juſtice ne pourroit apporter remede à des injures ou offenſes extraordinaires, ou à une infraction mani-

feſte aux droits ci-deſſus mentionnés, tout individu Anglois eſt autoriſé à recourir à la loi ſubordonnée, c'eſt à dire à préſenter une requête au Roi ou à l'une des chambres du Parlement, à l'effet d'obtenir le redreſſement de ſes griefs; & l'on n'a reſtreint cette liberté que pour le maintien de la paix au dedans du royaume, & pour prévenir les revoltes. Il y en eut une en 1640 en pareille occaſion. Voici un trait que rapporte Mr. *Blackſtone*, & que nous croyons devoir tranſcrire mot à mot, ſans en faire l'application. „*Pierre* I, dit-on, établit une „loi qui défendoit à tous ſes ſujets de lui „préſenter aucune requête, avant qu'ils „n'en euſſent préſenté une ſemblable à „deux différents miniſtres d'état, & dans „le ſeul cas où ces deux miniſtres n'au„roient pas rendu juſtice; mais ſous pei„ne de mort, au cas que les plaintes por„tées dans la requête, ne ſe trouveroient „pas légitimes. L'effet de cette loi du „Czar fut que perſonne n'oſa préſenter „cette troiſieme requête, de ſorte que „les

„les plaintes & les griefs de ſes ſujets ne „pouvant parvenir juſqu'à lui, il n'étoit „jamais ni dans l'obligation ni dans la „puiſſance de les redreſſer. Il n'eſt pas „étonnant, ajoute Mr. *Blackſtone*, que „*Montesquieu*, l'homme de France qui „a écrit avec le plus de liberté, de force, „& de génie, ait dit, (au ſujet de no„tre conſtitution,) au ſein même de ſa „patrie, (L. 11. 5.) que la nation Angloi„ſe eſt la ſeule du monde où la politique „& la liberté civile ont établi le meilleur „ſyſtême de loix poſſible.„

Notre Auteur finit ce chapitre à la page 215, après avoir exhorté les étudiants en droit à s'appliquer à l'étude de la loi commune, par le même ſouhait que faiſoit au lit de mort le fameux *Fra Paolo* à ſa patrie; *eſto perpetua!* ce chapitre renferme 41 pages. Nous allons paſſer au ſecond, qui traite du Parlement; ſujet que nous reſervons pour le journal ſuivant.

HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE &c. par Mr. le Comte de BUFFON, ſervant de ſuite à la Théorie de la terre & d'introduction à l'Hiſtoire des Minéraux. ſupplément. Tome premier, 4o. 1774.

PREMIER EXTRAIT.

Ce Volume eſt diviſé en deux parties. La premiere, compoſée elle même de deux autres, traite des éléments. La ſeconde intitulée *Partie expérimentale* contient ſept mémoires, ſur le feu, ſur la chaleur &c.

De la Partie Théorétique.

PREMIERE PARTIE.

Réduiſons à leur ſimple énoncé les propoſitions théorétiques de cette premiere partie, qui ne ſont ſouvent que conjecturales.

Les

Les puiſſances de la nature peuvent ſe réduire à deux, celle qui cauſe la peſanteur, & celle qui produit la chaleur. La force d'impulſion leur eſt ſubordonnée; elle ne peut s'exercer que dans les corps à reſſort. Si la matiere ceſſoit de s'attirer, il n'y auroit plus ni reſſort, ni impulſion. Le mouvement ne ſe communique que par l'élaſticité: on peut démontrer (& Mr. *Buffon* croit l'avoir démontré dans la note) qu'un corps parfaitement dur ſeroit abſolument immobile & tout à fait incapable de recevoir l'action d'un autre. L'impulſion n'eſt qu'un effet particulier de l'attraction. Elle dépend encore plus de la force qui produit la chaleur; puiſque c'eſt par la chaleur que l'impulſion pénetre dans les corps organiſés. Tous les effets de la matiere morte peuvent ſe rapporter à l'attraction, & ceux de la maniere vive à la chaleur. La matiere vive comprend les êtres vivants, les végétants &c.

Toutes les parties conſtitutives de la matiere ſont à reſſort parfait. La force

expanſive paroît n'être que la réaction de la force attractive : la chaleur, la lumiere, & le feu ſont les effets de cette force expanſive. Ils ſeront produits toutes les fois que les corps ſeront diviſés en parties très-petites, & qu'ils ſe rencontreront dans des directions oppoſées. Toute matiere peut donc devenir lumiere, chaleur, ou feu, puiſque ces choſes ne ſont proprement que la matiere diviſée, choquée en ſens contraire. (Mais la lumiere du ſoleil, qu'a-t-elle choqué en ſens contraire, avant que de venir à nous ?)

La lumiere a toutes les qualités eſſentielles de la matiere.

1°. Elle eſt *diviſible* par le priſme.

2°. *Peſante*, puiſqu'elle fléchit auprès des corps, ſi elle entre dans la ſphere de leur attraction.

3°. *Compoſée* de parties d'inégale peſanteur.

4°. *Maſſive*, puiſqu'elle déplace des corps aſſez peſants, placés au foyer d'un bon miroir ardent, avant que de les fondre.

Com-

Comme toute matiere peut ſe convertir en lumiere par la diviſion & le choc de ſes parties, la lumiere peut devenir toute autre matiere, au moyen de l'addition de ſes parties accumulées par l'attraction.

La lumiere & le feu ſont deux ſubſtances diſtinctes & compoſées différemment. (Qui dit ſubſtance diſtincte, ne dit pas matiere de différente nature, contre ce qui a été dit.)

La lumiere ſubſiſte par elle même & par-tout; le feu ne ſubſiſte que par des aliments & dans quelques points de l'eſpace; il n'eſt que le produit de l'induſtrie de l'homme. (Je demande à Mr. de *Buffon*, pourroit-il y avoir du feu artificiel s'il n'y avoit pas un feu naturel produit par la nature, c'eſt à dire, par le Créateur?) La lumiere n'eſt que le principe du feu & non le feu. Ce n'eſt pas même un principe immédiat. Il ſuppoſe la chaleur entre deux. La chaleur n'eſt-elle pas une autre maniere d'être, une modification de la matiere? La lumiere, oc-

cupe les vuides de l'univers; la chaleur eſt répandue dans la matiere ſolide; elle pénetre tous les corps, & la lumiere pénetre ſeulement les corps transparents. Les molécules de la chaleur ſont plus groſſes que celles de la lumiere. (La chaleur a donc des molécules, des parties. Je tranſcris mot à mot ces idées, elles ſerviront à l'hiſtoire de l'eſprit humain.) Le froid de l'athmoſphere à la hauteur du ſommet des montagnes, pourroit bien venir de ce que les atomes de lumiere ſe réfroidiſſent en venant du ſoleil jusques là; & la chaleur de l'air des vallées, pourroit être cauſée par celle que ces mêmes atomes acquierent de nouveau en traverſant l'air épais, & en frottant contre ſes parties. (Reſte à ſavoir ſi le foyer d'un miroir ardent n'eſt pas auſſi chaud au haut d'une montagne qu'en bas: pour moi je le crois.) Cette perte de chaleur eſt comme le quarré-quarré de la diſtance au ſoleil, c'eſt à dire, que cette chaleur ſera deux mille cinq cent millions de fois plus foible ſur une mon-

tagne

tagne qu'au ſortir du ſoleil. La chaleur ne paroît ſe fixer dans aucun corps, au lieu que la lumiere s'incorpore & s'éteint dans tous ceux qui ne la réfléchiſſent pas. Il faut reconnoître deux ſortes de chaleurs, l'une lumineuſe, qui vient du ſoleil, l'autre obſcure, dont le reſervoir eſt dans le globe terreſtre. Il faudroit prendre pour degré de froid abſolu, un point dix mille fois au deſſous de la congélation, & non pas mille fois, puiſqu'on a déjà produit à Petersbourg (en 1760) un froid de 590^{d}. Celui de l'athmoſphere n'étant que de 31^{d}, ce même froid artificiel, ſuivant la proportion du froid naturel, auroit été de 1336 en Sibérie, où le thermometre deſcend au 70.

L'air eſt de toutes les matieres celle que le feu diviſe le plus facilement: il eſt abſolument néceſſaire à celui-ci pour qu'il puiſſe opérer. Les matieres incombuſtibles ne le ſont que par défaut de parties légeres, aériennes, huileuſes, expanſibles.

On

On augmente l'action du feu de trois manieres différentes.

1°. En augmentant ſa viteſſe par des ſoufflets, &c.

2°. En augmentant ſon volume dans les fourneaux de réverbere, pour les manufactures de glace, verre &c.

3°. Enfin en augmentant ſa maſſe avec les miroirs brûlants.

La premiere calcine; la ſeconde fond, la troiſieme volatiliſe.

On peut de même réduire à trois les claſſes de toutes les matieres minérales, qu'on peut ſoumettre à l'action de cet élément.

La premiere comprend celles que ſon action rend plus légeres, comme le fer.

La ſeconde celles qu'elle fait devenir au contraire plus peſantes, comme le plomb.

La troiſieme celles ſur leſquelles elle ne produit aucun effet ſenſible, comme l'or. La portion enlevée au marbre par le feu, & la portion donnée au plomb ſont inconnues; & quand on opere ſur les ſubſtances après la calcination, ce n'eſt

plus

plus ſur le marbre & ſur le plomb naturel que l'on opere.

Certaines matieres augmentent de poids par le feu, parce qu'elles l'attirent, ſe l'incorporent, & que le feu eſt peſant. Celles qui perdent du poids, ſont des ſubſtances dont la force attractive eſt moindre que la force expanſive du feu; les matieres de ces deux claſſes ont donc une certaine affinité avec le feu que n'ont pas celles qui, comme l'or, l'argent, le grès, ne perdent, ni ne gagnent. Mr. de *Buffon* a imaginé cette diviſion en trois claſſes, pour tâcher d'en déduire la connoiſſance de l'agent, ou du feu, par les différents rapports qu'il peut avoir avec les ſubſtances auxquelles on l'applique. Il croit que, faute de comparer les rapports, ainſi que les moyens d'application, on tombe dans des contradictions apparentes, & dans des erreurs nuiſibles.

La chaleur des charbons eſt plus grande que celle de la flamme: un lingot de fer rouge de chaleur allume les matieres com-

combuſtibles qu'on y applique, tant qu'il conſerve ſa rougeur. Un feu de paille cent fois moins chaud que ce même fer quand il n'eſt plus rouge, allume des matieres que ce fer n'allume point. Cela fait penſer a notre Auteur que dans toute excandeſcence il y a de la flamme qui environne le corps chaud, & qui ne s'en éloigne pas aſſez pour être agitée par l'air. C'eſt par la lumiere que le feu ſe communique; les métaux, pierres &c. ne pourront enflammer d'autres corps que quand ils ſeront devenus lumineux. La chaleur durcit les pierres à proportion du temps qu'elles l'ont éprouvé; & les rend auſſi plus peſantes: mais la pierre calcaire perd la moitié de cette peſanteur & de ſa dureté par la calcination.

Seconde Partie Théorétique.

Des Éléments.

L'air, l'eau, & la terre.

Le feu, & même le plus petit feu, fait perdre à l'air ſon élaſticité. Dans cet

cet état il ceſſe d'être volatil, devient fixe, & s'incorpore aux ſubſtances dans leſquelles il pénetre à l'aide de la chaleur.

La chaleur des animaux & celle des végétaux eſt encore aſſez puiſſante pour produire ſur l'air l'effet que nous venons de dire. Voici la ſucceſſion des animaux ſuivant leur quantité de chaleur. En ſuppoſant celle de la terre 10, celle des oiſeaux eſt 33; celle des quadrupedes 31; celle des cétacées, & des reptiles 15; celle des poiſſons & des inſectes 12 ou 13. Mr. de *Buffon* a obſervé une chaleur ſenſible dans l'intérieur des arbres, elle eſt très-médiocre tant que l'arbre eſt jeune & bien portant, (au contraire préciſément des animaux.) Elle devient très-conſidérable avec leur âge & leur déſorganiſation. En effet les racines n'ont-elles pas le même dégré de chaleur que l'intérieur de la terre; la ſeve n'eſt-elle pas chaude, & ſon mouvement ne doit-il pas produire de la chaleur?

La chaleur des animaux dépend de la force & de l'étendue des poumons; de

ſont

ſont les ſoufflets de la machine animale, qui entretiennent & augmentent le feu ſelon qu'ils ſont plus ou moins puiſſants, & que leur mouvement eſt plus ou moins prompt. Mr. de *Buffon* a fait une expérience en grand qui prouve que la fumée la plus ſeche, la plus épaiſſe, la plus conſtante, ne s'allume pas d'elle même, quoiqu'elle ſoit ſi près de ſe changer en flamme que celle d'un brin de paille enflamma en entier cette fumée en un inſtant dans toute ſon étendue, qui étoit de dix pieds de hauteur, & autant de largeur; rien ne prouve mieux, ſelon notre Auteur, que la flamme n'eſt que de la fumée.

Le feu d'un animal & celui d'une chandelle ſont les mêmes; l'air fixe que contiennent en quantité toutes les matieres combuſtibles animales & végétales, eſt un de leurs principes inflammables. Car l'air étant de tous les êtres le plus diviſible par le feu, le plus expanſible, celui dont la nature eſt la plus voiſine de celle de cet élément & par conſéquent l'adminicule le plus puiſſant du feu, eſt ſon ali-

aliment le plus convenable. Le degré de combuſtibilité des minéraux dépend du ſoufre qu'ils contiennent.

La chaleur intérieure du globe de la terre entre comme élément dans toutes les combinaiſons des autres éléments.

Dans la calcination il rentre de nouvelles parties de chaleur & d'air qui en avoient été chaſſées par la combuſtion. La réduction n'eſt qu'une ſeconde combuſtion, qui, d'un côté, leur ôte ces nouvelles parties d'air & de chaleur fixes revenues par la calcination, & de l'autre leur rend des parties volatiles & combuſtibles, dont la premiere combuſtion les avoit privées.

L'air contenu dans l'eau n'eſt pas élaſtique; car, s'il l'étoit, l'eau ſeroit compreſſible à raiſon de cet air qui y eſt en quantité & qui ſe reſſerreroit; or elle ne l'eſt pas. Cet air n'y eſt pas fixe non plus; car ſi ſon reſſort etoit détruit, la congélation ne le lui rendroit pas, il ne s'en dégageroit pas dans cette opération.

tion. Le degré d'affinité de l'air avec l'eau dépend de la température de cette derniere; l'eau peut ſe changer en air, parce que, dans l'opinion de notre Comte, les éléments peuvent ſe transformer.

La vapeur de l'eau peut entretenir & augmenter le feu comme l'air; cette aſſertion eſt fondée ſur l'expérience.

Les parties de l'air paroiſſent être plus groſſes que celles de l'eau.

Les coquilles ſont formées par l'exſudation du corps de l'animal; leur nombre eſt immenſe, d'où il réſulte que toutes les collines, rochers de pierre calcaire, marbre, & craie, ne viennent que de la dépouille de ces animaux, c'eſt à dire, qu'elles ne feront que l'eau & l'air contenu dans l'eau transformés par le filtre animal. Le végétal ne ſera non plus que de l'air & de l'eau transformés en bois, qui ſe réduit enſuite en terre par la combuſtion ou par la putréfaction. Les fonctions des corps organiſés ſont donc un des plus puiſſants moyens de la nature pour la converſion des éléments.

L'air

L'air entre comme principe dans la compoſition de tous les ſels.

C'eſt à la lumiere & aux émanations de la chaleur & du feu qu'il faut rapporter la liquidité des acides & leur ſaveur.

Le ſel alkali eſt produit par le feu; car ce ſel n'eſt pas contenu dans la pierre à chaux avant ſa calcination; il ſe manifeſte après elle & augmente en force, ou en quantité, à meſure de la force ou de la durée du feu. Les acides ſont produits de même. Le feu eſt le principe de la fluidité. Les ſels ont la puiſſance de diſſoudre les autres ſubſtances; car c'eſt une erreur de croire que c'eſt l'eau qui diſſout le ſel, c'eſt le contraire.

Ce ſont les matieres vitrifiables, dont la maſſe eſt cent mille fois plus conſidérable que celle de toutes les ſubſtances qui ſont à la couche ſuperficielle de la terre, qui doivent être regardées comme le vrai fond de cet élément: ce ſont les plus anciennes, les moins altérées, celles dont la terre eſt la plus fine, d'où tou-

toutes les autres ſubſtances ont tiré la baſe de leur ſolidité. Le verre eſt la ſubſtance la plus ancienne; il s'eſt formé dans le temps de l'embraſement de la terre, car Mr. de *Buffon* poſe pour principe qu'au commencement notre globe étoit fondu & liquéfié par un feu immenſe; ce moment a été celui de la naiſſance des grandes montagnes, & de la ſéparation des grandes maſſes d'eau, d'air, & de terre. (Nous verrons dans un ouvrage qu'on dit excellent, qui vient de paroître, & qui eſt fait par un Anglois ſur la théorie de la terre, ſi ſon Auteur ſera d'accord avec celui que nous analyſons). Quand notre globe a été au point de la chaleur actuelle, les métaux & les minéraux ont été formés.

Pour établir une théorie de la formation des minéraux, il faut donc commencer par diſtinguer avec ſoin.

1°. Ceux qui ont été produits par le feu qui tenoit tout en fuſion.

2°. Ceux qui ſe ſont formés du détriment des premiers par le moyen de l'eau.

3°. Ceux

3°. Ceux qui ont ſubi une ſeconde fois dans les volcans l'épreuve d'une violente chaleur.

Nous terminons ici l'extrait de la ſeconde partie des éléments, & nous allons paſſer aux mémoires qui forment la partie expérimentale; il eſt temps en effet de promener ſon eſprit ſur quelque choſe de ſolide, de réel, de lumineux, & de prouvé. Des regions élevées que l'imagination parcourt au hazard, nous allons deſcendre ſur la terre, pour obſerver quelques phénomenes à la lumiere fidele de l'expérience.

PARTIE EXPÉRIMENTALE.

Premier Mémoire.

Expériences ſur les progrès de la chaleur dans les corps.

Des boulets de fer ſont les ſeuls corps employés dans les expériences de ce premier mémoire. Ils étoient bruts; les expériences ont été faites ſur dix boulets: le premier étoit d'un demi pouce, & chacun des ſuivants

la température actuelle; en ſorte qu'il y a encore une très-grande correction à faire dans le ſyſtême de *Newton*, ſur l'eſtime de la chaleur que le ſoleil communiqua à la comete de 1680; car cette comete n'ayant été expoſée à la violente chaleur du ſoleil que pendant un petit temps, elle n'a pu la recevoir qu'en proportion de ce temps, & non pas en entier, comme *Newton* paroît le ſuppoſer.

Au lieu de rapporter en détail les calculs hypothétiques de l'Auteur pour prouver que la chaleur de la comete n'a dû être que deux cent quarante-deux fois plus grande que celle de la terre, nous paſſerons tout de ſuite aux comparaiſons du refroidiſſement des globes de glaiſe & de grès avec le refroidiſſement de ceux de fer. Il faut moins de la moitié de temps pour les premiers, & plus de cette moitié pour les ſeconds, que pour ceux de fer. La glaiſe perd auſſi plus de ſon poids que ce métal. 2°. Le grès n'en perd point quoique réduit en verre. Une choſe générale,

&

& qui mérite d'être remarquée, c'eſt que les durées de la chaleur dans différentes matieres expoſées au même feu pendant un temps égal, ſont toujours dans la même proportion, ſoit que le degré de chaleur ſoit plus grand ou plus petit.

Proportions des temps du refroidiſſement.

Fer,	Cuivre,	Marbre,	Pierre,	Plomb,	Étain.
17	14	12	11	9	8

Second Mémoire.

Suite des expériences ſur le progrès de la chaleur dans les différentes ſubſtances minérales.

Ces ſubſtances ſont l'or le plus pur, le plomb, l'argent le plus pur, le bismuth, le cuivre rouge, le fer, l'étain, l'antimoine fondu, le zinc, l'émeri, le marbre blanc, le grès pur, le marbre commun, la pierre calcaire, le gypſe blanc, la pierre calcaire blanche, le criſtal de roche, le verre commun, la terre glaiſe pure, l'ochre, la porcelaine, la craie blanche,

che, la pierre ponce, le bois de cerifier.

Nous allons donner les réſultats eſſentiels de ces expériences.

Le plomb, l'argent, l'or, le cuivre, le fer, reçoivent & perdent leur chaleur ſuivant le rapport de leur fuſibilité. Il en eſt de même des demi-métaux, émeri, zinc, antimoine, bismuth.

Mais en joignant enſemble les ſix métaux & les quatre demi-métaux, ou minéraux métalliques que j'ai ſoumis à l'epreuve, dit Mr. de *Buffon*, on verra que l'ordre des denſités de ces dix ſubſtances minérales eſt, émeri, zinc, antimoine, étain, fer, cuivre, bismuth, argent, plomb, or. Et que l'ordre dans lequel ces ſubſtances s'échauffent & ſe réfroidiſſent eſt, antimoine, bismuth, étain, plomb, argent, zinc, or, cuivre, émeri, fer.

Cet ordre eſt en raiſon très-voiſine de celle de leur fuſibilité.

Les

„Les matieres vitreſcibles & vitrées „que j'ai miſes a l'épreuve, étant rangées „ſuivant l'ordre de leur denſité ſont, pier„re ponce, porcelaine, ochre, glaiſe, ver„re, criſtal de roche, & grès.„

Voici donc l'ordre dans lequel ces différentes ſubſtances ſe ſont refroidies, pierre ponce, ochre, porcelaine, glaiſe, verre, criſtal & grès, qui comme l'on voit eſt le même que celui de la denſité.

Ainſi la loi du progrès de la chaleur dans les matieres vitreſcibles & vitrées eſt relative à l'ordre de leur denſité, & n'a que peu ou point de rapport avec leur fuſibilité, par la raiſon qu'il faut pour fondre ces ſubſtances un degré presqu'égal du feu le plus violent, & que les degrés particuliers de leur différente fuſibilité, ſont ſi près les uns des autres, qu'on ne peut pas en faire un ordre compoſé de termes diſtincts. Ainſi leur fuſibilité presqu'égale ne faiſant qu'un terme, qui eſt l'extrême de cet ordre de fuſibilité, on ne doit pas être étonné de ce que le progrès de la chaleur ſuit ici l'ordre de

la denſité, & que ces différentes ſubſtances, qui toutes ſont également difficiles à fondre, s'échauffent & ſe refroidiſſent plus lentement & plus vîte, à proportion de la quantité de matieres qu'elles contiennent. „Les matieres calcaires „rangées ſuivant l'ordre de leur denſité „ſont, craie, pierre tendre, pierre „dure, marbre commun, marbre blanc. „L'ordre dans lequel elles s'échauffent & „ſe refroidiſſent eſt, craie, pierre ten„dre, pierre dure, marbre commun, & „marbre blanc, qui, comme l'on voit, „eſt le même que leur denſité. La fuſi„bilité n'y entre pour rien, parce qu'il „faut d'abord un très-grand degré de „chaleur pour les calciner, & que, quoi„que la calcination en diviſe les parties, „on ne doit en regarder l'effet que com„me un premier degré de fuſion & non „pas comme une fuſion complete; tou„te la puiſſance des meilleurs miroirs ar„dents ſuffit à peine pour l'opérer: j'ai „fondu, & réduit en une eſpece de ver„re quelques unes de ces matieres cal-

„cai-

„caires, au foyer d'un de ces miroirs, „& je me ſuis convaincu que ces matie„res peuvent, comme toutes les autres, „ſe réduire entiérement en verre, ſans „y employer aucun fondant, & ſeule„ment par la force d'un feu bien ſupérieur „à celui de nos fourneaux. Par conſé„quent le terme commun de leur fuſibi„lité eſt encore plus éloigné & plus ex„trême que celui des matieres vitrées: & „c'eſt par cette raiſon, qu'elles ſuivent „auſſi plus exactement dans le progrès de „la chaleur l'ordre de la denſité.„

Le gypſe blanc, qu'on appelle improprement albâtre, eſt une matiere qui ſe calcine comme tous les autres plâtres, à un degré de feu plus médiocre que celui qui eſt néceſſaire pour la calcination des matieres calcaires; auſſi ne ſuit-il pas l'ordre de la denſité dans le progrès de la chaleur qu'il reçoit ou qu'il perd; car, quoique beaucoup plus denſe que la craie, & un peu plus denſe que la pierre calcaire blanche, il s'échauffe, & ſe refroidit néanmoins bien plus promtement

que l'une & l'autre de ces matieres. Ceci nous démontre que la calcination & la fuſion, plus ou moins facile, produiſent le même effet relativement au progrès de la chaleur. Les matieres gypſeuſes ne demandent pas, pour ſe calciner, autant de feu que les matieres calcaires, & c'eſt par cette raiſon que, quoique plus denſes elles s'échauffent & ſe refroidiſſent plus vîte.

Ainſi on peut aſſurer en général, que le progrès de la chaleur dans toutes les ſubſtances minérales eſt toujours, à très-peu près, en raiſon de leur plus ou moins grande facilité à ſe calciner ou à ſe fondre; mais que quand leur calcination, ou leur fuſion ſont également difficiles, & qu'elles exigent un degré de chaleur extrême, alors le progrès de la chaleur ſe fait ſuivant l'ordre de leur denſité.

CARL FRIEDRICH WENTZEL EINLEITUNG ZUR HÖHERN CHYMIE, WELCHE DIE ZERLEGUNG DER KÖRPER ENTHÄLT. Iſter Theil.

C'eſt-à dire:

INTRODUCTION A LA HAUTE CHYMIE, QUI CONTIENT LA DÉCOMPOSITION DES CORPS, PAR CHARLES FRÉDERIC WENTZEL. Iere Partie.

Dans cette premiere partie l'Auteur traite de la décompoſition: il traitera de la compoſition dans la ſeconde partie, qu'il ſe propoſe de donner au public en cas que la premiere ſoit bien acceuillie.

Il diſtingue la chymie en chymie ordinaire, & en haute chymie. La premiere conſiſte à compoſer ou à décompoſer les corps ſuivant leurs affinités.

Les corps qui ne peuvent plus être décomposés par ce moyen, sont les objets de la haute chymie. L'Auteur les nomme des *mixtes;* de ce nombre sont principalement les métaux, les sels alkalis, & les sels acides fluors.

L'Auteur distingue les parties constituantes des mixtes, en parties dissolvantes & en parties liantes. Les premieres sont celles qui par leur vertu dissolvante tiennent les autres parties des mixtes en dissolution: & les secondes sont toutes celles que les premieres tiennent en dissolution. Dans le verre, par exemple, le sel alkali est la partie dissolvante, & le sable la partie liante.

Les parties liantes des mixtes peuvent toujours être regardées comme étant de difficile fusion, relativement aux parties dissolvantes; car les premieres se fondent toujours plus difficilement lorsqu'elles sont seules, que lorsqu'elles sont jointes aux parties dissolvantes; de là l'Auteur conclud que la fusibilité des mix-

mixtes vient principalement des parties diſſolvantes.

Il prend le ſel natif de l'urine pour exemple. Ce ſel eſt compoſé de l'acide phoſphorique & d'une baſe particuliere; il ſe fond par un degré de chaleur bien inférieur à celui de l'eau bouillante; mais lorsque ce ſel eſt privé de ſa partie diſſolvante, ſa baſe n'entre en fuſion que par un feu capable de la faire rougir. Cela ſouffre cependant une exception lorsque les parties liantes d'un mixte ſont de nature oppoſée. Si les parties liantes d'un mixte ſont volatiles, les diſſolvantes ne pourront réſiſter à l'action du feu ſans ſe diſſiper; mais ſi les parties liantes ſont fixes, les diſſolvantes le ſeront auſſi; donc dans le premier cas les mixtes ſeront volatils, & dans le ſecond cas ils ſeront fixes.

L'Auteur conſidere les parties liantes comme des points de réunion auxquels les parties diſſolvantes ſont retenues ou arrêtées.

Il y a une certaine raiſon ou proportion entre la quantité des parties diſſolvantes & celle des parties liantes de chaque mixte; ſi cette proportion eſt telle que ces parties aient la plus grande affinité, & oppoſent la plus grande réſiſtance à leur décompoſition ou déſunion, alors les mixtes ne peuvent point être décompoſés ſuivant les loix des affinités.

Cette conſidération conduit l'Auteur à une nouvelle méthode de décompoſer les mixtes; elle conſiſte à changer la proportion dans laquelle ſe trouvent les parties diſſolvantes & les parties liantes. Par là l'affinité de ces parties eſt conſidérablement diminuée, & la décompoſition du mixte devient beaucoup plus facile. Le verre en fournit un exemple; l'on ſçait qu'il eſt compoſé d'alkali & de ſable, & que de toutes les ſubſtances connues il n'y en a pas qui aient une plus grande affinité avec l'alkali que l'huile de vitriol; cependant cette huile ne décompoſe pas le verre, & n'agit pas ſur l'alkali qui entre dans ſa compoſition.

Mais

Mais ſi l'on change la proportion de la quantité de l'alkali qui eſt la partie diſſolvante, & du ſable qui eſt la liante, le verre ſe décompoſe facilement; car en augmentant la quantité de l'alkali on obtient un verre que l'huile de vitriol décompoſe très-bien, en ſe combinant avec l'alkali, qui eſt alors obligé d'abandonner le ſable.

Ce qui vient d'être dit du verre, s'étend à tous les autres mixtes. Pour les décompoſer il faut commencer par changer la proportion de leurs parties diſſolvantes & liantes; car ſans cela les mixtes ne ſe diſſolvent point du tout dans les menſtrues, ou bien toutes leurs parties s'y diſſolvent en même temps, quoique le menſtrue n'ait d'affinité qu'avec quelques-unes de ces parties; & dans ce cas il eſt aiſé de voir qu'il ne ſe fait pas proprement de décompoſition.

Pour que les mixtes ſoient diſſolubles, il faut que leurs parties liantes aient une affinité avec le menſtrue. Ainſi le verre n'eſt pas diſſoluble dans les acides,

par-

parce que le ſable n'a aucune affinité avec ces acides. Au contraire les métaux, dont les parties liantes ont une affinité avec les acides, ſont diſſolubles dans ces acides.

Les menſtrues peuvent auſſi avoir de l'affinité avec les parties diſſolvantes d'un mixte; elles ne contribuent cependant à la diſſolution, qu'entant qu'elles augmentent ou diminuent l'affinité du menſtrue avec la partie liante du mixte.

Ce qui vient d'être dit, n'eſt pas applicable à la diſſolution des ſels, & de l'arſenic &c. dans l'eau.

Il convient encore de diſtinguer ſoigneuſement le corps diſſout d'avec le diſſolvant; car lorſque, par exemple, le ſel ſédatif de *Homberg*, le ſoufre &c. ſe combinent avec l'alcali, celui-ci n'agit pas dans cette ſolution ſur les parties liantes du ſel ſédatif ou du ſoufre; mais ce ſel & ce ſoufre ont une affinité avec les parties liantes du ſel alcali; parce qu'ils en ſont ici les diſſolvants.

Il

Il y a des cas où les mixtes ne peuvent être diſſouts dans des menſtrues ſimples, comme l'or & la platine; cela vient de ce que leurs parties diſſolvantes n'ont pas d'affinité avec ces menſtrues, & qu'elles forment la plus grande partie du mixte. Dans ce cas il faut choiſir des menſtrues ſimples, qui par leur mélange forment un menſtrue qui ait de l'affinité, tant avec la partie diſſolvante, qu'avec la partie liante du mixte. Les parties dans leſquelles on peut réſoudre les mixtes, peuvent être regardées comme ſimples à l'égard de ces mixtes, quoiqu'elles ſoient compoſées, & ſoient elles-mêmes des mixtes, qui peuvent encore être réſolus en leurs parties liantes & diſſolvantes.

L'Auteur range les mixtes en trois claſſes. La premiere contient ceux qui ne peuvent pas être parfaitement décompoſés, ſans qu'on change auparavant la proportion entre les parties diſſolvantes & les parties liantes. Les métaux, ſur-tout les métaux parfaits, les

ſels

ſels alkalis &c. appartiennent à cette claſſe.

La ſeconde comprend les mixtes dont la partie diſſolvante peut être ſéparée de la liante par l'addition d'une autre ſubſtance, avec laquelle elle forme un nouveau mixte. L'Auteur cite pour exemple le ſel d'urine & l'acide nitreux, qui, comme l'on ſait, ſont décompoſés par le phlogiſtique avec lequel leurs parties diſſolvantes ſe réuniſſent & forment un autre mixte.

Enfin la troiſieme claſſe comprend tous les mixtes qui ſont entiérement décompoſés par l'action du feu, ſoit avec le concours de l'air, ou dans des vaiſſeaux fermés. A cette derniere claſſe appartiennent le camphre, le phoſphore, le ſoufre commun, le tartre pur &c.

Ce n'eſt que des mixtes appartenants à la premiere claſſe que l'Auteur s'eſt propoſé de traiter dans cet ouvrage.

Je paſſe maintenant à la ſeconde ſection: elle traite des propriétés des parties conſtituantes des mixtes, mais ne pouvant

vant s'étendre à tous les mixtes, l'Auteur ne s'attache qu'aux métaux, aux demi-métaux, & aux ſels alcalis.

L'Auteur traite d'abord des parties diſſolvantes des métaux. Elles ne ſont autre choſe que de véritables ſubſtances ſulphureuſes qui different cependant à pluſieurs égards du ſoufre ordinaire.

1°. Elles ſont compoſées d'un acide & du phlogiſtique pur.

2°. Après avoir été ſéparées des métaux, elles s'enflamment, & par là l'acide du ſoufre eſt dégagé de phlogiſtique comme dans le ſoufre commun.

3°. Ces ſoufres métalliques ſe fondent par des degrés de chaleur très-peu conſidérables, ſoit avant de s'enflammer, ſoit en s'enflammant.

Ces propriétés des parties diſſolvantes des métaux autoriſent à les ranger au nombre des ſoufres.

Les ſoufres métalliques different du ſoufre ordinaire.

1°. En ce qu'ils ſont plus tenaces ou viſqueux, & ne peuvent être rendus ſenſibles ſous la forme de poudre.

2°. Ils paſſent dans la diſtillation en gouttes ſous la forme d'huile, tandis que le ſoufre ordinaire ſe ſublime en fleurs.

3°. Lorſqu'on les brûle à l'air libre, on remarque une odeur d'ail ou d'arſenic qui n'accompagne pas l'inflammation du ſoufre ordinaire.

4°. Les ſoufres métalliques ſe diſſolvent dans les acides, ce qui n'a pas lieu à l'égard du ſoufre commun.

5°. Les ſoufres métalliques deviennent lumineux par la chaleur de l'athmoſphere, tant en plein air que dans le vuide, & different encore par là du ſoufre ordinaire.

C'eſt à ces ſoufres que les métaux doivent leur plus ou moins grande fuſibilité & leur malléabilité; ce ſont encore eux qui ſont la cauſe de la volatilité de quelques métaux. Ils contribuent auſſi le plus au luiſant & à l'apparence extérieure des métaux.

L'exiſten-

L'exiſtence d'un ſoufre métallique dans les métaux eſt prouvée par l'inflammation du zinc expoſé à un feu qu'on augmente ſubitement. Cette inflammation réduit le zinc en une chaux blanche, qui n'eſt plus capable de s'unir au phlogiſtique.

L'exiſtence de ce ſoufre eſt auſſi prouvée par l'inflammabilité de la vapeur qui ſe dégage du zinc & du fer lorſqu'on les diſſout dans tous les acides concentrés (*).

L'Auteur s'attache particuliérement au ſoufre du zinc; c'eſt le même que celui qui eſt produit par le ſel d'urine & le phlogiſtique au moyen de la diſtillation, & qui eſt connu ſous le nom de phoſphore. Ce phoſphore dans le zinc eſt à tous égards ſemblable à celui de l'u-

(*) L'Auteur s'eſt trompé en diſant que la diſſolution du zinc & du fer dans tous les acides concentrés produit une vapeur inflammable, car la diſſolution du fer & du zinc dans l'acide nitreux produit une vapeur qui n'eſt pas inflammable.

Note du Journaliſte.

l'urine, & à celui qu'on peut faire au moyen des ſubſtances végétales, comme de la moutarde, du ſeigle &c.

Il ſuit de ce qui vient d'être dit, que les fleurs irréductibles du zinc doivent de nouveau ſe changer en zinc lorſqu'on les combine avec le phoſphore. Pour s'en aſſurer, l'Auteur mêla de la chaux irréductible de zinc avec de la poudre de charbon, & l'expoſa à un feu violent; mais il ne ſe fit aucune réduction: enſuite il ajouta du phoſphore à ce mêlange de chaux de zinc, & de poudre de charbon, & le ſoumit à la diſtillation: ayant bien pouſſé le feu, le zinc paſſa dans le récipient adapté à la cornue qui contenoit ce mêlange, ſans qu'il parût le moindre indice de phoſphore.

En ſuppoſant que le phoſphore eſt une des parties conſtituantes du zinc, il eſt facile d'expliquer d'où vient qu'il s'enflamme, & perd dans un inſtant toutes ſes propriétés métalliques.

L'affinité de la terre du zinc avec l'acide phoſphorique eſt très-grande; de

for-

ſorte que l'on ne peut l'en ſéparer, ni par les diſſolvants ordinaires, ni par le feu le plus violent.

L'on peut de même prouver la préſence du ſoufre métallique dans les autres métaux, car le zinc n'eſt pas le ſeul métal qui donne une flamme accompagnée d'une odeur d'ail lorſqu'on l'expoſe au feu. L'on obſerve la même choſe dans le régule d'arſénic, dans le régule d'antimoine, dans le cuivre &c. Tandis que cette flamme dure, il y a toujours une partie du ſoufre métallique qui ſe détruit; cette perte eſt cependant plus ou moins conſidérable dans différents métaux. C'eſt de là que vient la plus ou moins grande facilité avec laquelle les chaux métalliques peuvent être réduites par l'addition du phlogiſtique. Tout cela prouve l'exiſtence du ſoufre phoſphorique dans les métaux.

L'Auteur explique au moyen du ſoufre métallique tout ce que d'autres chymiſtes ont expliqué au moyen du principe mercuriel qu'ils ont ſuppoſé entrer dans

dans la compoſition des métaux. Il rejette entiérement ce ſentiment, le mercure lui-même ayant un ſoufre métallique, qui differe du phoſphore du zinc en ce qu'il paroît toujours ſous la forme fluide, comme une huile très-claire & très-pénétrante. Cette huile ne peut pas être privée de ſa fluidité; pas même par le froid artificiel. La partie liante du mercure qui reſte après qu'on lui a enlevé le ſoufre métallique, eſt très-fixe, & ne peut être réduite par la ſeule addition du phlogiſtique.

La facilité avec laquelle les chaux métalliques s'uniſſent au phlogiſtique, & leur réduction opérée par cette combinaiſon, doivent être attribuées à l'acide phoſphorique qui y reſte uni: car le phlogiſtique en s'uniſſant à cet acide, forme le ſoufre métallique, qui donne aux métaux leurs propriétés caractériſtiques.

La plupart des ſoufres métalliques non ſeulement s'amalgament avec le mercure & s'uniſſent au ſoufre ordinaire, mais ils ſe diſſolvent auſſi dans les acides

des & particuliérement dans l'acide nitreux. L'acide marin au contraire eſt entiérement incapable de diſſoudre le phoſphore & les autres ſoufres métalliques; en exceptant cependant le cas où cet acide, étant joint à l'acide nitreux, forme de l'eau régale qui diſſout les ſoufres métalliques de l'or & de la platine.

Enfin l'Auteur remarque que l'acide phoſphorique, auſſi bien que celui des ſoufres métalliques, eſt compoſé d'acide vitriolique & d'acide marin; & c'eſt de la différente proportion de ces acides que vient la différence des ſoufres métalliques, de même que la différente fixité de l'acide de ces ſoufres: car ils ſont plus fixes lorſque l'acide vitriolique qui entre dans leur compoſition, eſt le plus abondant; & ils ſont moins fixes lorſque c'eſt l'acide marin.

L'Auteur paſſe à conſidérer les parties liantes des mixtes. Nous le ſuivrons dans un autre Journal.

SUR L'ACIDITÉ DE L'EAU IMPRÉGNÉE D'AIR FIXE.

Ce Mémoire eſt de Mr. *Achard*, qui a déjà enrichi notre Journal de pluſieurs diſſertations de Phyſique. Il a été préſenté & lu à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres. Nous laiſſons au Lecteur intelligent le ſoin de donner à ſon jeune Auteur la place qui lui convient entre les *Lavoiſier*, les *Prieſtley*, & les *Cavendish* &c. C'eſt l'Auteur qui va parler.

Une des propriétés les plus remarquables de l'air fixe eſt ſa miſcibilité avec différents fluides, & en particulier avec l'eau, à laquelle il communique différentes propriétés nouvelles. Je tâcherai de prouver dans ce Mémoire que l'acidité eſt de ce nombre.

On a différentes manieres de tirer l'air fixe des corps. Les efferveſcences des

des alkalis & des terres calcaires avec les acides fourniſſent beaucoup d'air fixe; il s'en dégage une quantité conſidérable des végétaux lorsqu'ils ſont en fermentation; la pourriture des ſubſtances animales en produit auſſi; enfin il s'en dégage abondamment de la plupart des corps, lorsqu'ils ſont expoſés à un degré de chaleur ſuffiſant. Un degré de chaleur qui ne ſurpaſſe pas celui de l'eau bouillante, ſuffit pour faire ſortir des eaux minérales acidules l'air fixe qu'elles contiennent.

Comme je me propoſe de mettre hors de doute une propriété générale de l'air fixe, ou plutôt de l'eau qui en eſt imprégnée, j'ai cru qu'il ne ſeroit pas ſuffiſant de montrer que cette propriété ſe trouve dans l'air fixe tiré de différents corps par le même procedé; mais qu'il étoit néceſſaire de prouver qu'elle eſt commune à l'eau imprégnée de l'air fixe tiré de différents corps par différentes opérations.

Dans cette vue j'ai commencé par me procurer une quantité ſuffiſante de l'air fixe

fourni par les efferveſcences que les acides font avec les alkalis ou terres calcaires; de celui qu'on obtient par la fermentation des végétaux; de même que de celui qui ſe dégage de différents corps, tant du regne animal que végétal, lorsqu'on les expoſe au feu dans des vaiſſeaux fermés; j'ai obtenu auſſi l'air fixe de différentes eaux minérales acidules, au moyen d'un degré de chaleur très-mediocre & qui ne ſurpaſſoit pas celui de l'eau bouillante.

Pour tirer ainſi l'air de différentes ſubſtances, il faut des inſtruments convenables, & dont la conſtruction ſoit différente, ſuivant l'opération au moyen de laquelle il s'agit de tirer l'air des corps.

Pour recueillir l'air qui ſe dégage par l'efferveſcence que les alkalis & les terres calcaires font avec les acides, je fis uſage d'un flacon de cryſtal d'environ 5 pouces de hauteur & de 2 à 3 pouces de diametre; un bouchon de cryſtal uſé dans l'ouverture du flacon, le bouche, & empêche le paſſage de l'air. Ce flacon

con eſt percé à ſa partie ſupérieure d'un petit trou rond d'environ une ligne & demi de diametre; ce trou eſt deſtiné à recevoir un tube de verre, qui eſt ciménté au flacon avec de la cire d'Eſpagne; à l'autre extrêmité de ce tube eſt attaché un anneau de leton, dont une partie eſt formée en vis, pour s'ajuſter à un écrou de leton: cet écrou eſt fixé à un ſecond tube, qui a environ un pouce de diametre & trois à quatre pouces de long, & eſt ſoudé hermétiquement par ſon autre extrêmité à un troiſieme tube de verre recourbé comme un ſyphon & dont le diametre eſt égal à celui du premier tube, c'eſt à dire d'environ une ligne ou une ligne & demie. Pour faire uſage de cet inſtrument, l'on viſſe le ſecond tube au premier, en ayant ſoin de mettre un anneau de cuir trempé dans l'huile entre l'écrou & la vis pour exclure plus exactement le paſſage de l'air. Cela étant fait, l'on plonge la partie recourbée du tube dans un ſeau d'eau, de maniere que l'ouverture du tube en-

tre dans l'ouverture d'une bouteille remplie d'eau & ſuſpendue en ſorte que ſon ouverture ſoit plongée ſous la ſurface de l'eau. Cela étant fait, l'on met dans le flacon le ſel alkali, ou la terre calcaire de laquelle il faut tirer l'air, & l'on verſe l'acide par l'ouverture du flacon que l'on ferme promptement avec le bouchon de cryſtal; l'air qui ſe dégage par l'efferveſcence paſſe par le tube &, entrant dans la bouteille, oblige l'eau à en ſortir.

L'appareil au moyen duquel j'ai recueilli l'air qui ſe dégage par les fermentations, conſiſte en une petite bouteille dont les dimenſions ſont indifférentes; à l'ouverture de cette bouteille l'on cimente un tube de verre recourbé, & dont un autre bras entre dans une bouteille trois ou quatre fois plus grande que la premiere. Dans l'ouverture de cette derniere bouteille on place encore un tube de verre recourbé, dont une extrêmité touche presque le fond de la bouteille.

Pour

Pour faire uſage de cet inſtrument, l'on met dans la premiere bouteille les ſubſtances qui doivent entrer en fermentation, de maniere pourtant qu'elles n'occupent que, tout au plus, les deux tiers de la capacité de la bouteille, parce que la plupart des matieres ſe dilatent en fermentant; enfin l'on remplit la ſeconde & plus groſſe bouteille d'eau, ſur laquelle l'on verſe une couche d'huile d'environ un pouce d'epaiſſeur, & l'on bouche exactement les ouvertures des deux bouteilles avec du ciment (*). Si l'on veut accélérer la fermentation l'on place cet appareil dans un bain de ſable échauffé par une lampe.

L'air qui ſe dégage par la fermentation des ſubſtances contenues dans le verre, paſſe par le tube, entre dans la bouteille, & oblige l'eau qu'elle contient, à en ſortir par le tube; de cette

(*) Celui que j'ai trouvé le meilleur pour cet uſage, eſt une pâte de vernis à l'huile & de bol d'Arménie.

te maniere la bouteille, en ſe vuidant d'eau, ſe remplit de l'air qui ſe dégage par la fermentation des ſubſtances contenues dans le verre. L'huile qui ſurnage ſur l'eau de la bouteille dans laquelle l'air fixe entre, eſt deſtinée à empêcher le contact de l'eau & de l'air, parce que l'air ne ſe dégageant que lentement, l'eau auroit le temps de l'abſorber, du moins en grande partie.

Pour tirer l'air de différents corps en les expoſant à l'action du feu dans des vaiſſeaux fermées, j'ai fait uſage d'un fourneau de reverbere portatif, tel que celui dont *Nollet* donne la deſcription dans l'Art des expériences Tome I. page 267 & ſuivantes de la traduction allemande. J'y ai mis un chauderon ſoutenu par des barres de fer paralleles & horizontales; j'ai rempli ce chauderon de ſable, & j'y ai placé une cornue de verre qui contenoit les ſubſtances desquelles je me propoſois de tirer l'air. Le col de cette cornue paſſoit par un trou mé-

ménagé à la circonférence du fourneau. Ce col doit être un peu incliné, à fin que les produits de la diſtillation ne rentrent pas dans la cornue, ce qui, lorsqu'elle eſt fort échauffée, en occaſionneroit infailliblement la rupture. Je cimentai un tube de verre recourbé au col de la cornue. Pour plus de ſureté, il convient de nouer encore une veſſie autour de ce tube à l'endroit où il eſt joint à la cornue. Au moyen d'une ficelle je ſuſpendis à une potence une bouteille remplie d'eau. L'ouverture de cette bouteille étoit plongée ſous la ſurface de l'eau contenue dans un ſeau. Le tube cimenté à la cornue entroit dans l'eau de ce ſeau, de maniere, qu'une de ſes branches entroit dans la bouteille ſuſpendue.

Pour tirer maintenant l'air des ſubſtances que contient la cornue, l'on met des charbons dans le fourneau & l'on augmente le feu par degrés, ce qui eſt toujours néceſſaire, tant pour empêcher la rupture des vaiſſeaux, que pour qu'il

ne s'éleve pas en même temps des principes différents; car l'air qui se dégage des corps par cette opération, a des propriétés différentes, suivant la nature des principes qui se volatilisent, ou suivant le degré de chaleur qu'on applique aux corps.

Il est aisé de voir que l'air qui se dégage du corps contenu dans la cornue, passe par le tube de verre, & entre dans la bouteille, en obligeant l'eau qu'elle contient, à en sortir.

Il est bon de ne pas recevoir l'air dans une trop grande bouteille, parce qu'il est nécessaire d'avoir séparément l'air qui se dégage du corps par différents degrés de chaleur; & si les bouteilles, dans lesquelles l'air entre, étoient trop grandes, il y resteroit beaucoup d'eau lorsqu'on en changeroit; & cette eau ne manqueroit pas d'absorber en grande partie l'air que la bouteille contient.

Je me suis servi d'une procédé semblable au précédent pour tirer l'air des eaux minérales acidules, excepté qu'au lieu

lieu de placer la cornue dans le fourneau de reverbere, je l'entourai de ſable & la mis dans un fourneau échauffé par une lampe.

Enfin, pour imprégner l'eau de l'air fixe tiré ainſi de différents corps, je remplis d'air fixe les deux tiers d'une bouteille, & l'autre tiers je le remplis d'eau; & l'ayant bien bouchée je la ſecoue pendant environ quatre ou cinq minutes; cela ſuffit pour qu'elle ſe charge d'air fixe autant qu'il eſt poſſible.

Pour éviter les répétitions & les détails particuliers de chaque expérience, je vais faire l'énumération des différentes ſubſtances dont j'ai tiré l'air avec lequel j'ai imprégné l'eau qui a ſervi à mes expériences.

I.

J'ai tiré de l'air au moyen des effervescences cauſées par l'addition des acides:

a) de l'alkali fixe végétal;
1°. par l'acide vitriolique,
2°. par l'acide nitreux,

3°. par l'acide marin,

4°. par l'acide des fourmis. Cet acide étoit assez concentré pour faire une forte effervescence avec les alkalis & les terres calcaires; il avoit été tiré quelques semaines auparavant par la distillation d'une grande quantité de fourmis; je m'étois proposé de répéter cette expérience avec cet acide beaucoup plus concentré; ce que je comptois de faire en le changeant en un sel neutre par l'addition d'un alkali, & en le décomposant ensuite au moyen de l'acide vitriolique, mais la rupture du verre qui contenoit l'acide, me mis hors d'état de faire cette expérience,

5°. par le vinaigre de vin distillé;

b) de l'alkali volatil,

6°. par l'acide vitriolique,

7°. par l'acide nitreux,

8°. par l'acide marin,

9°. par le vinaigre de vin distillé;

c) de

c) de la craie,
10°. par l'acide vitriolique affoibli avec de l'eau,
11°. par l'acide nitreux,
12°. par l'acide du sel commun,
13°. par le vinaigre de vin distillé,
14°. par l'acide des fourmis,
15°. par l'acide que fournit la distillation des oignons;
d) de la pierre à chaux,
16°. par l'acide vitriolique affoibli avec de l'eau,
17°. par l'acide nitreux,
18°. par l'acide marin;
e) des yeux d'écrevisses,
19°. par l'acide vitriolique,
20°. par l'acide du sel commun,
21°. par l'acide des fourmis;
f) des coquilles d'huîtres,
22°. par l'acide vitriolique affoibli,
23°. par l'acide nitreux,
24°. par l'acide des fourmis;
g) de la céruse,
25°. par l'acide vitriolique,
26°. par l'acide nitreux,

27°. par l'acide marin,

28°. par l'acide des fourmis,

29°. par le vinaigre de vin distillé.

L'air tiré ainsi de différents corps par les acides indiqués avoit à peu près la même odeur; il n'y eut que celui qui fut tiré de l'alkali fixe végétal, de la craie, des yeux d'écrevisses, des coquilles d'huîtres, & de la céruse par l'acide des fourmis, & celui qui fut tiré de la craie par l'acide que donnent les oignons lorsqu'on les distille, qui avoit une odeur un peu différente de celui qui se dégagea de ces mêmes corps par les acides minéraux & par le vinaigre de vin distillé. Mais le goût de l'eau imprégnée de l'air tiré de ces différents corps n'est pas sensiblement différent.

II.

J'ai de même imprégné de l'eau avec l'air fixe qui se dégagea de la fermentation de différentes substances végétales comme

1°. de la farine de ris délayée avec de l'eau,

2°. de

2°. de la farine de ſeigle humectée,
3°. de la farine de froment avec de l'eau,
4°. des raiſins frais écraſés,
5°. des raiſins ſecs mêlés avec de l'eau,
6°. du ſucre le plus commun que l'on nomme caſſonade,
7°. de la biere,
8°. du ſirop de violettes,
9°. des pommes coupées en petits morceaux & mêlées avec de l'eau,
10°. des oignons mêlés avec de l'eau,
11°. des pois jaunes groſſiérement pilés & mêlés avec de l'eau,
12°. du ſeigle humecté dont chaque grain fut coupé en deux pour empêcher la germination,
13°. du froment avec de l'eau,
14°. de la rave rouge coupée en petits morceaux,
15°. de l'herbe du *Menyanthes foliis ternatis. Linnæi floræ Suecicæ. 173. ſpecies plant. 208.*

16°.

16°. de l'herbe de l'eſpece de chicorée nommée par *Linné: Cichorium floribus ſolitariis, pedunculatis, foliis integris crenatis. Hort. Cliffort.* 389.

L'odeur de l'air dégagé par la fermentation de ces différentes ſubſtances étoit un peu différente, ſuivant l'odeur propre des ſubſtances de la fermentation desquelles il avoit été tiré.

III.

J'ai auſſi imprégné de l'eau avec de l'air tiré, au moyen de l'appareil que j'ai décrit en premier lieu, de différentes ſubſtances tant végétales que animales, comme

1°. des pois jaunes,
2°. des feves blanches,
3°. des lentilles,
4°. du froment,
5°. du ſeigle,
6°. de l'orge,
7°. du tartre,
8°. du tabac en feuilles ſeches,

9°. du

9°. du caffé,
10°. des noix,
11°. de la gomme arabique,
12°. du bois de gayac,
13°. des raisins secs,
14°. de la racine séchée de l'*Inula foliis amplexicaulibus, ovatis, rugosis, subtus tomentosis, calicum squamis ovatis. Linnæi spec. plant. 1236.*
15°. des fleurs de sureau,
16°. de la racine séchée de *Bryonia foliis palmatis utrinque calloso-scabris. Linn. spec. plant. 1438.*
17°. de l'amadou (*Boletus acaulis, pulvinatus lævis, poris tenuissimis. Linn. spec. plant.* 1645.) & *Gleditschii Methodus Fungorum pag. 78.*
18°. des mouches cantharides séchées,
19°. de l'ivoire,
20°. des viperes séchées,

21°.

21°. des achées (*Lumbricus trifariam retrorſum aculeatus. Linn. Syſtema Nat. 1076.*)
22°. de la corne de cerf,
23°. de la chair de bœuf,
24°. de la cervelle de veau,
25°. du *græcum album.*

L'air qui ſe dégage de différents corps en les expoſant à l'action du feu, eſt différent ſuivant les principes qui s'élevent dans la diſtillation. Lorsqu'on ménage bien le feu, en ſorte que, tant que le corps renfermé dans la cornue contient du phlegme & de l'acide, le feu ne ſoit pas plus fort qu'il ne le faut pour volatiliſer ces principes, l'on remarquera que tout l'air qui ſe dégage des ſubſtances, tant animales que végétales, eſt fixe, c'eſt à dire, qu'il eſt abſorbé par l'eau; mais dès que la diſtillation eſt aſſez avancée pour que l'huile empyreumatique s'éleve, alors l'air n'eſt plus fixe, mais inflammable, & ſa flamme eſt bleue pour tous les corps que j'ai examinés, excepté l'ivoire, duquel il ſe dégagea à la fin de l'opéra-

pération de l'air inflammable dont la flamme étoit verte.

Si l'on donne d'abord un degré de chaleur trop fort, l'air qui se dégage du corps, est composé d'air inflammable, & d'air fixe; ce que l'on reconnoit à ce qu'une partie de cet air est absorbée par l'eau, tandis que l'autre ne l'est pas & s'enflamme lorsqu'on en approche un corps dans l'état d'ignition: cela vient probablement de ce qu'en augmentant trop subitement la chaleur, on oblige des principes de différente nature & de différente fixité à s'élever en même temps, ce qui n'arrive pas lorsque le feu est augmenté plus lentement & par degrés.

IV.

Enfin j'ai encore imprégné de l'eau avec l'air fixe tiré de différentes eaux minérales acidules, telles que l'eau de Spa, l'eau d'Égra, l'eau de Pyrmont, l'eau de Selter, & l'eau de Meinberg. De toutes les eaux minérales que j'ai examinées, il n'y eut que l'eau amere qui ne contenoit point d'air fixe.

Je

Je passe à présent aux expériences que j'ai faites dans la vue de réconnoître l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe tiré des différents corps que je viens de nommer, par les opérations indiquées.

Expérience I.

J'ai versé sur du sel de tartre de l'eau imprégnée d'air fixe; mais il ne s'est pas fait d'effervescence, du moins sensible.

Expérience II.

J'ai répété l'expérience précédente en employant de la craie pilée à la place de sel de tartre; il me sembla qu'il s'élevoit de la craie un plus grand nombre de bulles d'air que si l'on y avoit versé de l'eau non imprégnée d'air fixe, ce qui indiqueroit une petite effervescence; mais ce phénomene fut si peu sensible qu'il laisse encore lieu à bien des doutes.

Ces deux expériences ne me paroissent pas suffisantes pour en conclure que l'eau imprégnée d'air fixe ne contient aucun acide, & il me semble qu'elles prouvent, tout au plus, que l'acidité de l'eau

l'eau imprégnée d'air fixe n'eſt pas aſſez forte pour que l'addition d'un alkali produiſe une effervescence ſenſible.

Expérience III.

J'ai verſé du ſirop de violettes dans de l'eau imprégnée d'air fixe; mais la couleur du ſirop de violettes n'a pas changé ſenſiblement, ou du moins elle a changé ſi peu qu'il étoit permis d'en douter.

Expérience IV.

J'ai répété la même expérience en ſubſtituant l'infuſion de tourneſol au ſirop de violettes; environ une demi-minute après que le mélange fut fait, il devint tout à fait rouge.

Ces deux expériences ſemblent au premier coup d'œil être contradictoires; le ſirop de violettes n'eſt pas changé par l'addition de l'eau imprégnée d'air fixe, preuve qu'elle ne contient pas d'acide; la même eau change en rouge la couleur bleue de l'infuſion de tourneſol;

preu-

preuve de l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe.

Pour faire disparoître cette contradiction apparente, il convient de remarquer que les acides foibles à un certain point cessent de changer sensiblement le sirop de violettes sans cesser pourtant d'être acides; & n'est-t-il pas possible que la couleur du tournesol soit changée par un acide trop foible pour changer le sirop de violettes? C'est ce que l'expérience seule peut décider.

Expérience V.

J'ai mêlé à six onces d'eau commune une goutte d'acide vitriolique, & ayant versé de cette eau sur du sirop de violettes, sa couleur n'a pas changé sensiblement, tandis que lorsque je versois de la même eau sur une infusion de tournesol, elle devenoit toute rouge. Cette expérience prouve évidemment que les acides trop foibles pour altérer la couleur du sirop de violettes changent très-sensiblement celle de l'infusion de tournesol.

Nous

Nous pouvons donc regarder l'eau imprégnée d'air fixe comme acide, mais comme ne l'étant pas assez pour faire effervescence avec les alkalis & les terres calcaires, & pour changer la couleur du sirop de violettes.

Expérience VI.

J'ai mis du savon dans dans deux verres dont l'un contenoit de l'eau imprégnée d'air fixe, & l'autre de l'eau pure; la dissolution du savon s'est faite bien plus difficilement & plus imparfaitement dans l'eau imprégnée d'air fixe, que dans l'eau pure.

Expérience VII.

J'ai versé de l'eau chargée d'air fixe sur une dissolution d'argent dans l'acide nitreux, & elle prit un œil un peu louche.

L'expérience VI. prouve certainement l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe, & la VII. semble prouver que cet acide est l'acide marin, ou qu'il est, du moins, d'une nature approchante de celle de cet acide.

Ex-

Expérience VIII.

J'ai mis environ deux grains de limaille de fer très-fine dans deux onces d'eau chargée d'air fixe; après l'avoir laissée dans un endroit froid pendant environ une heure, je l'ai filtrée & versée sur une infusion de noix de galles, le changement de couleur de cette infusion ne me permit pas de douter de la dissolution.

Expérience IX.

J'ai mis de la craie reduite en poudre dans de l'eau chargée d'air fixe, & l'ayant laissée environ une heure dans un endroit froid je l'ai filtrée & évaporée jusqu'à ficcité: j'ai reconnu par ce moyen que l'eau avoit dissous une quantité assez considérable de craie.

Si ces deux expériences ne prouvent pas l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe, elles la rendent du moins vraisemblable; car on sçait avec quelle facilité le fer & la craie se dissolvent dans les acides, & avec quelle promptitude ces mêmes corps se dissolvent dans l'eau char-

chargée d'air fixe eſt bien propre à faire ſoupçonner la préſence d'un acide.

L'on peut chaſſer l'air fixe de l'eau qui en eſt imprégnée, en l'expoſant à un degré de chaleur égal & même moindre que celui de l'eau bouillante.

Je fis les expériences ſuivantes pour reconnoître ſi l'eau qui avoit été imprégnée d'air fixe, ne conſervoit pas quelque acidité, après que cet air en avoit été chaſſé.

Expérience X.

Je fis un mêlange d'une infuſion de tourneſol & d'eau chargée d'air fixe, il devint rouge comme cela arrive ordinairement. Je mis ce mêlange dans un bain d'eau bouillante, l'air fixe s'échappa d'une maniere très-ſenſible, & à meſure qu'il s'échappoit, la couleur du mêlange devenoit de plus en plus bleue, & au bout d'environ une demie heure elle étoit auſſi bleue qu'avant l'addition de l'eau chargée d'air fixe.

Expérience XI.

Je mis dans un bain d'eau bouillante de l'eau imprégnée d'air fixe, dans laquelle il y avoit du ſavon qu'elle n'avoit diſſout que très-imparfaitement. A meſure que l'air fixe ſe dégageoit & étoit chaſſé de l'eau, la ſolution du ſavon devenoit plus parfaite, & après l'expulſion totale de l'air fixe le ſavon paroiſſoit auſſi bien diſſous que s'il l'avoit été dans de l'eau pure.

Expérience XII.

Je mis dans un bain d'eau bouillante une ſolution d'argent par l'acide nitreux, qui étoit devenue un peu louche parce que j'y avois ajouté de l'eau chargée d'air fixe ; après l'expulſion totale de cet air, la ſolution d'argent avoit repris toute la tranſparence qu'elle avoit avant qu'on y eut ajouté de l'eau chargée d'air fixe.

Expérience XIII.

J'ai chaſſé au moyen de la chaleur l'air fixe d'une diſſolution de fer dans l'eau

l'eau qui étoit imprégnée de cet air, ce qui occasionna la précipitation du fer.

Expérience XIV.

Je fis chauffer une dissolution de craie dans l'eau chargée d'air fixe jusqu'à ce qu'il ne se dégagea plus d'air, alors la craie étoit toute précipitée au fond du vase qui contenoit la dissolution.

Ces expériences prouvent d'une maniere inconteſtable, que l'air fixe n'eſt pas decompoſé par l'eau, & qu'après ſon expulſion, l'eau qui en étoit chargée, redevient telle qu'elle étoit avant d'être imprégnée d'air fixe.

J'eſpérois cependant de pouvoir décompoſer l'air fixe au moyen d'un alkali, qui formeroit un ſel neutre en ſe combinant avec l'acide de l'air fixe, & dans cette vue j'ai fait l'expérience ſuivante.

Expérience XV.

J'ai imprégné d'air fixe tiré de la craie par l'acide vitriolique affoibli, vingt & deux quartes d'eau diſtillée fort lentement & à un degré de chaleur peu

considérable, & y ayant dissous une demi-once de sel de tartre très-pur, je la fis évaporer jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que cinq onces. Ce résidu verdissoit fort le sirop de violettes & avoit un goût alkalin & caustique; je le mis dans un endroit frais, espérant qu'il se formeroient des cristaux, ce qui n'arriva pas; alors je fis évaporer jusqu'à siccité & obtins une matiere saline, en tout semblable au tartre que j'avois dissous dans l'eau.

Cette expérience prouve que l'acide de l'air fixe est uni très-intimément & a une très-grande affinité avec les autres principes qui constituent l'air fixe, puisque l'alkali fixe qui a une action si forte sur les acides, n'a pas été en état de l'en séparer.

Expérience XVI.

Ayant fait rougir une infusion de tournesol, en y ajoutant de l'eau chargée d'air fixe, j'y versai quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, la couleur

leur rouge disparut sur le champ, & le mêlange redevint bleu.

Il me semble que cette expérience prouve que l'alkali mêlé avec l'eau imprégnée d'air fixe se combine effectivement avec l'acide qu'elle contient, & se neutralise; car sans cela le mêlange de l'infusion de tournesol & de l'eau chargée d'air fixe auroit dû rester rouge, d'autant plus que les alkalis par eux-mêmes ne changent pas la couleur du tournesol.

Il paroît donc que la raison pour laquelle je n'ai pu retirer de sel neutre de l'Expérience XV, n'est pas que le sel de tartre ne se combine point effectivement avec l'acide de l'eau chargée d'air fixe, mais plutôt que cette union n'est pas assez forte pour empêcher que l'air fixe, en s'échappant, n'enleve l'acide avec lui.

Expérience XVII.

Ayant mis un peu de chaux éteinte à l'air dans de l'infusion de tournesol, rendue rouge par l'eau chargée d'air fixe,

elle redevint bleue au bout de quelques ſecondes.

En admettant avec *Black*, *Macbride*, *Jacquin*, *Prieſtley*, & pluſieurs autres Phyſiciens, que la chaux vive ne doit ſa cauſticité & ſes autres propriétés qu'au manque d'air fixe avec lequel elle a une grande tendance à s'unir, il ne ſera pas difficile d'expliquer d'où vient que la chaux vive étant mêlée avec l'eau imprégnée d'air fixe, la décompoſe, pour ainſi dire, & lui ôte ſon acidité; car l'air fixe ayant plus d'affinité avec la chaux qu'avec l'eau, il s'y unira & obligera l'eau avec laquelle il étoit uni, à l'abandonner. Si cette explication eſt juſte, il s'enſuit qu'une terre calcaire non calcinée, comme la craie, étant diſſoute dans l'eau chargée d'air fixe, ne doit pas lui ôter la propriété de rougir l'infuſion de tournefol. Il n'y a que l'expérience qui puiſſe décider.

Expérience XVIII.

J'ai diſſous de la craie dans de l'eau imprégnée d'air fixe & y ayant ajouté de l'in-

l'infusion de tournesol, elle est devenue rouge au bout de quelques secondes.

Expérience XIX.

Si l'on impregne l'eau de chaux d'autant d'air fixe qu'il faut pour que toute la chaux se précipite, & qu'on la verse alors sur une infusion de tournesol, elle n'en change pas la couleur; mais si après la précipitation de la chaux, on continue à charger l'eau d'air fixe, la chaux se redissout, & alors cette eau étant versée sur l'infusion de tournesol, elle la rougit.

Les expériences XVII, & XVIII, donnent l'explication de celle-ci; car tant que l'eau de chaux ne contient pas plus d'air fixe qu'il n'en faut pour occasionner la précipitation de la chaux, ce sera exactement le cas de l'expérience XVII; & si l'on continue à imprégner l'eau jusqu'à ce que la chaux précipitée soit redissoute, c'est le cas de l'expérience XVIII, puisque l'on a trouvé que la chaux précipitée par l'air fixe n'est plus de la

chaux, mais qu'elle eſt en tout ſemblable à la pierre à chaux.

Expérience XX.

J'ai verſé de l'eau de Spa, de Pyrmont, d'Égra, de Selter, de Meinberg, & de l'eau amere ſur de l'infuſion de tourneſol; toutes la rougirent très-ſenſiblement, excepté l'eau amere.

Expérience XXI.

J'ai mêlé aux mêmes eaux minérales du ſirop de violettes, & au bout de quelques minutes il devint verd.

Expérience XXII.

J'ai chaſſé l'air fixe de l'eau de Spa, de Pyrmont, d'Égra, de Selter, & de Meinberg, & y ayant alors ajouté une infuſion de tourneſol, elle reſta bleue.

Expérience XXIII.

J'ai répété la même expérience avec le ſirop de violettes & il devint auſſi verd

verd que lorsque les eaux minérales étoient encore chargées d'air fixe.

Ces expériences ſont bien ſingulieres, & elles prouvent que les eaux minérales contiennent un acide & une ſubſtance alkaline, & que cet acide eſt dans un état tel qu'il ne peut être neutraliſé par la ſubſtance alkaline; le changement de couleur du ſirop de violettes prouve encore que c'eſt la ſubſtance alkaline qui prédomine. L'expulſion de l'air fixe que contiennent ces eaux minérales, ſuffit pour leur faire perdre les marques d'acidité qu'elles avoient auparavant; & de toutes les eaux minérales que j'ai examinées, il n'y a que l'eau amere qui n'a donné aucune marque d'acidité, auſſi eſt ce la ſeule qui ne contienne pas d'air fixe. De là il ſuit que les eaux minérales ne doivent leur acidité qu'à l'air fixe qu'elles contiennent.

La matiere alkaline des eaux minérales ne peut être l'alkali fixe, puiſque par l'expérience XVI. nous avons vu que cet alkali ſe combine avec l'acide de l'air

fixe, & lui ôte la propriété de rougir l'infusion de tournesol.

Pour reconnoître si ce changement de la couleur du sirop de violettes en verd vient d'une terre calcaire j'ai fait l'expérience suivante.

Expérience XXIV.

J'ai dissous de la craie dans de l'eau chargée d'air fixe, & l'ayant versée sur du sirop de violettes, elle le verdit très-sensiblement: cette même eau versée sur l'infusion de tournesol la rendit rouge.

Cette expérience prouve que c'est à une terre calcaire dissoute dans les eaux minérales, qu'elles doivent la propriété de verdir le sirop de violettes, & que si les alkalis verdissoient l'infusion de tournesol, les eaux minérales, bien loin de la rougir, la verdiroient aussi.

Mr. *Hey* rapporte dans les transactions philosophiques (année 1772.) ses expériences faites dans la vue de découvrir si l'eau imprégnée d'air fixe est aci-

acide ; il en tire des conſéquences entiérement oppoſées aux miennes, & il conclud que l'eau chargée d'air fixe n'eſt pas acide ; mais il me ſemble que ſes expériences peuvent être expliquées avec tout autant de facilité, en ſuppoſant que l'eau chargée d'air fixe n'eſt que très-foiblement acide, qu'en ſuppoſant qu'elle ne l'eſt pas du tout.

Dans les expériences où j'ai employé l'eau imprégnée d'air fixe, ſans nommer le corps dont cet air a été tiré, je prie de vouloir bien remarquer que j'ai répété la même expérience avec de l'eau chargée d'air fixe dégagé des différents corps indiqués ci-deſſus, au moyen des opérations marquées.

Ne me croyant cependant pas en état de décider entre Monſ. *Hey* & moi, je prends la liberté de ſoumettre mes expériences au jugement de cette illuſtre Académie. Si elle veut bien m'en accorder la permiſſion, j'aurai dans peu l'honneur de lui préſenter un Mémoire qui peut être regardé comme une ſuite

de celui-ci, dans lequel je considererai l'eau imprégnée d'air fixe comme le dissolvant de différents corps sur lesquels l'eau pure n'a point ou très peu d'action; ce qui me conduira à déterminer l'affinité de l'air fixe avec différentes substances.

EX-

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le mois de Décembre 1774.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. 9‴. le 30 Décemb.
Au plus bas 27″. 5¼‴. le 1 Décemb.

La différence = 1″. 3¾‴.
Le milieu = 28″. 1‴.
La hauteur moyenne pendant le mois = 28″. 3‴.

Il a été.

1 Jour entre 27″, 5 à 8‴.
Le 1.

2 - - - 8 à 10.
Les 2. 15.

1 - - - 10 à 12.
Le 3.

6 - - 28″, 0 à 2.
Les 4. 8. 10. 14. 22. 28.

8 - - - 2 à 4.
Les 5. 7. 9. 11. 16. 17. 18. 19.

9 - - - 4 à 6.
Les 6. 12. 13. 20. 21. 23. 24. 25. 26.

3 - - - 6 à 8.
Les 27. 29. 31.

1 - - - 8 à 9.
Le 30.

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures Après MIDI.

Au plus haut + $3\frac{1}{2}^{d}$. Le 15 Décembre.
Au plus bas — 9. Le 8 Décembre.

La différence = $12\frac{1}{2}^{d}$.
Le milieu = — $2\frac{3}{4}^{d}$.
Le froid moyen du midi = + $2,35^{d}$.

Il a été:

2 Jours entre — 9^{d}. & — 8^{d}.
Les 8. 9.

1 - - — 8^{d}. & — 6^{d}.
Le 7.

0 - - — 6^{d}. & — 4^{d}.

5 - - — 4^{d}. & — 2^{d}.
Les 4. 5. 6. 10. 31.

4 - - — 2^{d}. & 0^{d}.
Les 3. 23. 29. 30.

14 - - 0^{d}. & + 2^{d}.
Les 1. 2. 11. 12. 13. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 24. 25. 27.

5 - - 2^{d}. & 4^{d}.
Les 14. 15. 16. 26. 28.

MA-

MATIN ET SOIR.

Au plus haut + $2\frac{1}{4}$. La nuit du 14 au 15 Déc.

Au plus bas — 14. La nuit du 8 au 9 Déc.

La différence = $16\frac{1}{4}$ d.

Le milieu = — 6 d.

Le froid moyen de la nuit = — 2,6.

La variation totale du therm. = $17\frac{1}{2}$ d.

III. *Les vents.*

1 Jour *N.* Le 29.
2 - *N.E.* Les 6. 30.
8 - *E.* Les 4. 5. 7. 10. 12. 17. 18. 21.
6 - *S. E.* Les 3. 8. 9. 11. 13. 16.
3 - *S.* Les 14. 20. 31.
6 - *S. O.* Les 1. 15. 19. 22. 24. 25.
4 - *O.* Les 2. 26. 27. 28.
1 - *N. O.* Le 23.
Vent un peu fort. Le 29.

IV.

IV. *État de l'Athmoſphere.*

6 Jours ſereins. Les 11. 30. 31.

14 - à moitié couverts. Les 1. 2. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 12. 13. 21. 23. 29.

14 - couverts. Les 3. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 22. 24. 25. 26. 27. 28.

Bruine. Les 15. 20. - - II. j.

Petite pluie. Les 24. 25. 26. - III. j.

Pluie copieuſe. Les 14. 15. 28. - III. j.

Petite neige. Le 29. - - I. j.

Neige abondante. Les 1. 2. 7. 8. 17. 18. 19. - - - VII. j.

Gelée continue. Les 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 17. 18. 19. 21. 22. 23. 24. 29. 30. 31. XXIII. j.

Lumiere boréale offusquée. Le 1.

Il doit y avoir eu des éclairs & un coup de tonnere le 10. au ſoir.

EX-

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le Mois de Janvier 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. 7½‴. De Paris le 24. Janvier.

Au plus bas 27. 8. Le 4. Janvier.

La différence = 11½‴.

Le milieu = 28″. 1¾‴.

La hauteur moyenne pendant le mois = 28″. 1⅓‴.

Il a été:

4 Jours entre 27″, 8 à 10‴.
Les 2. 4. 5. 30.
6 - - - 10 à 12.
Les 1. 6. 8. 12. 29. 31.
6 - - 28″, 0 à 2‴.
Les 3. 9. 11. 13. 22. 28.
11 - - - 2 à 4.
Les 7. 10. 14. 15. 18. 19. 20. 21. 23. 26. 27.
3 - - - 4 à 6.
Les 16. 17. 25.
1 - - - 6 à 8.
Le 24.

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures après MIDI.

Au plus haut + $6\frac{3}{4}^{d}$. Le 31. Janvier.

Au plus bas — $12\frac{1}{2}^{d}$. Le 25. Janvier.

La différence = $19\frac{1}{4}^{d}$.

Le milieu = -3^{d}.

Le froid moyen du midi pendant le mois = + 0,43^{d}.

Il

Il a été:

3 Jour entre —12^{d}. & —10^{d}.
Les 24. 25. 26.
1 - - —10^{d}. & — 8^{d}.
Le 23.
0 - - — 8^{d}. & — 6^{d}.
0 - - — 6^{d}. & — 4^{d}.
1 - - — 4^{d}. & — 2^{d}.
Le 22.
5 - - — 2^{d}. & 0^{d}.
Les 1. 3. 17. 18. 19.
12 - - 0^{d}. & + 2^{d}.
Les 2. 4. 5. 6. 7. 10. 15.
16. 20. 21. 27. 28.
5 - - 2^{d}. & 4^{d}.
Les 9. 11. 12. 13. 14.
2 - - 4^{d}. & 6^{d}.
Les 8. 29.
2 - - 6^{d}. & 7^{d}.
Les 30. 31.

MATIN ET SOIR.

Au plus haut + 5^{d}. Le 8. Janv. au soir.
Au plus bas — 14$\frac{3}{4}^{d}$. Le 26. Janv. au mat.

La différence = 19$\frac{3}{4}^{d}$.
Le milieu = — 4,7^{d}.
Le froid moyen de la nuit = — 3,8^{d}.
La variation totale du thermometre = 21$\frac{1}{2}^{d}$.

III.

III. *Les vents.*

2 Jours *N. E.* Les 23. 24.

9 - *E.* Les 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 25.

3 - *S. E.* Les 14. 26. 28.

7 - *S.* Les 10. 11. 12. 13. 27. 29. 30.

5 - *S. O.* Les 1. 2. 6. 8. 31.

3 - *O.* Les 3. 4. 5.

2 - *N. O.* Les 7. 9.

Vent un peu fort. Les 15. 24. - II. j.

Vent fort. Les 4. 9. 18. - III. j.

IV. *État de l'Athmoſphere.*

5 Jours ſereins. Les 10. 15. 19. 23. 24.

13 - à moitié couverts. Les 1. 3. 4. 9. 14. 16. 20. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

13 - couverts. Les 2. 5. 6. 7. 8. 11. 12. 13. 17. 18. 21. 22. 25.

Brouil-

Brouillards. Les 6. 12. 13. 17. - IV. j.

Petite pluie. Les 6. 8. 12. 29. - IV. j.

Pluie ſoutenue. Les 9. 11. - II. j.

Un peu de neige. Les 1. 18. 25. - III. j.

Beaucoup de neige. Les 3. 4. 6. 22. - IV. j.

Gelée continue. Les 1. 17. 18. 19. 20. 22. 23. 24. 25. 26. - X. j.

Gelée de nuit. Les 3. 9. 15. 17. - IV. j.

Aurores boréales tranquilles. Les 23. 24. & très-claire le 30. - III. j.

Halo autour de la lune le 11.

VERS

à Mr. D. * * *

Pour le jour anniverſaire de ſa naiſſance. (*)

Toi, dont la docte gravité,
Annonce la Philoſophie,
Salut, honneur, force, ſanté,
Bon appétit, & longue vie,
Avec un peu plus de gaieté.
On célebre aujourd'hui ta fête;
J'en ſuis ravi, c'eſt fort bien fait.
Si ce jour long-temps ſe répete
Mon cœur ſera très-ſatisfait.

Je

(*) Nous n'avons pas la coutume d'inſérer dans notre Journal des pieces de Société, parce que, quelque bonnes qu'elles ſoient, elles n'intéreſſent que la Société pour laquelle elles ſont faites. Nous faiſons une exception en faveur de ces vers, parce qu'ils contiennent des avis, dont pluſieurs gens de lettres feroient bien de profiter.

Je devrois t'offrir un bouquet,
Pour me conformer à l'uſage;
Mais j'aſpire au titre de ſage:
Le ſage en ſuivant la raiſon,
Sait ſe ſouſtraire à l'étiquette
A la mode, au qu'en dira-t-on.
Pour le bien que je te ſouhaite
Je viens te faire une leçon.
C'eſt le bouquet que te deſtine
Ton Serviteur depuis long-temps.
Tant pis, ſi d'une humeur chagrine
Tu vas rebuter mes préſents,
Boileau l'a dit, cher Philoſophe,
Par fois un fou de mon étoffe,
Peut nous donner un ſage avis.
J'en appelle à Monſieur ton Fils;
Tu ſais jusqu'où va ſa folie;
Il extravague à chaqu'inſtant,
Lorsqu'il s'égaye en compagnie.
Mais dans ſes accès bien ſouvent
Il parle avec plus de ſageſſe
Que les ſept ſages de la Grece
Et tous nos ſavants d'aujourd'hui.
Je ne ſuis pas plus fou que lui.
Mais cependant, je le confeſſe,
Je ſuis jaloux de ſon eſprit,
De ce qu'il penſe, fait, ou dit,
Et de ſa flûte enchantereſſe.

Mais

Mais je fais trop le diſcoureur,
Venons au fait; mon verbiage
Pourroit te donner de l'humeur;
Et je n'aurois pas l'avantage
De faire avec fruit le cenſeur.
Profite-t-on de la morale
Qu'en ſes longs prônes nous étale
Un ennuyeux déclamateur?
Dans ce temps, où l'hypocondrie
Fait par-tout un ſi grand dégat,
Eh! n'eſt-ce pas une folie,
De travailler comme un forçat?
Quoi, ſerois-tu las de la vie?
Selon la docte Faculté,
Et les *Tiſſot* de Germanie,
Le vrai fléau de la ſanté,
C'eſt le trop d'aſſiduité
A des ouvrages de génie.
Pour toi je tremble de frayeur,
Depuis que l'aimable . . . . .,
Dont l'eſprit & le badinage
Ont ſouvent déridé ton front,
Crut appercevoir le rivage
Où déjà l'attendoit *Caron*.
Un excès d'application,
Lui faiſoit franchir ce paſſage.
Cette leçon le rendra ſage
Imite-le, cher *Liſimon*.

Mais pourquoi prends-tu tant de peine?
C'eſt pour inſtruire ton prochain.
Quoi! pour cet ingrat genre humain,
Faut-il qu'on ſe mette à la chaîne?
Tes illuſtres prédéceſſeurs,
Aux Muſes conſacrant leurs veilles,
Ont enfanté maintes merveilles,
Les hommes en ſont-ils meilleurs?
De ſots ont-ils purgé le monde?
En tous lieux l'ignorance abonde
Malgré les travaux de *Newton*.
Lorsque l'éloquent *Maſſillon*
Édifioit toute la France,
Le Pécheur fit-il pénitence?
Vit-on alors moins de catins,
De fous, de fats, de libertins?
Crois-moi, renonce à l'eſpérance
D'avoir des ſuccès plus heureux;
Et dans une douce indolence
Paſſe des jours délicieux.
Mais, diras-tu, la renommée.....
Ah! pour cette vaine fumée
Tu ne t'es que trop morfondu.
Avec honneur par-tout connu,
Ton nom au temple de *Mémoire*,
Par les mains même de la *Gloire*,
Depuis bien long-temps fut placé.
Là, ſur le marbre il eſt tracé.

Avec

Avec les ongles de l'*Envie*,
La moderne Philoſophie
Veut envain qu'il ſoit effacé.
Ainſi pour ſe mettre à leur place,
Tous les envieux du Parnaſſe
Prétendent en chaſſer *Boileau*,
Corneille, *Racine*, & *Rouſſeau*,
Qui mépriſent leur vaine audace.
Despreaux par ſes ris moqueurs,
S'entretenant avec *Horace*,
Brave ſes jaloux détracteurs.
Sur un ſopha, liſant *Alzire*,
L'Auteur du *Cid* eſt ſatisfait.
On le voit par un doux ſourire
Inviter l'illuſtre *Arouet*,
A s'aſſeoir ſur le tabouret
Que *Melpomene* lui deſtine.
Il eſt ſur la cime du mont,
Auprès du fauteuil de *Racine*,
Un peu plus haut que *Crébillon*.
Peu content de ſon lot, *Voltaire*
Va diſputer contre *Rouſſeau*;
Mais le Dieu du double côteau
Tance l'un & l'autre adverſaire.
„Appaiſez-vous, dit-il; tous deux
„Avez rendu vos noms fameux.
„L'Europe entiere vous admire.
„Cher *Arouet*, calme tes ſens;

„Parmi les beaux eſprits vivans
„Le premier rang doit de ſuffire,
Je reviens à toi, ... ,
Si je fais trop le raiſonneur
Pardonne-moi, je t'en ſuplie;
Et ne va pas t'imaginer
Que je veuille te condamner
A paſſer triſtement ta vie
Dans une lâche oiſiveté,
Ton ame bientôt engourdie
En perdroit ſon activité.
Les ennuis, la mélancolie
Des plus ſombres vapeurs ſuivie
Seroient toujours à ton côté.
Ta tête ſans ceſſe aſſoupie
Laiſſeroit languir ton génie;
Et de toi-même dégoûté,
Bientôt tu n'aurois d'autre envie
Que d'être mort, & regretté.
Il faut fuir toute extrêmité.
Suis le conſeil que je te donne;
Entre le trop & le trop peu,
Il faut prendre un juſte milieu:
A coup ſûr la recette eſt bonne.
Le matin, dans ton cabinet,
Que rien ne puiſſe te diſtraire;
Travaille, tu ne peux mieux faire:
A midi, ſors-en ſatisfait.

L'on

L'on t'attend, va te mettre à table;
Et dans un repas agréable
Des Muſes perd le ſouvenir.
Après, j'y veux bien conſentir,
Retourne une heure ſur un livre
Tout à ton aiſe réfléchir.
Mais, ſi tu n'es pas las de vivre,
L'heure ſonnée il faut ſortir;
Ou bien chez toi te divertir.
Si ton Épouſe a compagnie,
Gaiement tu dois en profiter;
Rire, badiner, plaiſanter;
Jouer, ſi l'on fait la partie;
Au goût de chacun te prêter;
Dire, s'il le faut, des ſornettes.
A ſouper ſe verre à la main,
Écouter quelques chanſonettes,
Même en répéter le refrain.
Va, ſi tu ſuis mon ordonnance
Tu peux, narguant le médecin,
Jouir long-temps d'un ſort ſerein,
Sans craindre la mélancolie,
Cette dangereuſe ennemie
Du cacochime genre humain.

JOURNAL ILI DNEWNYJÄ &c.

C'eſt à dire:

JOURNAL DU CAPITAINE RYTSCHKOW &c.

SECOND EXTRAIT. (*)

Dans le premier extrait du voyage de Mr. le Capitaine *Rytſchkow*, nous n'avons guere donné que des détails de la route qu'il a tenue, avec quelques obſervations ſur la topographie du local: nous allons retourner un moment ſur nos pas, avant que d'analyſer la ſeconde partie de cet ouvrage intéreſſant, dont la troiſieme partie fournira auſſi la matiere d'un extrait.

Le

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XIII. de ce Journal, pag. 180 & ſuivantes.

Le Traducteur de l'ouvrage dont il s'agit, a rendu un grand ſervice aux lecteurs par les remarques dont il a enrichi ſa traduction. Comme il eſt très-équitable de rendre juſtice à chacun, par rapport au genre de travail auquel il s'occupe, nous croyons devoir faire part au public de quelques-unes de ſes obſervations; elles ſerviront de regle à ceux qui ne peuvent ſe faire une idée des ouvrages de Géographie ruſſes que par les verſions qu'on en fait, & qui ſont ſouvent fautives. A l'occaſion des différents endroits dont parle notre voyageur, Mr. *Haſe*, Paſteur de la ville de Stadt-Sulza, traducteur du journal dont nous rendons compte, indique la différence que la ſimple dénomination des termes ruſſes établit entre une ville & une ville, une riviere & une riviere, une montagne & une montagne. *Prigorodok*, en ſtyle de chancellerie ruſſe, ſignifie un gros bourg de campagne. Lorsque l'endroit eſt plus conſidérable, on le nomme *Prigorod;* & c'eſt une ville

moins considérable que celles qu'on nomme villes de province. Un endroit moindre que le Prigorodok, porte avec son nom celui de *Selo*, comme *Tscherdakly Selo*, le bourg de Tscherdakly; ce qui est moins qu'un bourg, se désigne par le mot de *Derewniä;* & alors on entend par là un village. Quant aux rivieres, les Russes ont la même exactitude à marquer si elles sont grandes ou petites; *Reka* veut dire une riviere & *Retschka* une petite riviere, & ainsi du reste; de sorte qu'en lisant l'original russe, on conçoit d'abord l'importance de la ville, ou de la riviere, dont il est question; ce que Mr. *Hase* n'a pas manqué d'exprimer chaque fois avec précision, contre la coutume de la plupart des traducteurs.

Une des raisons pour lesquelles il est assez difficile de fixer au juste la date de plusieurs événements, ou de la fondation de différentes villes des provinces intérieures de Russie, c'est que les peuples qui en habitent actuellement plu-

sieurs

ſieurs contrées, ſont des peuplades étrangeres, qui ont ſuccédé à d'autres hordes nomades deſtructrices des premiers habitants. La confuſion des langues & la maniere de calculer les eres n'ont pas peu contribué à répandre de la confuſion dans cette partie de l'hiſtoire de l'Empire de Ruſſie: il y a encore des provinces où l'on compte depuis la création du monde: voici un exemple de cette eſpece d'embarras. A l'occaſion de la ville de Biljaersk, ſur la petite riviere de Biljaerka, dont nous avons parlé dans le premier extrait, Mr. le Capitaine *Ryſchkow* déchiffra un ancien document de la ville, où ſe trouve placée la date 185, à laquelle on n'a pas ajouté le chiffre du ſiecle écoulé. Non ſeulement les Ruſſes dans ces contrées éloignées comptent depuis la création du monde, comme nous l'avons dit; mais ils ſuivent encore le comput des ſeptante, & commencent l'année par le premier de Septembre. Ils comptent 5508 ans juſqu'à l'époque de l'ere chrétienne. Lors-

qu'on veut trouver dans leur ancienne maniere de calculer, la date juſte de quelque événement ſelon notre ere, il faut, toutes les fois qu'il s'agit d'une période de temps qui ſe trouve entre le premier de Janvier & le dernier d'Août, obſerver de placer cette période dans l'année écoulée, au lieu qu'elle appartient à l'année courante, lorsqu'elle ſe trouve entre le premier de Septembre & le dernier de Janvier. Outre cet inconvénient, il y en a encore un autre, qui ne laiſſe pas que d'être fort embaraſſant pour les étrangers. Notre Auteur a trouvé ſur le document dont il s'agit, les trois caracteres РПЕ qu'il a traduits par 185. Mais *Pierre* le Grand ne monta ſur le trône qu'en 1682; ainſi il faut donner aux caracteres ci-deſſus la valeur de 195. La raiſon de cette différence c'eſt que *Pakoi*, ou la lettre P, qui exprime 90 en caracteres glagolitiques de l'alphabeth eſclavon, n'a la valeur que de 80 en caracteres Ruſſes. Si les caracteres ne ſignifient que 185, ce n'eſt pas *Pierre* le

le Grand dont il a pu être queſtion, mais *Feodor Alexieewitſch.* On n'eſt pas plus inſtruit de l'ancien nom de la ville Bulgare qui a donné lieu à ces diſcuſſions. Les habitants d'aujourd'hui racontent qu'elle fut autrefois peuplée par des hordes de *mécréants ;* & ils donnent ce nom à tous ceux qui ſont d'une ſecte différente de la leur.

Mr. le Capitaine *Rytſchkow* parle dans ſon premier voyage, pag. 16, d'une eſpece de Tartares ſurnommés *Jaeſachnye* en langue Ruſſe : le Traducteur nous apprend que cette épithete n'exprime aucune différence nationale ; mais qu'elle ſignifie ſimplement *tributaire,* & qu'elle a été donnée à ces Tartares, parce qu'ils ont payé le tribut à divers princes, avant & après la conquête de *Caſan.* Cette épithete, qui vient d'*Jaſſak, Tribut,* & non *Tribu,* ſe donne encore en Sibérie à tous les habitants qui ne ſont pas de la religion dominante : cet uſage exiſte en Perſe & aux Indes, d'où il a paſſé en Ruſſie ; on ſait qu'en Turquie,

il faut auſſi payer un certain tribut, pour jouir du libre exercice de ſa religion, quand on n'eſt pas mahométan: il y a des pays où cette eſpece de tolérance eſt blâmée; & dans ces pays même, il n'y a, faute de tolérance, ni population, ni induſtrie, ni talents.

Mr. *Rytſchkow* a regardé, pag. 35 de la premiere partie, ainſi que nous l'avons déjà dit, une tête de Rhinocéros, & plus loin, des oſſements d'Éléphant, comme une ſingularité de la nature; & comme quelque choſe qui tient du miracle. Nous avons conſulté quelques autres hiſtoriens-géographes de l'Empire Ruſſe, ils ont obſervé que diverſes contrées de cette monarchie actuellement déſertes, ou ſeulement peuplées de nations, les unes nomades, les autres agricoles, étoient autrefois gouvernées par des princes, auſſi puiſſants que peuvent l'être de petits princes orientaux, & que ces princes, puiſſants ou non, peuvent avoir eu la vanité d'en impoſer au peuple par le ſpectacle des ménageries. Ces

Au-

Auteurs penſent qu'un Éléphant, un Rhinocéros, tranſporté d'un bout du monde à l'autre, peut très-bien mourir à huit ou neuf cents lieues de ſon pays natal, ſans qu'il faille pour cela ſuppoſer que le déluge ait bouleverſé l'ordre de la nature. Il y a quelque apparence que cela peut être vrai. Dans mille ans d'ici on pourroit trouver des têtes d'Éléphants, & des cadavres de Rhinocéros dans toutes les villes du monde où il y a eu des ménageries, ſi le terrein étoit imprégné de ſel & de ſalpêtre, comme l'eſt celui par où paſſoit alors Mr. *Rytſchkow.*

Il y a pluſieurs autres diſcuſſions intéreſſantes dans la premiere partie de cet ouvrage; les remarques du Traducteur les rendent plus intéreſſantes encore; mais nous ne ſaurions les ſuivre plus loin, & nous paſſons à la ſeconde partie du voyage de l'obſervateur Ruſſe. Elle contient 190 pages, dont nous allons extraire le contenu auſſi fidelement & auſſi ſuccintement qu'il nous ſera poſſible.

En 1770. Mr. le Capitaine *Rytſchkow* fut nommé par Mr. *Pallas*, de l'Académie Impériale des Sciences de Petersbourg, pour aller reconnoître les rives orientales de la riviere de Bjelajä: elles conſiſtent en montagnes fort hautes & couvertes de forêts, ce qui eſt commun à toutes les rivieres qui ont leurs ſources dans le gouvernement d'Orenbourg: notre voyageur étoit alors à Ufa: le premier jour il fut obligé de traverſer des bois qui couvroient les rives du Bjelajä. Il vit dans l'endroit le plus élevé des bords eſcarpés de cette riviere, d'aſſez hautes collines, qu'il prit pour des ſépulcres des anciens habitants du pays. On a déjà vu par ce qui a été rapporté, que pluſieurs contrées intérieures de la Ruſſie Aſiatique reſſemblent à de vaſtes ſolitudes, où on ne rencontre guere que les épitaphes de ceux qui y ſont morts, & quelques habitations de nouvelles peuplades qui remplacent très-imparfaitement l'ancienne population; nous allons avoir occaſion de citer encore bien des

exem-

exemples de cette viciſſitude à laquelle des nations entieres ne ſont pas moins ſujettes que de ſimples particuliers.

L'Auteur s'informa de l'origine de ces tombeaux; les habitants lui firent une hiſtoire, ou peut-être un conte, ſur lequel il n'y a pas grand fonds à faire. Les uns prétendent que ce ſont d'anciens Chans Nogais, qui ſont enterrés ſous ces ruines, après avoir long-temps gouverné cette contrée; d'autres ſoutiennent que ce ſont des prophetes, ou gens ſachant l'avenir. Cette connoiſſance leur a valu la mort, parce qu'ayant ſu d'avance que les Ruſſes s'empareroient un jour du pays, & ne voulant point du tout ſe ſoumettre à une domination étrangere, ils ont prié leurs compatriotes de les armer & de les enterrer tout vifs, afin de ne pas être témoins d'un pareil déſaſtre. On creuſa la terre par ordre du Voyageur, & on trouva des cadavres avec des arcs & des javelots, mais le tout ſi pourri, qu'on ne put en rien tirer d'entier. Mr. *Rytſchkow* accuſe

cuſe de ſuperſtition ceux qui lui ont raconté l'hiſtoire des aſtrologues ou prophetes dont il s'agit: il eſt vrai qu'il ſeroit plus raiſonnable de ſuppoſer qu'il ſe donna autrefois quelque bataille ſanglante dans cet endroit, & que les corps de ceux qu'on y trouve, ſont les cadavres reſtés ſur le champ de bataille. Il nous ſemble qu'il y a en Ruſſie, & par-tout ailleurs, nombre de prétendus prodiges, dont l'explication n'eſt pas plus difficile à trouver: cela ſuppoſé il n'eſt pas néceſſaire de réfuter dans un ouvrage ſérieux (voyez p. 134.) des préjugés qui ſont par-tout les mêmes, parce que, par-tout, ils tirent leur origine de la crédulité publique qui nourrit ceux qui l'entretiennent.

La province d'Ufa eſt habitée par pluſieurs peuplades; celle qui a le plus fixé l'attention du voyageur eſt celle des *Teptjärei*, nation compoſée de Tartares, de Tſchuwaſches, de Tſchérémiſſes, & de Motjäkes, & qui habite la Baskirie. Teptjär, nom Tartare, ſignifie

ſie proprement un pauvre habitant hors d'état de payer le tribut. Lors de la conquête du royaume de Caſan par *Iwan Waſiljewitſch*, ces Tartares craignant que le vainqueur ne les obligeât d'embraſſer ſa religion, ſe retirerent dans le fond de la Baskirie, où ils furent bien reçus à condition de payer un petit droit. La fertilité du terroir attira d'autres peuplades dans le même pays diviſé en pluſieurs diſtricts; de façon qu'à préſent il y a trente-deux mille trois cent vingt & ſept habitants dans la province d'Ufa, huit cent trente-huit dans le diſtrict d'Iſelt & quatre cent quatre-vingt-onze dans la juriſdiction de Bugulminsk, en tout trente-trois mille ſix cent cinquante-ſix qui y ſont reſtés long-temps comme ignorés. Cet état dura juſqu'à la ſeconde reviſion, alors ces peuples furent ſoumis au tribut, mais à un tribut ſi léger, que la couronne n'en retire aucune utilité. On a voulu ſeulement les accoutumer peu à peu à la dépendance, ſans les ſurcharger; & on y a peu réuſſi, puis-

puisqu'ils se révoltent & commettent des excès horribles à la moindre occasion.

Il y a dans le district d'Ileck douze cents maisons, qui, au lieu de tribut, sont obligées de transporter chacune six cents pouds de sel chaque année, & cela par corvée, ou du moins pour fort peu de chose. Ces détails se trouvant dans le voyage de Mr. le Professeur *Pallas*, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter d'avantage. Cette communauté est composée de trente-trois mille six cent cinquante-six têtes; on en tire au sort douze cents personnes pour le transport du sel: les autres ont coutume d'aider celles-ci, soit par leur travail, soit par argent. On tire encore un autre avantage de ces gens: en été on en commande deux cents, & même jusqu'à quatre cents hommes, qu'on occupe aux bâtiments de la ville d'Orenbourg & de quelques forts. Ces travaux ont d'abord causé une rebellion terrible parmi les Baskires, & ensuite parmi les Kirgises qui ont plusieurs fois commis des excès inouis,

inouis, & dont les incurſions étoient encore beaucoup plus funeſtes avant que les frontieres fuſſent défendues par des lignes & par des fortereſſes.

Les Teptjärei habitent un territoire fertile; ils n'ont que de pauvres huttes, ce qui répond parfaitement à l'idée de pauvreté qu'exprime leur nom: ils s'adonnent presque tous à l'agriculture; & ils vivroient tous dans l'abondance s'ils vouloient s'accoutumer au travail; mais ils aiment mieux végéter dans l'oiſiveté & s'abrutir dans la débauche. Ils ne ſement que du blé ſarrazin, méthode qui leur eſt commune avec pluſieurs autres peuplades voiſines. Outre l'agriculture, les Teptjärei s'appliquent, comme les Baskires, à l'éducation des abeilles: ce ſeroit une branche conſidérable d'économie, s'ils y donnoient plus de ſoin. Les Baskires ont ſur les Teptjärei l'avantage de n'avoir beſoin, ni de ruches, pour loger leurs abeilles, ni de proviſions pour les nourrir. Il y a dans les vaſtes forêts dont ils ſont environnés,

une

une eſpece d'arbre, qu'ils nomment Horty; ils le préparent à leur maniere au printemps & en automne, pour recevoir les abeilles qui viennent s'y loger, & qui s'y entretiennent elles-mêmes. Les Teptjärei ſont gouvernés par des chefs qu'ils éliſent eux mêmes, mais qui dépendent de la chancellerie la plus prochaine. Leur habitation principale eſt le village nommé Iſziäk, qui eſt fermé & fortifié à leur maniere.

Mr. *Rytſchkow* décrit encore depuis la pag. 147. jusqu'à la page 159 pluſieurs autres habitations de ces hordes Tartares; à la lecture de ces détails on eſt tenté de croire qu'on voyage dans les contrées qu'habiterent les premiers patriarches. Les Tſchérémiſſes, les Wotjäkes & les Wjäſchanes rempliſſent le reſte de cette partie depuis la page 159 jusqu'à la p. 322 inclusivement. L'Auteur rend compte de leur origine, de leurs émigrations, des contrées qu'ils habitent, de leurs mœurs & de leur religion. Nous avons déjà eu occaſion de

de parler des Tſchudis & des Tſchérémiſſes dans le premier extrait de cet ouvrage: nous glifferons ſur ce que l'Auteur dit encore de ces derniers, & nous nous arrêterons un peu d'avantage ſur ce qui concerne les Wotjäkes & les Wjäſchnes, dont les noms ſont à peine connus hors des contrées qu'habitent ces peuplades.

Mr. *Rytſchkow*, après avoir parcouru le *Sokolyja Gory*, ou la montagne aux faucons, arriva au village de *Suchojäſi*, habité par des Tſchérémiſſes qui lui raconterent l'hiſtoire de leurs ancêtres. L'idée qu'ils ont de leur chronologie ne leur préſente que quatre Souverains de leur nation, ou quatre chefs, dont le dernier, nommé *Chan Adai* fut ſubjugué par *Iwan Waſiliewitſch*.

Les Wotjäkes ſe nomment eux-mêmes *Ud Mord*, hommes de la tribu d'Ud, & les Tſchérémiſſes leur donnent le nom d'*Udy*. Ils ſont payens, & leurs cérémonies different peu de celles que nous avons décrites dans le premier extrait,

trait, page 214 & ſuivantes. Leur premier Dieu eſt *Ilmer*, après lequel ſuit la déeſſe *Kaldini Mumas*, puis la déeſſe *Schandu Mumy*, mere du ſoleil. Ils lui ſacrifient du pain & de la bouillie dans les forêts: ce ſont leurs pâques, & ils lui adreſſent cette priere qu'ils prononcent humblement & à genoux. *Mere du ſoleil ſauve nos enfants de maladie:* après la priere ils mangent eux-mêmes ce qu'ils avoient offert à la déeſſe, parce qu'ils n'ont point de prêtres particuliers. Ils ont beaucoup de reſpect pour pluſieurs choſes inanimées; par exemple pour les branches de ſapin: ils en conſervent dans une eſpece de grange qui ſert de temple, & y ſacrifient tous les ans un veau, dont les oreilles ſe conſervent ſur la planche où repoſent les branches de ſapin. Tous les ans on les change; c'eſt un vieillard du lieu qui fait cet office, & ſa charge eſt héréditaire à ſes fils, ou à leur défaut, à ſes plus proches héritiers mâles. Si quelqu'autre touchoit ces Dieux pénates, il arri-

veroit toutes ſortes de malheurs à la maiſon où cette profanation auroit été ſoufferte.

De la maniere dont ſe marient les Wotjäkes, le contract de mariage eſt plutôt un acte d'achat, qu'une cérémonie religieuſe: il s'agit ſeulement de ſavoir ce que le pere veut avoir de ſa fille; tout eſt fini dès qu'on eſt d'accord pour le marché. Ils donnent toutes ſortes d'inſtruments & de proviſions à leurs morts, pour qu'ils ne manquent de rien dans l'autre vie.

Les Wotjäkes ſont des agriculteurs laborieux & vigilants; auſſi ſont-ils bien plus aiſés, plus dispos & plus gais que tous les autres peuples qui les environnent. L'obligation de travailler commence après les premieres années de l'enfance; & il n'y a que les maladies ou la mort qui puiſſent la faire ceſſer. Il n'y a aucune diſpenſe pour le ſexe, qui participe aux ouvrages les plus rudes dans tous les temps. C'eſt par-tout que l'abondance fait naître la joie; auſſi ce peu-

peuple doux & pacifique employe-t-il, à ſe divertir, à danſer, à la muſique & à toutes ſortes de jeux le peu de temps qui lui reſte après avoir vaqué à l'agriculture, à l'éducation des abeilles, à celle du bétail, & à d'autres branches d'économie.

L'Auteur parcourt beaucoup d'endroits qu'il décrit; & ce ſeroit toujours la même choſe, ſans la différence qu'y met la diverſité du ſol, & celle de l'activité des habitants, qui pour l'inſtruction ſe reſſemblent parfaitement, ſans en excepter ce qu'il peut y avoir de chrétiens dans ces contrées.

Il y a près de la ville de Sérapul, une mine nommée *Workinskoi*, qui appartient à la couronne; on y travaille chaque année 150000 barres de fer, environ 700 pouds d'acier, & au delà de 80000 plaques de fer blanc, qui ſe tranſportent à Petersbourg par le Kama & le Wolga. Il y a près de là une fabrique d'aſſiettes & de plats de fer blanc. La forge eſt près de la riviere de Wotka;

ka; il y a dans les forêts de ces environs beaucoup de mines, qui ne ſont pas encore ouvertes, mais de l'exiſtence desquelles on peut aiſément s'aſſurer par la nature des racines des arbres.

La pêche eſt auſſi fort abondante dans cette contrée; elle s'y fait avec des inſtruments à peu près ſemblables à ceux dont on ſe ſert ſur la riviere de Kama.

Notre Auteur pénétra jusqu'à l'embouchure de la riviere de *Wjätka* qui coule du Nord au midi dans celle de Kama, au travers de montagnes couvertes de forêts. Page 197, Mr. le Capitaine donne la deſcription de l'ancienne ville de Kaſan: nous renvoyons pour cela à celle qu'il en a donnée avec plus de détail dans un ouvrage particulier, où il ne traite que cet objet. C'eſt là qu'il s'étend ſur l'hiſtoire de la conquête du royaume de Kaſan: ce qu'il en dit ici, quoiqu'en abrégé, nous meneroit trop loin. Il en eſt de même des guerres des anciens peuples de Novogorod. C'eſt à cette occaſion qu'il eſt parlé

des *Wjätſchakes*, qui ſe ſont long-temps gouvernés en républicains, ſans reconnoître aucune autorité ſouveraine: ils ont été pour le peuple de Novogorod, ce que furent autrefois les Carthaginois pour les Romains. C'eſt par l'hiſtoire de cette longue & cruelle guerre que finit la ſeconde partie de cet ouvrage. Les Wjätſchakes d'aujourd'hui ſont mêlés avec des Ruſſes, des Wotjäkes, & des Permiens, dans une contrée qui touche au nord au royaume d'Aſtracan, vers le Sud à celui de Caſan, à l'orient au gouvernement de Permie, & à l'occident au cercle de *Wjätka*. Enſuite il eſt queſtion de pluſieurs endroits, rivieres, montagnes, & de différentes curioſités naturelles, dont notre Auteur rend compte en dirigeant ſa route vers la ville de *Solikamsk*, la riviere de *Wiſchurka*, le lac de *Tſchuſowoe*, & de là vers la montagne de *Diwoi Kamen* &c. ce qui le conduit à une ancienne ville ruinée ſur le Kama. Il y a près de ces ruines de belles mines appartenantes à

Mad.

Mad. la Baronne *Marie Artemjewna Stroganowa.* Ce fut là que l'Auteur finit ſes obſervations pour cette fois. Il prit la route de *Kungur* & de *Catharinenbourg* pour ſe rendre à *Tſchelabinsk.* Ces détails nous ont conduits jusqu'à la page 322. Nous analyſerons la troiſieme partie dans un autre extrait.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

Rerum naturalium hiſtoria exiſtentium in Muſæo Kircheriano, jam edita a P. Philippo Bonanni, nunc vero notis illuſtrata &c. a Jo. Antonio Battarra Ariminenſi, Philoſophiæ Profeſſore. Pars prima, 1773. Ære Venantii Monaldini Bibliopolæ. C'eſt à dire,

Deſcription de ce qui appartient à l'hiſtoire naturelle, & qui exiſte dans le Cabinet du P. *Kircher*, autrefois publiée par le P. *Philippe Bonanni*, & aujourd'hui enrichie de notes par *J. Antoine Battarra* de Rimini, Profeſſeur en Philoſophie. Partie I. Rome, aux dépens de *Venance Monaldini*, Libraire. 1773. Un Volume in folio, avec 51 planches, & autres figures.

Cet

Cet ouvrage auſſi ſavant qu'utile, eſt enrichi de tous les ornements qu'a imaginés le luxe typographique de nos jours. La deſcription du P. *Bonanni* n'a pas toute l'exactitude requiſe; mais les notes de Mr. *Battarra* rendent précieuſe l'édition que nous annonçons. Ce Naturaliſte, connu par une belle hiſtoire des champignons &c., qui naiſſent aux environs de Rimini, a mis à la tête de cette édition une préface fort judicieuſe & très-intéreſſante. Enſuite il détaille ſes travaux ſur l'ouvrage du P. *Bonanni*; il donne en abrégé la vie du P. *Kircher* qui a recueilli le Cabinet dont il s'agit, & celle du P. *Bonanni* qui l'a décrit. Après vient le corps de l'ouvrage, diviſé en cinq claſſes.

1°. Deſcription des quadrupedes.

2°. Deſcription des reptiles & des inſectes.

3°. Deſcription des foſſiles.

4°. Deſcription des poiſſons & autres corps marins.

5°. Deſcription des choſes rares & curieuſes, ſoit naturelles, ſoit artificielles, que le P. *Kircher* avoit amaſſées par le moyen des Miſſionaires de ſon ordre, ou d'autres ſavants.

Sous chaque paragraphe ſont les notes que Mr. *Battarra* a faites ſur le texte du P. *Bonanni*, ou plutôt ſur les objets dont ce texte parle. On trouve ſouvent dans les notes des choſes fort préférables à celles qui ſont dans le texte.

Mr. *Battarra* renvoye toujours au ſyſtême de la nature du célebre *Linnæus*, dont il adopte la nomenclature.

Cet ouvrage, outre les planches qui ſont très-bien gravées, eſt enrichi.

1°. D'une Diſſertation de Mr. le Docteur *Voli* ſur quelques pierres gypſeuſes figurées.

2°. D'une Lettre du P. *Della Torre* à l'Editeur.

3°. D'une Appendice en forme de lettre adreſſée à Mr. l'Abbé *Amaduzzi*, Profeſſeur en langue Grecque dans l'Archi-gymnaſe Romain. Mr. *Battarra* décrit

crit un ver qui ſe trouve dans la mer Adriatique & qu'il appelle *Ortie de mer*; il fait voir par des obſervations exactes, que ce qu'on nomme ordinairement *Raiſins de mer*, ne ſont que des œufs de ſeche. (*Lemery* avoit obſervé qu'il y a une eſpece de *raiſin de mer*, provenant des œufs de ſeche qui s'amaſſent en forme de grappe de raiſin, & qui ſont noircis par la liqueur qui ſort de la ſeche. Revenons à l'Auteur.) Il montre auſſi que certains corps marins d'une ſtructure aſſez ſinguliere & qu'il nomme *marſupia* (poches) ſont des nids de crabe. Il parle du Mont *Soldino*, dans le Comté de Gorice. C'étoit autrefois une épaiſſe forêt: l'Impératrice Reine la fit couper; & l'on vit que toute la montagne étoit formée de Nautiles pétrifiés. Ces pétrifications ne reſſemblent pas mal aux ſols de Véniſe; c'eſt pourquoi l'on a donné au mont le nom de *Soldino*. On trouve dans cet ouvrage bien d'autres remarques curieuſes & intéreſſantes.

Revelatæ religionis vindiciæ, auctore Ignatio a Cruce, Auguſtiniano discalceato, Regio ſacræ Theologiæ in Archigymnaſio Neapolitano primario Profeſſore. C'eſt à dire,

Défenſe de la religion révélée. Par le P. J. de la Croix, &c. A Naple 1773. in 8vo.

Cette défenſe eſt compoſée de quatre diſſertations. La premiere traite de l'exiſtence de Dieu; on en rapporte les preuves connues; dans la ſeconde diſſertation l'Auteur attaque vigoureuſement l'indifférence des religions. Ici nous trouvons que l'Auteur n'évite pas avec aſſez de ſoin une équivoque qui, à notre avis, n'eſt pas rare dans les écrits des Auteurs qui ont traité ce ſujet. Il nous ſemble qu'il faut mettre une grande différence entre les individus & le Gouvernement. Chacun doit, autant que le lui permettent ſes lumieres & ſa vocation, chercher & embraſſer le vrai en matiere de religion. Mais le Gouvernement doit, au moins, tolérer toute re-

li-

ligion qui n'a rien de contraire à la tranquillité publique; parce que le Gouvernement eſt fait pour travailler au bonheur du peuple dans ce monde, non pour le guider au ciel. Ainſi le Gouvernement n'a d'autre droit en matiere de religion, que celui d'empêcher les troubles. Si les Souverains avoient ſuivi cette regle, le chriſtianiſme auroit eu beaucoup moins d'héréſies & de perſécutions, & ſe ſeroit moins écarté de la ſimplicité de l'évangile. Mais finiſſons cette digreſſion dans laquelle nous a entraîné notre zele pour la vérité, & notre amour pour le genre humain.

Le P. De la Croix prétend qu'il ne ſuffit point d'être dans une fauſſe religion de bonne foi, & qu'il faut être chrétien, quand même on n'auroit jamais entendu parler du chriſtianiſme. Dans cet article, & dans quelques autres, l'Auteur ſe montre plus théologien que philoſophe.

La troiſieme diſſertation expoſe la néceſſité de la révélation.

La quatrieme eſt un abrégé de ce qu'on a dit de meilleur en faveur de la révélation moſaïque & de la chrétienne. On y fait l'éloge de la morale chrétienne que l'on compare à celle des ſages du paganiſme; l'on y défend le célibat des eccléſiaſtiques &c.

Favole ſettanta Eſopiane, con un diſcorſo &c. C'eſt à dire,

Soixante & dix fables d'Eſope, avec un diſcours ſur la fable &c. A Bologne 1773. Un Volume in 12mo.

L'Auteur anonyme de ces fables eſt Mr. l'Abbé Marquis *Roberti*, autrefois P. *Roberti*, connu par pluſieurs ouvrages très-bien écrits en proſe & en vers. Ces fables n'ont pas l'aimable gaieté & la charmante naïveté de celles de *La Fontaine*. L'Auteur a préféré la ſimplicité & la conciſion de Phedre: l'un eſt auſſi élégant en Italien que l'autre l'eſt en Latin. Un peu moins de ſéchereſſe & d'uniformité auroit, peut-être, rendu ces fables plus amuſantes. Le diſcours eſt plein de réflexions judicieuſes & d'une éru-

érudition bien choisie & éloignée de toute pédanterie.

Observations sur la musique & sur la danse &c. A Venise, 1773. Un Volume in 12mo.

Ces observations sont écrites en François. Ce sont des lettres adressées à Mylord *Pembrocke* par un Auteur qui ne se désigne que par la lettre G. Elles contiennent une critique de la musique italienne. Nous ne voulons pas entrer dans une dispute, qui a fait autrefois tant de bruit à Paris. Mais c'est un fait que la bonne musique vocale Italienne n'a jamais ennuyé ceux qui entendent la langue & en possedent la prononciation, au lieu que la meilleure musique Frnnçoise ennuye plusieurs François, qui possedent leur langue, soit qu'ils entendent la musique, soit qu'ils ne l'entendent pas.

Lex virium in materiam dominatrix illustrata, & ad physicas institutiones accommodata a Carolo Vitale &c. C'est à dire,

La loi des forces dominante dans la matiere expliquée par *Charles Vitali*, à l'uſage des auditoires de phyſique &c. A Milan 1773. Un Volume in 8vo.

Cet ouvrage eſt deſtiné à expliquer & à prouver la loi des forces, imaginée par le célebre Abbé *Boſchovich*, ex-Jeſuite. Mr. *Vitali* a diviſé ſa diſſertation en trois parties. Dans la premiere il explique fort clairement la théorie des forces; il en cherche l'origine métaphyſique; il répond aux objections, & met dans un beau jour l'élégance & la ſimplicité de ce ſyſtême. Dans la ſeconde partie l'Auteur applique cette théorie aux propriétés générales des corps; il parle de l'impénétrabilité, de l'étendue, de la communication du mouvement, de la cohéſion, de l'élaſticité &c. Dans la troiſieme partie Mr. *Vitali* traite de la force répulſive qui croît à l'infini, de l'impoſſibilité d'un contact parfait; il s'efforce de prouver que les éléments des corps ſont ſimples & non étendus; il examine l'attraction de *Newton*;

ton; la lumiere; les opérations de chymie &c.

FRANCE.

Les amuſements de la Société, ou poéſies diverſes par l'Auteur du triomphe de l'amitié. Un Volume in 8vo. Prix, 1 liv. 10 ſ.

Atlas des enfants, ou nouvelle méthode pour apprendre la géographie, avec un traité de la ſphere en 24 cartes enluminées, in 12mo. Prix, 6 liv.

Contes moraux par Me. le Prince de Beaumont. Deux Volumes brochés. Prix, 3 liv.

Conférences monaſtiques. Cinq Volumes in 12mo. Prix, 12 liv. 10 ſ.

Nouveau Dictionnaire hiſtorique & critique tiré de Bayle, *& de* Chauffepied. Quatre Volumes in 8vo. Prix, 24 liv.

Dictionnaire philoſophique de la religion, où l'on établit tous les points attaqués par les incrédules, & ou l'on répond à toutes leurs objections, par Mr. l'Abbé *Nonnotte*, Auteur des erreurs,

de *Voltaire*. Quatre Volumes. Prix, 10 liv.

Dictionnaire portatif de la langue françoise. Extrait du grand Dictionnaire de *Pierre Richelet*, nouvelle édition, par *Wailly*. Deux Volumes in 8vo. Prix, 10 liv.

Discours philosophique sur l'homme, considéré relativement à l'état de nature & à l'état de Société par le P. *Gerdil*. Un Volume. Prix, 2 liv. 8 s.

Discours sur la nature & les effets du luxe. Par le même. Brochure. Prix, 1 liv. 4 s.

Droit public de France, ouvrage posthume de Mr. l'Abbé *Fleury*, publié avec des notes par J. B. d'*Aragon*. Deux Volumes in 12mo. Prix, 7 liv.

De l'homme & de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage, par Mr. de *Lignac*, nouvelle édition. Trois Volumes in 12mo. Prix, 9 liv.

Histoire littéraire des Troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs pieces & plusieurs particularités sur les mœurs,

mœurs, les uſages, & l'hiſtoire du douzieme & du treizieme ſiecle. Trois Volumes in 12mo. à Paris chez *Durand* neveu, Libraire rue Galande, *à la ſageſſe.* Prix, 9 liv. reliés.

Les matériaux de cet ouvrage curieux & intéreſſant ont été raſſemblés par Mr. de *Sainte-Palaye*, de l'Académie Françoiſe, & rédigés par Mr. l'Abbé *Millot* des Académies de Lyon & de Nancy. Le nom ſeul des deux ſavans qui ont travaillé à cette hiſtoire des poëtes provencaux, les peres de la poéſie françoiſe, ſuffit, pour convaincre le public de l'excellence de ce livre, & pour en aſſurer le ſuccès.

On trouve chez le même Libraire les livres ſuivants.

Éléments d'Hiſtoire générale par Mr. l'Abbé *Millot.* Neuf Volumes in 12mo. Prix, 27 liv.

Éléments de l'Hiſtoire de France, depuis *Clovis* jusqu'à *Louis* XV. Nouvelle édition conſidérablement augmentée. Trois Volumes in 12mo par le même. Prix, 7 liv. 10 ſ.

Élé-

Éléments de l'Hiſtoire d'Angleterre, depuis la conquête des romains jusqu'au regne de *Georges* II. par le même. Trois Volumes in 12mo. Prix, 9 liv.

Almanach d'Agriculture, néceſſaire à tout Laboureur, Fermier, Cultivateur &c.; où l'on expoſe par chapitres tous les éléments de cette ſcience, & tout ce qui peut concerner les beſtiaux, la culture des terres, les engrais, les labours, les ſemailles, les récoltes, la conſervation des grains, & généralement tout ce qui a rapport aux différents travaux de la campagne. Un Volume broché. Prix, 1 liv. 4. ſ.

L'ame élevée à Dieu. Deux Volumes in 12mo. Prix, 4 liv. 10 ſ.

L'amour au village. Comédie. Prix, 1 liv. 4 ſ.

Le taureau blanc, traduit du Syriaque par dom *Calmet*. Brochure de près de 100 page, in 8vo. On l'attribue à Mr. de *Voltaire*.

Jean ſans peur, nouvelle Françoiſe par Mr. d'*Uſſieux*, à Paris, chez *Merlin*,

lin, rue de la Harpe, brochure de 130 pages.

Journal géographique, & hiſtorique, propoſé par ſouſcription chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue St. Sévérin.

Il en paroîtra un cahier tous les mois à commencer le 1. Octobre 1774. chaque cahier ſera de cinq feuilles in 8vo. L'abonnement eſt de 12 liv. pour Paris, & de 18 liv. pour la province, l'ouvrage franc de port chez les Souſcripteurs.

Les promenades de Mr. Frankly, publiées par ſa ſœur traduites de l'Anglois. A Paris chez *Lejay*, rue St. *Jacques*. Un Volume in 8vo.

Eſſai philoſophique ſur le corps humain, pour ſervir de ſuite à *la philoſophie de la nature*. Trois Volumes in 12mo. Paris, chez *Saillant & Nyon* Libraires, rue St. *Jean* de Beauvais. Prix, 9 liv. reliés.

L'homme de lettres, & l'homme du monde. Par Mr. de ***. Un Volume in 12mo. A Paris, chez *Saillant* Libraire, rue St. *Jean* de Beauvais.

C'eſt

C'eſt un recueil de maximes, & de penſées ſur divers ſujets: elles ſont pour la plupart très-juſtes & très-ingénieuſes. Elles paroiſſent être d'un homme d'eſprit qui médite & réfléchit dans ſon cabinet ſur les travers & les ridicules du grand monde, qu'il connoit très-bien.

Éléments des forces centrales, ou obſervations ſur les loix que ſuivent les corps mûs autour de leur centre de peſanteur: ſuivies d'un jugement de l'Académie Royale des Sciences ſur pluſieurs de ces obſervations, & d'un examen critique de ce même jugement, à quoi l'on a joint un Théoreme général & fondamental ſur la meſure des ſurfaces & des ſolides, & quelques obſervations ſur la nature des courbes quarrables & rectifiables, par Mr. le Chevalier de *Forbin*. Un Volume in 8vo., chez la veuve *Deſaint* Libraire, rue du Foin à Paris.

Dictionnaire de penſées ingénieuſes tant en vers qu'en proſe des meilleurs écrivains François, ouvrage propre aux per-

perſonnes de tout âge, & de toute condition. Deux Volumes in 8vo. A Paris, chez la veuve *Ducheſne*, rue St. *Jacques*.

Hiſtoriettes ou *nouvelles en vers*, par Mr. *Imbert*. Brochure de 182 pages avec figures.

Elles ſont écrites avec autant de délicateſſe que de naïveté.

Hiſtoire de la querelle de Philippe de Valois, & d'Édouard III. continuée ſous leurs ſucceſſeurs, pour ſervir de ſuite, & de ſeconde partie à *l'hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre*, par Mr. *Gaillard* de l'Académie Françoiſe, & de celle des inſcriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez *Moutard* Libraire, rue du Hurepoix. Quatre Volumes in 12mo.

Idylles de Mr. Berquin, avec gravures. Prix, 6 liv. à Paris.

Ce petit ouvrage ne contient que douze Idylles, dont quelques unes ſont imitées de celles de *Gesner*: à la tête de chacune eſt une eſtampe repréſentant le ſu-

ſujet de l'Idylle; la fineſſe du burin y répond à la délicateſſe de la poéſie.

Le vindicatif, drame en cinq actes & en vers libres, par Mr. *Dudoyer*. Prix, 30 ſ. chez *Delalain* Libraire, rue de la comédie françoiſe.

Abrégé de l'hiſtoire de Geneve, & de ſon gouvernement ancien & moderne, traduit de l'Anglois de *Georges Keate*, par M. A. *Lovorich*. Brochure in 12mo de 120 pages.

Hémiſphere auſtral ou *antarctique* projetté ſur un horiſon dont le zénith à 140 degrés de longitude orientale de l'isle de fer, & à 66 degrés 32 minutes de latitude auſtrale, dreſſé ſous les yeux de Mr. le Duc de *Croy*, par le Sr. de *Vaugondy*, géographe ordinaire du Roi. Chez l'Auteur quai des Auguſtins. A Paris.

Obſervations ſur le cartéſianiſme moderne pour ſervir d'éclairciſſement au livre *de l'hypotheſe des petits tourbillons*, par Mr. de *Keranflech*. A Rennes

nes en Bretagne chez *Vatar*, in 12mo de 136 pages.

Discours sur la révélation par Mr. l'Abbé *Cousturier* chanoine de St. *Quentin*, prédicateur du Roi, in 12mo de 58 pages, à Paris chez *Moutard*, Libraire, rue du Hurepoix.

Les trois âges de la monarchie françoise, ou tableau historique, politique, & juridique de la monarchie françoise dans ses trois âges. Ouvrage proposé par souscription. Il formera quatre Volumes in 4to de quatre-vingt feuilles. Chaque Volume se payera 15 liv. en feuilles par ceux qui n'auront pas souscrit, & 12 liv. par les souscripteurs. En souscrivant on commencera par payer 9 liv. & l'on recevra le discours préliminaire contenant le plan de tout l'ouvrage. Ce discours ne sera délivré qu'aux seuls souscripteurs, les autres, qui n'auront pas souscrit, ne l'auront pas, même en payant. On recevra le premier Volume le premier Mars 1775, & l'on payera 12 liv.; le second au premier Août 1775, & l'on paye-

payera 9 liv.; le troiſieme au premier Mars 1776. & l'on payera 9 liv. Total pour les ſouſcripteurs 48 liv.

On ſouſcrit pour cet ouvrage chez Mr. *Lagrenée*, Notaire, rue de la Tixeranderie à Paris.

Almanachs pour l'année 1775, qui ſe vendent chez le Sr. *Desnos*, ingénieur géographe du Roi de Dannemarck. De tous les Libraires de Paris c'eſt celui chez lequel le public trouve le plus aiſément de quoi contenter ſon goût & ſa curioſité en fait d'Almanachs. On y trouve, entre autres, les ſuivants.

L'Almanach géographique, formant actuellement cinq Volumes.

Le même en un ſeul Volume, compoſé de 32 cartes générales. Prix, 12 liv.

L'indicateur fidele, qui enſeigne généralement toutes les routes de la France. Prix, 7 liv. 4 ſ.

Les ſouvenirs d'un voyageur avec un titulaire inſtructif. Prix, 4 liv. 10 ſ.

L'état

L'état actuel de la France conſidérée dans ce qu'elle offre de plus curieux, & de plus intéreſſant. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Petit Atlas des quarante gouvernements généraux, & militaires de la France, en autant de cartes particulieres avec les routes. Prix, 9 liv.

Le parfait modele, repréſentant pluſieurs beaux traits d'*Henri* IV. avec ſon vrai portrait. Prix, 6 liv.

Les délices de Cérès, de Pomone, & de Flore, ou la campagne utile & agréable, ornée de douze eſtampes relatives aux amuſements de chaque mois de l'année. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Anecdotes de Louis le bien-aimé avec ſon portrait. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Les quatre ſaiſons, & les quatre heures du jour, avec le portrait de la Reine. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Les Étrennes de l'amour, & celles du ſentiment. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Le Secretaire des Dames. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Le

Le Secretaire des Meſſieurs. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Petit recueil de pieces fugitives de Mr. de Voltaire. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Le petit Rameau, ou principes courts & faciles pour apprendre de ſoi-même la muſique, avec le portrait de l'Auteur. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Le néceſſaire aux militaires, négociants, gens d'affaires, & voyageurs &c. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Le courtiſan ſans art, ou les compliments ſans fard. Prix, 4 liv. 10 ſ.

L'oneyroſcopie, ou application des ſonges aux numéros de la lotterie de l'École Royale Militaire. Prix, 2 liv. 10 ſ.

Le mémorial des gens d'eſprit. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Tablettes géographiques contenant les quatre parties du monde. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Étrennes Pariſiennes utiles aux Étrangers. Prix, 4 liv. 10 ſ.

Tous ces différents Almanachs ſont reliés en maroquin, & très-proprement dé-

décorés. Le Sr. *Desnos* demeure rue St. *Jacques* à Paris, à l'enseigne du globe.

Éléments de géométrie, par Mr. *Dupuy*, in 8vo. Deux Volumes, avec figures. Prix, 7 liv. chez *Durand* neveu, Libraire, rue Galande à Paris.

Essais historiques, & critiques sur les Juifs anciens & modernes; ou supplément aux mœurs des Israélites de *Fleury*. Deux Volumes in 12mo. Prix, 15 liv. chez le même.

Essai sur la raison, avec la suite & & l'examen de la question sur l'ame des bêtes. Un Volume in 12mo. Prix, 4 liv. 10 s. chez le même.

Les grands hommes vengés. Un Volume in 8vo. Prix, 7 liv. chez le même.

Histoire abrégée des insectes par *Geoffroy*, Docteur en Médecine. Deux Volumes avec les figures en taille-douce. Prix, 24 liv. chez le même.

Instituts de droit canonique traduits en françois par Mr. *Durand de Mailliane*.

Dix Volumes in-12mo. Prix, 15 liv. chez le même.

Inſtructions militaires, ou explication par demandes & par réponſes d'un grand nombre de difficultés relatives à la conſcience. Quatre Volumes in 12mo. Prix, 12 liv. chez le même.

L'éleve de la nature, nouvelle édition augmentée d'un Volume, & ornée de figures en taille douce. Trois Volumes in 12mo. Broché 5 liv. chez le même.

Lettre ſur le drame à Mr. P***. Broché 15 ſ. chez le même.

Mémoire de l'Académie de Marine. Tome premier, lequel ſera ſuivi de pluſieurs autres. in 4to. Prix, 12 liv. chez le même.

Monde primitif analyſé & comparé avec le monde moderne, conſidéré dans ſon génie allégorique, & dans les allégories auxquelles conduiſit ce génie. Avec figures en taille-douce, par Mr. *Court de Gebelin* de la Société œconomique de Berne. Deux Volumes in 4to. A Paris chez l'Auteur rue Poupée, & chez

chez les Libraires *Boudet*, *Valeyre*, la veuve *Ducheſne*, *Sangrain* & *Ruault*.

Hiſtoire de France depuis l'établiſſement de la Monarchie jusqu'au regne de *Louis* XIV. par Mr. *Garnier*, hiſtoriographe du Roi & de Monſieur, pour le Maine & l'Anjou, Inſpecteur & Profeſſeur du College Royal, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tomes 23. & 24. à Paris chez *Saillant*, & *Nyon*, Libraires, rue St. *Jean* de Beauvais.

Obſervations ſur l'art du comédien, & ſur d'autres objets concernant cette profeſſion en général. Ouvrage deſtiné à de jeunes acteurs & actrices par Mr. D..... ancien directeur des ſpectacles de la Cour de Bruxelles. Seconde édition corrigée, & augmentée de beaucoup d'anecdotes théatrales, & d'obſervations nouvelles. Un Volume in 8vo. A Paris, chez le veuve *Ducheſne*, rue St. *Jacques*.

L'Auteur de cet ouvrage prouve qu'il connoit parfaitement toutes les fineſſes de ſon art.

Pieces d'Éloquence qui ont remporté le prix de l'Académie Françoiſe depuis 1765. jusqu'en 1771. Tome quatrieme, à Paris, chez *Demouville*, Libraire.

Les pieces contenues dans ce Volume ſont, l'Éloge de *Deſcartes* par Mr. *Thomas*, le même par Mr. *Gaillard*. Un diſcours ſur les avantages de la paix par Mr. de la *Harpe*. Un diſcours ſur le même ſujet par Mr. *Gaillard*. L'Éloge de *Charles* V. par Mr. de la *Harpe*, celui de *Fénélon* par le même, & celui de *Moliere* par Mr. de *Champfort*.

ACADÉMIES.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Rouen a remis à l'année 1775 la diſtribution du prix d'hiſtoire, qui ſera double, & pour lequel elle demande *une notice critique, & raiſonnée des hiſtoriens anciens, & modernes de la Neuſtrie & de la Normandie depuis*

puis ſon origine connue jusqu'à notre ſiecle, pour ſervir d'introduction à l'hiſtoire générale de la province de Normandie.

Les Mémoires doivent être adreſſés avec les formalités ordinaires, & francs de port, avant le premier de Juillet à Mr. *Haillet* de *Couronne* Secretaire perpétuel de la dite Académie.

Le même Académie propoſe de nouveau la queſtion ſuivante: *Quelles découvertes anatomiques a-t-on faites depuis le commencement de ce ſiecle, & quels avantages l'art de guérir en a-t-il retiré.* Les mémoires ſeront adreſſés avant le premier de Juillet 1775, à Mr. d'*Ambourney*, Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences de Rouen, pour la partie des Sciences & des Arts.

L'Académie des Sciences de Bordeaux propoſe pour le ſujet du prix qu'elle doit diſtribuer en 1776, & qui eſt de 500 liv. la queſtion ſuivante: *Quelle ſeroit la meilleure maniere de tirer parti*

des landes de Bordeaux quant à la culture & à la population.

L'Académie de Besançon propose pour l'année prochaine les deux sujets suivants à traiter en concurrence. 1°. *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un État.* 2°. L'Éloge de *Nicolas Petrenot* de *Granvelle*, Chancelier de *Charlequint.* Elle se déterminera selon le mérite de ces discours à réunir, ou à diviser les couronnes & les prix, qui consistent en trois médailles d'or de 350 liv. chacune.

La même Académie propose un prix de 250 liv. pour une dissertation de trois quarts d'heure de lecture, sans les preuves, dans laquelle on fixe *l'origine de l'autorité concurrente des Évêques & des Comtes dans les cités des Gaules, & l'époque à laquelle les Prélats du Royaume de Bourgogne ont obtenu le titre & les droits des Princes d'Empire.*

Un autre prix de 200 liv. pour le meilleur mémoire sur cette question: *Est-il possible d'établir des moulins à*

vent

vent, ou des moulins à bateaux dans les environs de Beſançon, & quelle ſeroit la meilleure forme à leur donner, eu égard à l'impétuoſité des vents, & à la lenteur de la riviere.

Tous ces mémoires & diſcours ſeront envoyés francs de port à Mr. *Droz*, Conſeiller au Parlement, & Secretaire perpétuel de l'Académie, avant le premier de Mai 1775.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences, & Arts de Marſeille propoſe les ſujets ſuivants à traiter pour les années 1774. 1775. 1776. & 1777.

Pour la premiere, *un Mémoire qui renferme les vues les plus utiles pour le commerce & la navigation, relativement au port de Marſeille.*

Pour la ſeconde, *un Mémoire ſur les différentes eſpeces d'engrais que la Provence peut fournir, & les manieres de les employer ſuivant les différentes qualités du terrein.*

Pour la troiſieme, *un Mémoire ſur les avantages, & les inconvénients de*

l'emploi du charbon de terre, ou de bois dans les fabriques. Ce Mémoire renfermera la deſcription des différences mines de charbon qui ſont en Provence, & leurs qualités.

Pour la quatrieme, *un Mémoire ſur l'amandier, dans lequel on fera connoître les eſpeces qui conviennent au climat de Provence, la meilleure culture, qu'on peut leur donner, & les moyens* (s'*il y en a*) *de retarder leur fleuraiſon, pour les garantir des gelées du printemps, ſans nuire à la durée de l'arbre, à l'abondance de la récolte, & à la qualité du fruit.*

Il y a pour prix de chacun de ces Mémoires une Médaille d'or de la valeur de trois cents livres. Les ouvrages, auxquels ſeront joints les noms des Auteurs cachetés dans un billet ſur lequel ſera répétée la ſentence attachée aux Mémoires, ſeront adreſſés francs de port à Mr. *Mourraille* Secretaire de l'Académie : on ne les recevra que jusqu'au premier

mier de Décembre de l'année pour laquelle ils ſont deſtinés.

Le Collège des Médecins de Lyon propoſe pour ſujet du prix qu'il diſtribuera la ſemaine d'après la fête de St. *Louis* en 1775. les queſtions ſuivantes :

Quelles ſont les différentes eſpeces de dartres ; quels en ſont les différents principes ; quels ſont les moyens de les diſtinguer ; quelles ſont les maladies internes que les vices dartreux produiſent ; à quels ſymptomes peut-on les reconnoître ; comment peut-on combattre ces différents principes dans leurs différents Etats ?

Le prix eſt une Médaille d'or de la valeur de 72 liv. & 228 liv. en argent. Les Mémoires ſeront écrits en françois, ou en latin, & adreſſés francs de port & avec les formalités ordinaires, avant le premier d'Avril 1775. à *Mr. Raſt fils, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, Profeſſeur agrégé au*

College des Médecins de Lyon, place des Terreaux.

Le College defire que les Auteurs du concours n'admettent d'autres théories, que celles qu'ils pourront établir par des expériences & des faits; qu'ils conſultent les écrivains anciens & modernes qui ont traité des maladies dartreuſes; qu'ils ſuivent les progrès & les défauts de l'art; qu'ils employent un ſtyle propre à une ſcience didactique, & exacte; qu'ils évitent la prolixité, & la diffuſion; qu'ils terminent enfin leurs Mémoires par un précis des ſymptomes, des principes, du diagnoſtic, du prognoſtic, & de la curation préſervative, radicale, ou palliative de toutes les maladies dartreuſes, dans la forme de ſommaire à ſuivre pour leur traitement.

ANGLETERRE.

Juliet Grenville, or hiſtory of the human heart. By *Mr.* Brooke. C'eſt à dire,

Ju-

Juliette Grenville, ou hiſtoire du cœur humain. Par Mr. *Brooke*. A Londres, chez *Robinſon*. Trois Volumes in 12mo.

On dit du bien & du mal de ce nouveau Roman; mais on convient qu'il eſt bien écrit & propre à inſpirer l'amour de la vertu.

Inſtitutes of Moral Philoſophy, for the uſe of ſtudents in the College of Edimbourg. By Adam Ferguſon, *LL. D.* C'eſt à dire,

Inſtitutions de Philoſophie Morale, à l'uſage des Etudiants du College d'Edimbourg. Par *Adam Ferguſon*, Docteur en droit. Seconde édition revue & corrigée. A Edimbourg, chez *Creech*, in 12mo.

C'eſt le canevas des leçons de Mr. *Ferguſon;* cependant on le lira avec plaiſir & utilité. Il contient entr'autres choſes, d'excellentes réflexions ſur l'hiſtoire du genre humain, & une analyſe inſtructive de notre entendement; ſans parler de la morale & de pluſieurs vues

de jurisprudence & de politique, qui méritent qu'on y faſſe attention.

A treatiſe on the longitude, and on the reflecting inſtruments uſed at ſea for obtaining it &c. C'eſt à dire,

Traité des longitudes & des inſtruments par réflexion, dont on ſe ſert ſur mer pour les trouver; comme auſſi des réfractions & des parallaxes; contenant la conſtruction & l'uſage des inſtruments néceſſaires pour faire des obſervations exactes; la méthode de vérifier les octants & les ſextants, de les ajuſter, d'obſerver, de calculer trigonométriquement d'une maniere aiſée & générale, ſoit en ſe ſervant des logarithmes, ſoit autrement. On y a joint quelques tables nouvelles, & une planche gravée, avec des éclairciſſements ſur la nature des réfractions & des parallaxes. Par Mr. *R. Waddington*, maître de mathématiques. A Londres, chez *Nourſe*, pour le compte de l'Auteur. Brochure in 4to de 46 pages, avec les 4 qui renfer-

ferment la préface, la table de matieres, & la dédicace.

Les connoiſſances de Mr. *Waddington* ont été fort utiles aux Marins Anglois pour trouver la méthode de déterminer les longitudes en mer. On croit que ce petit ouvrage ne peut qu'augmenter la réputation que cet habile Mathématicien s'eſt acquiſe.

Qu'on nous permette d'expoſer une réflexion à laquelle cet ouvrage a donné lieu. Voilà un titre bien long pour une courte brochure. Autrefois on cherchoit des titres ſi abrégés que le Lecteur ſouvent ne pouvoit pas connoître par le titre le ſujet du livre. A préſent les longs titres commencent à être de mode. Ce ne ſont pas des titres; ce ſont des extraits; & même fort détaillés. Le ſujet que l'Auteur touche le plus incidentellement dans ſon ouvrage, doit être annoncé dans le titre. Ne pourroit-on pas appliquer à ces Auteurs & à leurs titres, ce que diſoit Horace de

certains poëtes épiques & de leurs propositions?

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?

The Journal of a voyage undertaken by order of his present Majesty, for making &c. C'est à dire,

Journal du voyage entrepris par ordre de S. M. pour faire des nouvelles découvertes vers le pole Arctique. Par le Commodore *Philipps*, & le Capitaine *Lutwidge*, sur les vaisseaux le Courfier & la Carcasse. Ouvrage précédé du récit de différents voyages entrepris pour trouver un passage par le Nord-Est à la Chine, & au Japon. A Londres, chez *Newbery*, 1774. Un Volume in 8vo de 118 pages, sans l'introduction qui en contient 28, avec des cartes des terres autour du pole, & la vue d'une pêche de Baleines.

Nourse a publié & exposé en vente le *Nautical Almanach, and Astronomical Ephemerids, fort the year* 1775. &c. Le prix en est, à l'ordinaire, de 3½ Schillings.

The

The practical Builder &c. C'eſt à dire,

L'Architecte pratique, ou l'aſſiſtant général des ouvriers; contenant les méthodes les plus aiſées & les plus uſitées de deſſiner & d'exécuter, tant des bâtiments entiers que des parties. Par Mr. *Pain*, Architecte & Menuiſier. A Londres, chez *Taylor*. Un Volume in 4to, avec beaucoup de figures.

Mr. *Pain* eſt avantageuſement connu par deux autres ouvrages d'Architecture; c'eſt un préjugé favorable pour cette nouvelle production, dont les planches, au nombre de quatre-vingt-trois, ſont très-bien gravées.

Mr. *Charles Burney*, Docteur en Muſique, a donné à Londres chez *Becket* une ſeconde édition de ſon *État préſent de la Muſique en France & en Italie; ou Journal du voyage fait dans ces Pays pour amaſſer les matériaux de l'Hiſtoire générale de la Muſique.*

Nous

Nous avons annoncé dans ſon temps la premiere édition de cet ouvrage; il paroît pour la ſeconde fois, augmenté de 12 ou 14 pages. La plus importante de ces additions eſt à l'article *Verone.*

A critical enquiry into the conſtitution of the Roman Legion, with ſome obſervations on the military art of the Romans, compared with that of the moderns. C'eſt à dire,

Recherches critiques ſur la conſtitution de la Légion Romaine, avec quelques remarques ſur l'art militaire des Romains, comparé avec celui des modernes. A Edimbourg, chez *Bralfour.* Un Volume in 4to.

Les Anglois louent cet ouvrage. Reſte à ſavoir ce qu'en penſent les militaires ſavants, tels que le célebre *Quintus Icilius.*

An eſſay on the mechanical principles of the Plough. By William Barron, *miniſter of Whitehurn.* C'eſt à dire,

Eſſai

Eſſai ſur les principes méchaniques de la charrue. Par Mr. *Barron*, Paſteur de l'Egliſe de Whitehurn. A Édimbourg, chez *Bralfour*. Avec figures.

Ce ſujet intéreſſe toute la Société. La charrue devroit être conſtruite auſſi ſolidement qu'il eſt poſſible, & pouvoir être miſe en mouvement par la moindre force. On cherche dans cet eſſai les moyens d'obtenir ces deux avantages. Il faut l'avouer à la honte de tant de beaux génies, qui s'occupent de recherches auſſi inutiles que difficiles, l'entrepriſe de notre Paſteur eſt nouvelle; & l'Auteur a fait de grands pas vers la perfection de la théorie. L'ouvrage eſt écrit avec une clarté qui le met à portée de tout Lecteur inſtruit des premiers principes de Méchanique.

AL-

ALLEMAGNE.

GEIST DER JOURNALE.

C'eſt à dire:

ESPRIT DES JOURNAUX, par une Société littéraire & économique de Baden-Dourlach.

PROSPECTUS.

Nous laiſſons au public le droit d'apprécier le nouveau Journal Allemand que nous annonçons. Il ſe diſtingue des autres par la grande variété des articles qu'il contient.

1°. On y verra, en proſe & en vers, des pieces originales Allemandes, & d'autres traduites du François & de différentes autres langues.

2°. Nous livrerons des extraits des meilleurs morceaux de livres, dont on n'aura

n'aura encore fait mention dans aucun Journal: nous donnerons la préférence aux matieres agréables & utiles, qui ſont à la portée de tout le monde, & les plus propres à plaire aux lecteurs de l'un & de l'autre ſexe.

3°. Il paroîtra dans cette ſection des extraits des pieces les plus univerſellement approuvées des meilleures feuilles périodiques & hebdomadaires.

4°. Ne connoiſſant jusqu'ici aucun Journal qui embraſſe, excluſivement, la guerre & les arts, nous y ſuppléerons, en plaçant ici les matieres qui appartiennent à cette claſſe.

5°. Un des objets principaux de notre travail eſt de donner ſuccinctement, dans le cours d'une année, une idée claire & raiſonnée de tous les articles contenus dans la *Bibliotheque* (allemande) *de Berlin*; & pour raprocher la Littérature de France de celle d'Allemagne, nous en ferons de même par rapport aux matieres renfermées dans le *Journal des ſavans* & *l'Année littéraire*; mais comme

le

le goût n'eſt pas uniforme, ces trois Journaux n'étant pas d'ailleurs les ſeuls arbitres de la Littérature, & qu'il importe beaucoup au lecteur de peſer les jugements qui ſe font de nation à nation, d'étranger à étranger & d'auteur à auteur, nous publierons auſſi les déciſions contraires, dans quelque endroit qu'elles aient paru, à quoi nous ajouterons les pieces les plus intéreſſantes pour tous les pays, ſur leſquelles n'auront prononcé aucun des trois ouvrages qui ſervent de baſe à la ſection préſente. Les Journaux, qui nous ſerviront à comparer les critiques, & ceux dont nous tirerons les extraits que nous avons promis au No. 3., ſont jusqu'ici les ſuivants:

Feuilles périodiques et hebdomadaires en Langue Françoise. Le Journal d'agriculture de Mr. l'Abbé Roubaud. Le Mercure de France. Les obſervations phyſiques de Mr. l'Abbé Rozier. Le Journal eccléſiaſtique de Mr. l'Abbé Dinouard. Le Journal de Médecine. Le Journal des Da-

Dames de Me. la Baronne de Prenzen. Le Journal des cauſes célebres par Mr. Linguet. L'Eſpagne littéraire. Le Spectateur François. Le Journal littéraire de Berlin. Le Journal encyclopédique de Bouillon. Le Journal helvétique. L'Almanach des Muſes. La Gazette littéraire de l'Europe à Amſterdam. La Gazette de Littérature des Deux-Ponts. La Gazette littéraire de Berlin &c. &c.

Bibliotheques, Journaux et Gazettes en Langue Allemande. Les Bibliotheques de Leipzig, de Halle, de Lemgo & quelques autres. La Bibliotheque phyſique & économique de Mr. Becmann. La nouvelle Bibliotheque philologique par M. Schmid. La Bibliotheque univerſelle de la Littérature Angloiſe (qui paroîtra au commencement de 1775). *Critique de la Littérature Allemande par Mr. Schirach. Mercure d'Allemagne par Mr. Wieland. Le Journal Encyclopédique. Le Journal des Dames par Mr. Jacobi. Le Journal du théatre* (à Cléves). *Annonces littérai-*

raires de Göttingue. Annonces hebdomadaires de Mr. Büſching L'Almanach des Muſes. Choix de poéſies. Mélanges (de Berlin) *pour la Médecine, l'Hiſtoire naturelle, l'Économie, les Finances, & les objets de Littérature qui y ont rapport. Mémoires de la Société économique de Baviere, de Leipzig, de Hannovre, de haute Luſace, du Palatinat, & de Petersbourg. Annonces de Leipzig. Le Magazin de Hannovre. Les annonces & les matériaux littéraires de Münich, par Mr. Kohlbrenner. Le Correſpondant de Hambourg. La Gazette littéraire de Königsberg* &c. &c.

Aux ouvrages que nous venons d'indiquer, nous joindrons encore quelques autres productions étrangeres, particuliérement du Nord, que la différence des langues a rendues jusqu'ici inutiles à la France & à l'Allemagne. Les anecdotes & les pieces fugitives que nous pourrons recueillir, ſe trouveront dans les articles au contenu desquels elles ſeront le plus analogues.

6°.

6°. C'eſt ici que nous rendrons compte des Séances, des prix, des queſtions, des mémoires de toutes les Académies & Sociétés littéraires, économiques & des arts, de France, d'Italie, d'Allemagne & du Nord. Ces aſſemblées & ceux qui voudront faire annoncer par la voie du Journal des pieces de Littérature & d'Economie, des expériences, des inventions &c. &c., ſont priés de nous les faire paſſer à nos fraix; ils ſe feront par là un titre à notre reconnoiſſance. On ne nommera que ceux qui voudront l'être.

7°. Comme nous écrivons auſſi pour les François, dont un grand nombre s'applique aujourd'hui à l'Allemand, il y aura dans chaque Journal un article particulier propre à ſervir de préſervatif contre la corruption de cette langue.

8°. Enfin nous donnerons un détail ſuccinct, mais ſuivi, de tous les événements politiques de l'Europe, tels qu'ils doivent paroître dans l'hiſtoire.

La

La Société qui rédige le Journal eſt aſſez nombreuſe pour ſe charger, moyennant une rétribution raiſonnable, de traduire des ouvrages allemands en François & des ouvrages françois en Allemand. Mrs. les libraires peuvent s'addreſſer directement à elle, en affranchiſſant les lettres, & cela à l'addreſſe du *Bureau de Correſpondance*, indiquée ci-deſſous.

Tous les deux mois il paroîtra de ce Journal un Volume in 8vo de 24 feuilles & broché, mêmes papier & caracteres que le *Mercure de France*, avec Muſique, & eſtampe repréſentant un des Souverains ou Princes actuellement vivants en Europe. L'abonnement pour l'année entiere eſt d'un Carolin ou Louis neuf en or, le Journal livré par-tout franc de port. A la réception du premier Volume l'abonnement doit être payé, contre quittance, à Mrs. les Collecteurs, auxquels, outre le rembourſement de leurs fraix, la Société accorde 10 pour 100 pour leur collecte & les 6 expéditions annuel-

mielles; en outre ils auront auſſi la même proviſion des avertiſſements de commerce & autres de pareille utilité particuliere, qui paroîtront, par leur moyen, dans le Journal, où on les inſerera en petits caracteres, moyennant 3 Kreuzer par ligne, & le rembourſement des fraix de port. Mrs. les Collecteurs ne rendront compte de cette recette qu'à la fin de chaque année; mais le prix du Journal doit être envoyé à la Société d'abord après la diſtribution du premier Volume. La collecte reſtera ouverte juſqu'au 20 de Janvier 1775, époque à laquelle Mrs. les Collecteurs nous feront paſſer les noms & titres de Mrs. les abonnés, écrits bien liſiblement, pour qu'ils ſoient inſérés dans le premier Volume, comme cela ſe fera tous les ans.

Nous eſpérons que *Mrs. les Collecteurs de la République littéraire de Mr. Klopſtock*, & ceux que Mrs. *Bach* & *Reichardt* ont dernierement annoncés, voudront bien ſe charger auſſi de la collecte de notre Journal aux conditions ci-

dessus. Dans les endroits où il n'y a point encore de Collecteurs, ni de *Mr. Klopstock*, ni de *Mrs. Bach* & *Reichardt*, ni de notre part, ou bien dans les grandes villes, dont l'étendue exige plus d'un ou deux correspondants, ceux qui aiment à favoriser des établissements utiles, sont priés de vouloir bien, dès qu'ils seront instruits de nos intentions, s'annoncer, sous les conditions mentionnées, en qualité de Collecteurs, par la voie de la Gazette ou des annonces du lieu de leur domicile, en y faisant publier à nos frais l'avis ci-dessous *; au premier ordre nous leur ferons parvenir tout de suite, francs de port, les prospectus qui leur seront nécessaires. Mrs. les Collecteurs sont tous priés de nous faire passer l'état de leur Collecte & les noms de leurs Abonnés pour le 20. Janvier 1775.

* Je N. N. à N. avertis le public, que je reçois jusqu'au 20. de Janvier 1775, des Souscriptions pour l'ouvrage périodique Allemand,

mand, intitulé: *Geiſt der Journale*, c'eſt à dire, *Eſprit des Journaux, par une Société littéraire & économique de Baden-Dourlach.* Le premier Volume paroîtra au commencement de Mars 1775, & enſuite un de deux en deux mois, chaque fois un Alphabet, avec eſtampe & Muſique, à raiſon d'un Carolin ou Louis neuf en or, broché & franc de port pour les 6 Alphabets, qui font l'année entiere. Je diſtribue gratis le plan de ce Journal.

L'Adreſſe pour tout ce qui concerne le Journal & les Traductions, eſt: *Au Bureau de la Correſpondance de la Société Électorale de Baviere, & de la Société littéraire & économique de Baden-Dourlach*

à FRANCFORT *ſur le Meyn.*

PRINCIPES SUR L'HISTOIRE, L'ÉLOQUENCE, LA POÉSIE, ET TOUS LES GENRES D'ÉCRIRE EN VERS ET EN PROSE; ANALYSÉS DES MEILLEURS AUTEURS, ANCIENS ET MODERNES; avec des remarques, historiques & critiques, & quelques exemples sur les sujets les plus importants. Ouvrage périodique. Berlin, 1774.

PROSPECTUS.

»Ce n'est pas sans raison qu'on se »plaint, que les esprits dégénerent »en France de jour en jour, & que le »bon goût y devient extrêmement rare. »Tous les genres s'abatardissent. On »ne consulte plus la nature. On ne veut »qu'éblouir par de faux brillants. Les »regles ne sont plus regardées que com»me les entraves du génie, & non com»me le flambeau qui doit le guider. On

»s'a-

„s'abandonne, en écrivant, à une ſorte „d'inſtinct ſans culture; & la frivolité „eſt l'ame de la plupart de nos produc„tions.

„Il eſt ſans doute encore des Écrivains „d'un ordre ſupérieur, qui feroient hon„neur aux plus beaux ſiecles des lettres & „des lumieres. Les *Monteſquieu*, les „*Buffon*, les *Condillac*, les *Voltaire*, „les *d'Alembert*, &c. iront un jour de „pair avec tout ce que l'antiquité nous „offre de plus illuſtre & de plus digne „des hommages de la poſtérité. Mais on „peut dire, en général, que la corrup„tion du goût eſt telle aujourd'hui, qu'il „eſt à craindre que nous ne retombions „tôt ou tard dans la barbarie.

„Telle eſt la deſtinée des choſes hu„maines: elles ne manquent jamais de „décheoir, après être montées à un cer„tain point de grandeur & d'élévation. „Que ſommes-nous auprès de cette mul„titude d'hommes célebres qui nous ont „précédés? Et qui oſeroit mettre en pa-

„rallele nos Ecrivains avec ceux qui ont „illuſtré le ſiecle dernier?

„Le crépuſcule des beaux jours, qui „éclairerent ce ſiecle brillant, commen„ça au miniſtere à jamais mémorable de „*Richelieu*. Ce Miniſtre, qui avoit „l'ame grande, établit l'Académie fran„çoiſe, honora les Sçavans de ſa pro„tection & de ſes bienfaits. Dès lors „l'émulation devint générale. On épu„ra la langue. On réforma les regles „du théatre. Les belles-lettres & les „beaux-arts ſe perfectionnerent ſur les „chefs-d'œuvre de l'antiquité. La phi„loſophie ſe dégagea des ténebres qui la „couvroient. Des phyſiciens, auſſi har„dis que ſages, mirent au jour de nou„veaux ſyſtêmes, ajouterent aux décou„vertes des anciens, & ouvrirent aux „arts une carriere toute nouvelle. Ceux„ci atteignirent bientôt à la perfection, „ſur-tout lorſque *Colbert*, digne Mi„niſtre de *Louis le Grand*, ſecondant „les vues de ſon maître, leur offrit „l'intérêt & l'honneur, les faveurs &

„la

„la protection du trône pour récom-„penſe.

„Ce ſiecle fut celui des prodiges & „des merveilles. On y voit le Soleil de „la France dans ſon midi. La nation „prit par-tout l'eſſor, & aſpira à parta-„ger en quelque ſorte la gloire & l'im-„mortalité de ſon Souverain. Tout en „*Louis XIV.* fut grand. Tout ce qu'il „produiſit par l'impulſion de ſa bienfai-„ſance & l'exemple de ſes actions fut „grand comme lui. Son regne fut l'é-„mule de celui d'*Auguſte* du côté des „talents; & en l'égalant il a fait l'une des „grandes époques de notre hiſtoire. *Col-„bert* marcha ſur les traces de *Mécene*. „Les ſciences, la littérature, & les arts „enfanterent des chefs-d'œuvre dans „tous les genres.

„La corruption des mœurs, & peut-„être encore quelque altération dans le „principe actif du gouvernement, ont „inſenſiblement entraîné la décadence „du goût parmi nous; & nous ne con-„ſervons déjà preſque plus de reſſem-

„blance avec les Écrivains du ſiecle „paſſé.

„Ce temps fut celui du génie; & le „nôtre eſt celui de l'eſprit. Alors, on „inventoit; on créoit. Aujourd'hui on „polit; & l'on ne ſçait produire que des „ſquélettes. Autrefois on cherchoit l'in„ſtructif, le ſolide, le grand. A pré„ſent, on veut du clinquant, du léger „& du délicat. Nous avons, peut-être, „gagné du côté des ornements & des „graces. Mais nous avons perdu du „côté de la ſcience & des vrais principes. „Nos eſprits ont en ſuperficie ce que „ceux de nos anciens avoient en profon„deur. Ils s'éléverent à la perfection, „en ſuivant la nature; & c'eſt en nous „frayant une route contraire, ou par une „mauvaiſe honte de rencontrer ſur nos „pas nos prédéceſſeurs, ou ſous l'eſpoir „chimérique d'acquérir une gloire nou„velle, qu'ils n'eurent garde d'ambition„ner & de pourſuivre, que nous deve„nons inſenſiblement les fideles images „& les copies de ces Romains élégans & „po-

„polis, qui suivirent ceux du temps de *César* & d'*Auguste*.

„Evitons, s'il se peut, que la postérité ne nous peigne des mêmes couleurs, „dont nous nous servons pour peindre ce „peuple. Ne nous laissons point aller „au faux bel esprit. Connoissons les „vraies sources où nous devons puiser. „Sur-tout ne nous éloignons pas des anciennes; & sachons discerner, parmi „les modernes, celles qui méritent que „nous nous y arrêtions.

„L'objet de cet ouvrage est de rappeller nos Littérateurs & notre jeunesse en „particulier aux véritables principes du „goût. On aura donc soin de les y recueillir avec discernement. Nos richesses littéraires sont abondantes. Il „n'est question que de rassembler cet or „précieux, & de le dégager de tout ce „qu'il a d'étranger ou d'impur.

„Mais on ne se bornera pas à analyser „avec exactitude les principes de nos „grands maîtres. Ce ne seroit pas assez „faire, pour rendre cet ouvrage vrai-

„ment

„ment utile. On tachera encore de met-„tre les principes dans tout leur jour, & „de leur donner le développement con-„venable, afin que les lecteurs les moins „intelligents ſoient à portée de les enten-„dre & d'en profiter.

Conditions de la Souſcription.

Cet Ouvrage ſe diſtribuera par cahiers.

Il en paroîtra un chaque mois.

Chaque cahier ſera de 6 feuilles, format in 8vo.

Le papier & les caracteres ſeront les mêmes que ceux du Proſpectus.

L'abonnement, pour l'année, ſera de 3 Ecus d'Empire.

On publiera le premier cahier au mois de Janvier prochain 1775.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

Nouvel Eſſai ſur l'art dramatique - Pag. 3
Les Abdérites - - - - 28
Opuſcules Phyſiques & Chymiques &c. - 54
Vie d'Apollonius de Tyane - - 80
Le Gentilhomme &c. - - 107
Obſervations ſur la Phyſique &c. - 129
Commentaire ſur les loix - 147
Hiſtoire Naturelle générale &c. - 178
Introduction à la haute Chymie - 203
Diſſertation ſur l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe - - 218
Extrait d'Obſervations Météorologiques 253
Vers ſur l'anniverſaire &c. - 263
Journal du Capitaine Rytſchkow - 270
Nouvelles Littéraires - - - 292